



**NATIXIS INVESTMENT
MANAGERS INTERNATIONAL**

OPCVM de droit français

OSTRUM SRI CASH

RAPPORT ANNUEL

au 31 mars 2025

Société de Gestion : Natixis Investment Managers International

Dépositaire : Caceis Bank

Commissaire aux Comptes : Deloitte & Associés



Sommaire

Page

1. Rapport de Gestion	3
a) Politique d'investissement	3
■ Politique de gestion	
b) Informations sur l'OPC	7
■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice	
■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir	
■ Fonds de fonds alternatifs	
■ Réglementation SFTR	
■ Accès à la documentation	
■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA)	
c) Informations sur les risques	10
■ Méthode de calcul du risque global	
■ Exposition à la titrisation	
■ Gestion des risques	
■ Gestion des liquidités	
■ Traitement des actifs non liquides	
d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)	11
2. Engagements de gouvernance et compliance	12
3. Frais et Fiscalité	31
4. Certification du Commissaire aux comptes	32
5. Comptes de l'exercice	37
6. Annexe(s)	154



1. Rapport de Gestion

a) Politique d'investissement

■ Politique de gestion

ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE

La résilience de la croissance mondiale a pris fin avec le retour de Donald Trump à la Maison Blanche. La hausse des tarifs douaniers vis-à-vis de l'ensemble des partenaires commerciaux américains et la menace de tarifs réciproques encore plus élevés ont affecté la dynamique de l'activité mondiale au 1er semestre 2025. Après avoir amorcé un cycle de baisses de taux en 2024, les politiques monétaires ont divergé de part et d'autre de l'Atlantique au 1er semestre 2025. La Fed a opté pour le statu quo en raison des craintes d'inflation plus élevée du fait des droits de douane alors que la BCE a poursuivi ses baisses de taux.

Après avoir enregistré une croissance robuste, l'économie américaine a fortement ralenti au 1er semestre 2025. Le PIB s'est contracté de 0,5 % en rythme annualisé au 1er trimestre 2025. Les importations ont fortement augmenté en anticipation du relèvement des tarifs douaniers. Cela s'est traduit par une contribution négative du commerce extérieur et une contribution positive des stocks. L'investissement en informatique a également nettement progressé en prévision de la hausse des tarifs. Dans le même temps, la consommation des ménages s'est révélée modérée. Au 2ème trimestre, le PIB américain devrait probablement rester quasiment atone. Le marché du travail commence à montrer des signes de faiblesse avec des créations d'emplois réduites dans le secteur privé et une baisse du taux de chômage (4,1 % en juin) liée à celle du taux de participation. Le marché de l'immobilier commence également à se retourner comme le montre le recul mensuel des prix de l'immobilier en mars et avril.

Après une timide reprise en 2024, les perspectives de croissance de la zone euro ont été affectées par la hausse de l'incertitude liée aux politiques de Trump. La croissance au 2ème semestre 2024 a été de 0,4 % au 3ème trimestre et de 0,3 % au 4ème trimestre et s'est révélée plus forte dans les pays périphériques que dans les pays core comme la France et l'Allemagne. La demande interne en a été à l'origine et plus particulièrement la consommation des ménages. Ces derniers ont en effet bénéficié des gains de pouvoir d'achat, liés à la progression plus importante des salaires par rapport à l'inflation, et de la politique monétaire moins restrictive de la BCE. Au 1er trimestre 2025, la croissance est ressortie bien meilleure qu'attendu : 0,6 %. C'est l'effet miroir de la forte hausse des importations américaines. Les exportations de biens de la zone euro vers les Etats-Unis ont fortement augmenté en anticipation de la hausse des tarifs douaniers. La hausse a été spectaculaire pour les exportations de produits pharmaceutiques irlandais, qui sont potentiellement visés par de futurs tarifs. La demande interne s'est également révélée solide, cela a particulièrement concerné l'investissement et dans une moindre mesure la consommation des ménages. Au 2ème trimestre 2025, la croissance devrait corriger et rester quasiment atone. Depuis avril, les biens européens sont taxés à hauteur de 10 % par les américains, l'acier et l'aluminium de 50 % (initialement 25 %) et les voitures et pièces détachées de 25 %. Trump menace de les relever davantage et d'appliquer des tarifs réciproques pouvant aller jusqu'à 30 %, à partir du 1er août, en cas d'échec des négociations.

Face au revirement brutal des Etats-Unis vis-à-vis de ses alliés sur le plan de l'Otan, de l'Ukraine et leur rapprochement avec la Russie, l'Europe doit agir rapidement pour assurer sa propre sécurité et continuer de soutenir l'Ukraine. La Commission européenne a proposé un plan de 800 Mds d'euros, reposant essentiellement sur les dépenses des Etats membres, et l'Allemagne a annoncé une réforme du frein à la dette concernant les dépenses militaires ainsi qu'un fonds d'infrastructures de 500 Mds d'euros. Cela constitue un changement de politique majeur pour l'Allemagne. La forte hausse de l'investissement public va soutenir la croissance germanique et profiter à l'ensemble des pays de la zone euro compte tenu de l'importance des échanges intra-zone.



1. Rapport de Gestion

Le fort processus de désinflation qui s'est opéré courant 2022 est quasiment terminé. L'inflation est revenue en zone euro vers la cible de 2 % suivie par la BCE en juin 2025. L'inflation dans les services reste toutefois encore soutenue, reflet des tensions salariales, ce qui se traduit par une inflation sous-jacente de 2,3%. Aux Etats-Unis, la mesure préférée d'inflation de la Fed (le déflateur des dépenses de consommation) s'est établie à 2,3 % en mai 2025 et à 2,7 % pour l'inflation sous-jacente. Elle reste ainsi encore supérieure à la cible de 2 % suivie par la Banque centrale.

La nette désinflation, par rapport au pic observé à la mi 2022, a permis aux banques centrales, à l'exception de la Banque du Japon, d'amorcer un cycle de baisse de taux courant 2024, afin de rendre leur politique monétaire moins restrictive.

Après avoir laissé ses taux inchangés au niveau de [5,25% ; 5,50%] depuis juillet 2023, la Fédérale Reserve (Fed) a commencé fort son cycle de baisse de taux avec une réduction de 50 points de base (pb) de ses taux directeurs, la première depuis mars 2020, le 18 septembre 2024. Cette « recalibration » visant à rendre la politique monétaire moins restrictive a été motivée par les progrès significatifs réalisés en matière d'inflation dans un contexte de ralentissement du marché de l'emploi. Rassurée sur l'inflation, la Fed s'est focalisée sur son 2e mandat : celui d'un emploi maximal pour éviter un ralentissement trop marqué de celui-ci. Elle a de nouveau baissé ses taux de 25 points de base, le 7 novembre puis le 18 décembre, pour ramener le taux des Fed funds dans la fourchette [4,25% ; 4,50%]. La Banque centrale a par ailleurs réduit le rythme de contraction de son bilan à partir du mois de juin 2024 (**de 60 Mds de \$ par mois contre 95 Mds précédemment**). **A partir de 2025, la Fed a opté pour le statu quo** jugeant qu'elle était bien positionnée pour attendre d'avoir davantage de visibilité sur l'impact des politiques menées par la Maison Blanche. La Banque centrale se trouve dans une position inconfortable : la hausse de l'incertitude liée aux politiques menées par Donald Trump augmente le risque d'un taux de chômage plus élevé tout comme celui d'une inflation plus forte.

Le recul du taux d'inflation, de plus de 2,5 points de pourcentage par rapport à septembre 2023, et l'amélioration des perspectives d'inflation ont amené la BCE à réduire ses taux à partir du mois de juin 2024 et ceci à 8 reprises, pour un total de 200 points de base. Le taux de dépôt a ainsi été ramené à 2 % en juin 2025, contre un pic historique de 4 % entre septembre et mai 2023. La Banque centrale a continué dans le même temps la réduction de la taille de son bilan à travers les remboursements des TLTRO, la fin des réinvestissements des tombées dans le cadre de l'APP et le réinvestissement partiel des tombées du PEPP à partir du mois de juillet 2024 (au rythme de 7,5 Mds d'euros en moyenne par mois) pour y mettre un terme fin 2024.

MARCHES FINANCIERS

Les marchés obligataires souverains se sont révélés volatils sur l'année écoulée.

De juillet à septembre 2024, l'attente, par les investisseurs, du lancement du cycle d'assouplissement monétaire aux Etats-Unis s'est traduite par une détente des taux obligataires. Le taux 10 ans américain a ainsi atteint un plus bas de l'année à 3,62%, le 16 septembre. Le spread français par rapport à l'Allemagne, qui s'était écarté jusqu'à 82 pb le 27 juin 2024, contre 48 pb le 7 juin, à la veille de l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale, est resté sur des niveaux élevés au cours du 3ème trimestre 2024, évoluant entre 63 et 80 points de base.



1. Rapport de Gestion

A partir d'octobre, les taux obligataires se sont tendus en raison d'une croissance et d'une inflation américaine plus forte que prévu, réduisant les perspectives de réduction de taux de la part de la Fed. Ces tensions ont significativement augmenté sur les deux derniers mois de l'année 2024 à la suite de la victoire de Donald Trump aux élections présidentielles du 6 novembre. Les craintes de relèvement de tarifs douaniers, d'expulsions de travailleurs immigrés illégaux et la perspective de baisse d'impôts massives pour les entreprises ont généré des craintes sur les finances publiques et une hausse des anticipations d'inflation. Le taux à 10 ans américain a ainsi augmenté de près de 80 pb au 4ème trimestre pour clôturer à 4,6 %, le 31 décembre. Ces tensions se sont propagées aux taux européens dans une plus faible ampleur : le taux 10 ans allemand a augmenté de 24 pb et le 10 ans français de 28 pb sur les 3 derniers mois de l'année 2024.

Après avoir atteint un plus haut de l'année écoulée à 4,8 %, le 14 janvier 2025, le taux 10 ans américain a baissé. La politique chaotique menée par Donald Trump a généré des craintes sur la croissance américaine. Cela a contrasté avec les tensions qui se sont exercées sur les taux longs européens au début du mois de mars à la suite de l'annonce d'une réforme du frein à la dette en Allemagne, pour financer la hausse des dépenses militaires, et du plan d'infrastructures de 500 Mds d'euros. Le taux 10 ans allemand s'est ainsi tendu de 30 pb sur l'annonce, entre le 4 et le 5 mars, pour s'établir à 2,80 %, en anticipation de plus importantes émissions du gouvernement allemand pour financer ces dépenses.

Quelle a été la politique de gestion dans ce contexte ?

Le fonds a un profil défensif dans sa catégorie avec des investissements de haute qualité crédit à moins de 6 mois. La WAL du fonds a progressé sur l'exercice en raison de spreads attractifs sur la partie 3-6 mois. Notre WAL va continuer d'évoluer proche des 80 jours avec une grande majorité d'investissement Commercial Paper permettant une très faible volatilité et une régularité de performance.

Nous avons décidé de neutraliser la volatilité des taux en raison des fortes incertitudes sur l'amplitude et la fréquence des baisses de taux. La WAM du fonds a donc évolué proche de 5 -10 jours avec des investissements indexés contre Estr ou des taux fixes avec swaps de taux.

Voici en détail les performances des différentes parts :

- 4071 - 000OM7 : Ostrum SRI Cash
 - o FR0010529743 Perf nette 3,52 % Perf bench 3,444 %
 - o FR0010392951 Perf nette 3,52 % Perf bench 3,444 %
 - o FR0010492728 Perf nette 3,36 % Perf bench 3,444 %
 - o FR0010579805 Perf nette 3,36 % Perf bench 3,444 %
 - o FR0010622480 Perf nette 3,35 % Perf bench 3,444 %
 - o FR0010622514 Perf nette 3,35 % Perf bench 3,444 %
 - o FR0010622639 Perf nette 3,36 % Perf bench 3,444 %
 - o FR0012750461 Perf nette 3,51 % Perf bench 3,444 %
 - o FR0013188752 Perf nette 3,51 % Perf bench 3,444 %
 - o FR001400HDP6 Perf nette 3,35 % Perf bench 3,444 %
 - o FR001400HDS0 Perf nette 3,53 % Perf bench 3,444 %



1. Rapport de Gestion

A noter que le fonds a renouvelé fin 2024 son label ESG V3 avec des critères plus stricts en matière d'exclusion (filtre passant de 20% à 25% en 2025, puis à 30% en 2026)...

Également , le prospectus du fonds a été mis à jour au cour du deuxième trimestre 2025 permettant une légère extension de maturité de 6 à 7 mois sur les investissements.

Le fonds est labellisé ISR, chaque investissement est évalué en intégrant les critères de gouvernance responsable, de gestion durable des ressources, de transition énergétique et économique, et de développement des territoires.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



1. Rapport de Gestion

b) Informations sur l'OPC

■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BANQUE FEDERAT 270225 FIX 0.0	299 978 334,90	300 000 000,00
KBC BANK ZCP 10-04-24	299 967 420,21	300 000 000,00
KBC BANK 290524 FIX 0.0	299 967 420,21	300 000 000,00
KBC BANK 150424 FIX 0.0	299 902 281,84	300 000 000,00
SPAI LETR DEL TESO ZCP 09-05-25	226 887 575,63	227 408 235,75
BPCE SA 141124 OISEST 0.18	200 000 000,00	203 179 365,40
NATIXIS 070425 OISEST 0.17	200 000 000,00	200 012 952,44
BNP PARIBAS 040425 OISEST 0.165	200 000 000,00	200 003 407,05
ENGIE SA 060225 OISEST 0.12	200 000 000,00	199 995 925,18
KBC BANK 130325 FIX 0.0	199 986 612,01	200 000 000,00

■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir

01/01/2025 : Modification du FCP conformément au nouveau label ISR.

■ OPC Indiciel

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des OPC indiciels.

■ Fonds de fonds alternatifs

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des fonds de fonds alternatifs.

■ Réglementation SFTR en EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

■ Accès à la documentation

La documentation légale du fonds (DICI, prospectus, rapports périodiques...) est disponible auprès de la société de gestion, à son siège ou à l'adresse e-mail suivante : ClientServicingAM@natixis.com



1. Rapport de Gestion

■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA) en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 0,00

o Prêts de titres : 0,00

o Emprunt de titres : 0,00

o Prises en pensions : 0,00

o Mises en pensions : 0,00

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 5 051 320 975,49

o Change à terme : 362 743 086,49

o Future : 0,00

o Options : 0,00

o Swap : 4 688 577 889,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE
	BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3
	CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG
	CREDIT AGRICOLE CIB
	EUREX CLEARING AG
	J.P.MORGAN AG FRANCFORT
	SOCIETE GENERALE PAR

(*) Sauf les dérivés listés.



1. Rapport de Gestion

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	4 575 000,00
Total	4 575 000,00
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	0,00
Total	0,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	546 282,64
. Autres revenus	0,00
Total des revenus	546 282,64
. Frais opérationnels directs	0,00
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
Total des frais	0,00

(*) Les autres revenus et autres frais correspondent à la rémunération du placement en compte de dépôt des garanties financières reçues en espèces qui varie en fonction des conditions de marché, et d'éventuels autres produits sur comptes financiers et charges sur dettes financières non liés aux techniques de gestion efficace.



1. Rapport de Gestion

c) Informations sur les risques

■ Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul retenue par la Société de Gestion pour mesurer le risque global de ce fonds est celle de l'engagement.

■ Exposition à la titrisation

Cet OPC n'est pas concerné par l'exposition à la titrisation.

■ Gestion des risques

Néant.

■ Gestion des liquidités

Néant.

■ Traitement des actifs non liquides

Cet OPC n'est pas concerné.



1. Rapport de Gestion

d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)

La prise en compte de critères ESG dans le processus d'investissement est explicitée en détail dans le pre-contractual document annexé au prospectus du fonds.

Information sur le règlement Taxonomie (UE) 2020/852 : Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.



2. Engagements de gouvernance et compliance

■ Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties - Exécution des ordres

Dans le cadre du respect par la Société de gestion de son obligation de « best execution », la sélection et le suivi des intermédiaires taux, des brokers actions et des contreparties sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires/contreparties et d'exécution des ordres de la société de gestion est disponible sur son site internet : <https://www.im.natixis.com/fr-fr/site-information/regulatory-information>.

■ Politique de vote

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les fonds qu'elle gère, ainsi que le dernier compte-rendu annuel sont consultables au siège de la Société ou sur son site internet : <https://www.im.natixis.com/fr-fr/site-information/regulatory-information>.

■ Politique de rémunération de la société de gestion délégante

La présente politique de rémunération de NIMI est composée de principes généraux applicables à l'ensemble des collaborateurs (cf. point I), de principes spécifiques applicables à la population identifiée par AIFM et UCITS V (cf. point II) et d'un dispositif de gouvernance applicable à l'ensemble des collaborateurs (cf. point III).

Elle s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération définie par NATIXIS et elle est établie en conformité avec les dispositions relatives à la rémunération figurant dans les textes réglementaires suivants, ainsi que les orientations de l'European Securities and Markets Authority (ESMA) et les positions de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) qui en découlent :

- Directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2013-676 du 27 juillet 2013 (« Directive AIFM »).
- Directive 2014/91/UE du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2016-312 du 17 mars 2016 (« Directive UCITS V »).
- Directive 2014/65/UE du Parlement Européen et du Conseil du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2016-827 du 23 juin 2016, complétée par le Règlement Délégué 2017/565/UE du 25 avril 2016 (« Directive MIFII »).
- Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers

I- Principes généraux de la politique de rémunération

La politique de rémunération est un élément stratégique de la politique de NIMI. Outil de mobilisation et d'engagement des collaborateurs, elle veille, dans le cadre d'un strict respect des grands équilibres financiers et de la réglementation, à être compétitive et attractive au regard des pratiques de marché.



2. Engagements de gouvernance et compliance

La politique de rémunération de NIMI, qui s'applique à l'ensemble des collaborateurs, intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des collaborateurs avec ceux des investisseurs :

- Elle est cohérente et favorise une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des produits gérés.
- Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion et des produits qu'elle gère et à ceux des investisseurs, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération englobe l'ensemble des composantes de la rémunération, qui comprennent la rémunération fixe et, le cas échéant, la rémunération variable.

La rémunération fixe rétribue les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité. Elle tient compte des conditions de marché.

La rémunération variable est fonction de l'évaluation de la performance collective, mesurée à la fois au niveau de la société de gestion et des produits gérés, et de la performance individuelle. Elle tient compte d'éléments quantitatifs et qualitatifs, qui peuvent être établis sur base annuelle ou pluriannuelle.

I-1. Définition de la performance

L'évaluation objective et transparente de la performance annuelle et pluriannuelle sur la base d'objectifs prédéfinis est le prérequis de l'application de la politique de rémunération de NIMI. Elle assure un traitement équitable et sélectif des collaborateurs. Cette évaluation est partagée entre le collaborateur et son manager lors d'un entretien individuel d'évaluation.

La contribution et le niveau de performance de chacun des collaborateurs sont évalués au regard de ses fonctions, de ses missions et de son niveau de responsabilité dans la société de gestion. Dans ce cadre, la politique de rémunération distingue plusieurs catégories de personnel :

- Le Comité de direction est évalué sur sa contribution à la définition et la mise en œuvre de la stratégie de la société de gestion, cette stratégie s'inscrivant dans celle de la plateforme internationale de distribution et dans celle de Solutions. Le Comité de direction est également évalué sur sa capacité à développer les performances des offres de produits et de services, sur la performance de l'activité de distribution, et plus globalement sur le développement du modèle multi-boutiques du groupe, ainsi que sur la performance financière ajustée des risques sur son périmètre de supervision. Pour cette catégorie, la performance s'apprécie annuellement au travers d'indicateurs quantitatifs liés à l'évolution des résultats économiques de NIMI et des activités supervisées ainsi que d'une contribution à la performance globale de NATIXIS IM. La performance s'apprécie également à travers l'atteinte d'objectifs qualitatifs tels que la qualité du management et/ou la responsabilité/contribution à des chantiers transversaux.
- Les fonctions de support sont évaluées sur leur capacité à accompagner proactivement les enjeux stratégiques de la société de gestion. La performance individuelle est appréciée annuellement par l'atteinte d'objectifs qualitatifs tels que la qualité de l'activité récurrente et/ou du degré de participation à des chantiers transversaux ou à des projets stratégiques/réglementaires. Ces objectifs sont définis annuellement en cohérence avec ceux de NIMI et ceux de la plateforme internationale de distribution et, le cas échéant, de Solutions.



2. Engagements de gouvernance et compliance

- L'évaluation de la performance des fonctions de contrôle repose sur l'appréciation de critères qualitatifs uniquement tels que la participation à des chantiers transversaux ou à des projets stratégiques/réglementaires, définis annuellement, afin de ne pas compromettre leur indépendance, ni créer de conflit d'intérêt avec les activités qu'elles contrôlent.
- La performance des fonctions de gestion est évaluée selon un critère quantitatif lié à la génération de valeur par l'allocation, complété de critères qualitatifs. Le critère quantitatif reflète les enjeux de développement des performances de gestion recherchés par les investisseurs sans toutefois autoriser une prise de risque excessive pouvant avoir une incidence sur le profil de risque de NIMI et/ou des produits gérés. Ce critère quantitatif est calculé sur une période prédéfinie en ligne avec l'horizon de performance ajustée des risques des fonds gérés et de la société de gestion.

Des critères spécifiques intégrant les risques en matière de durabilité, i.e. les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance, doivent enfin être définis pour l'ensemble des collaborateurs des équipes de gestion.

- L'évaluation de performance des fonctions de gestion de dette privée sur actifs réels repose sur deux critères (un quantitatif, un qualitatif) dont la bonne réalisation concourt à la fois à l'intérêt de la société de gestion et des clients investisseurs dans les fonds et stratégies gérés par l'équipe.

Le critère quantitatif consiste à mesurer le montant de fonds levés auprès des investisseurs et reflète la participation de chaque gérant au développement des encours sous gestion, générateurs de revenus pour l'activité. Le critère qualitatif vise à s'assurer que les investissements réalisés pour le compte des clients l'ont été selon l'application stricte des critères d'investissement définis avec ces derniers. Il a aussi pour objectif de s'assurer, lors de l'investissement et pendant toute la durée de détention de ces transactions, que le gérant a identifié les facteurs de risques de façon exhaustive, et anticipée. En cas de survenance d'un des facteurs de risque, il sera tenu compte de la pertinence des mesures de remédiation qui seront exécutées avec diligence et dans le seul intérêt de l'investisseur. De manière plus spécifique, ce facteur ne consiste pas à pénaliser le gérant en raison de l'occurrence d'un événement de crédit (le risque de crédit est en effet consubstantiel à cette activité). Il vise à assurer les clients qu'une analyse exhaustive des risques et de ses facteurs d'atténuation a été réalisée ab initio, puis grâce à un processus de contrôle, pendant toute la durée de détention des investissements. Il permet de mettre en œuvre une réaction réfléchie et efficace, dans le cas d'un événement de crédit, afin d'en neutraliser ou limiter l'impact pour l'investisseur.

- L'évaluation de la performance des fonctions de distribution repose sur l'appréciation de critères quantitatifs et qualitatifs. Les critères quantitatifs s'appuient sur la collecte brute, la collecte nette, le chiffre d'affaires, la rentabilité des encours et leurs évolutions. Les critères qualitatifs incluent notamment la diversification et le développement du fonds de commerce (nouveaux clients ; nouveaux affiliés ; nouvelles expertises ; ...) et la prise en compte conjointe des intérêts de NIMI et de ceux des clients.

L'évaluation de la performance intègre, pour toutes les catégories de personnel, des critères qualitatifs.

Ces critères qualitatifs intègrent toujours le respect de la réglementation et des procédures internes en matière de gestion des risques et de respect de la conformité de NIMI.



2. Engagements de gouvernance et compliance

Ils peuvent par ailleurs porter sur la qualité de la relation avec les clients incluant le niveau d'expertise et de conseil apportés, la contribution à la fiabilisation d'un processus, la participation à un projet transversal, la contribution au développement de nouvelles expertises, la participation au développement de l'efficacité opérationnelle ou tous autres sujets définis en déclinaison des objectifs stratégiques de NIMI.

Pour chaque catégorie de personnel, l'ensemble des objectifs quantitatifs et qualitatifs sont définis et communiqués individuellement en début d'année, en déclinaison des objectifs stratégiques de NIMI.

I-2. Composantes de la rémunération

I-2.1. Rémunération fixe

NIMI veille à maintenir un niveau de rémunération fixe suffisant pour rémunérer l'activité professionnelle des collaborateurs.

La rémunération fixe rémunère les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité attendus dans une fonction.

Le positionnement des rémunérations fixes est étudié périodiquement pour s'assurer de sa cohérence vis-à-vis des pratiques de marché géographiques et professionnelles.

La revalorisation des salaires fixes est analysée une fois par an dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations. En dehors de cette période, seuls les cas de promotion, de mobilité professionnelle ou de situation individuelle exceptionnelle peuvent donner lieu à une revalorisation.

I-2.2. Rémunération variable

Les enveloppes de rémunérations variables sont définies en fonction des résultats annuels de NIMI, de la plateforme internationale de distribution, de Solutions mais également en fonction d'éléments qualitatifs, comme les pratiques des entreprises concurrentes, les conditions générales de marché dans lesquelles les résultats ont été obtenus et les facteurs qui ont pu influencer de manière temporaire sur la performance du métier.

Les rémunérations variables, qui peuvent être attribuées le cas échéant, rémunèrent une performance annuelle individuelle s'inscrivant dans le cadre d'une performance collective.

Les rémunérations variables collectives de NIMI sont constituées d'un dispositif d'intéressement et de participation, associé à un plan d'épargne d'entreprise (PEE) et à un plan d'épargne retraite collectif (PERCOL). Les collaborateurs peuvent bénéficier, dans le cadre de ces plans, d'un dispositif d'abondement.

Ces rémunérations variables collectives n'ont aucun effet incitatif sur la gestion des risques de NIMI et/ou des produits gérés et n'entrent pas dans le champ d'application des directives AIFM ou UCITS V.



2. Engagements de gouvernance et compliance

Dans le respect des enveloppes globales de rémunérations variables, les rémunérations variables individuelles sont attribuées, dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations, de manière discrétionnaire objectivée au regard de l'évaluation d'une performance individuelle et de la manière dont cette performance est atteinte. La rémunération variable attribuée aux collaborateurs est impactée en cas de gestion inappropriée des risques et de la conformité, ou de non-respect de la réglementation et des procédures internes sur l'année considérée (cf. I-1. ci-dessus).

La population identifiée est soumise à des obligations spécifiques en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'attribution de la rémunération variable individuelle.

En cas de perte ou de baisse significative de ses résultats, NIMI peut également décider de réduire voire d'annuler en totalité l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

De même, en cas de concrétisation d'un risque majeur en matière de durabilité, i.e. de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui aurait une incidence négative significative et durable sur la valeur des fonds/produits gérés, l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles pourra être réduite voire annulée, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

Aucune garantie contractuelle n'encadre les rémunérations variables, à l'exclusion parfois de rémunérations variables attribuées pour une première année d'exercice dans le cadre d'un recrutement externe.

Les dispositifs de type « parachute doré » sont prohibés. Les paiements liés à la résiliation anticipée du contrat de travail sont définis en fonction des dispositions légales (indemnités légales et conventionnelles) et des performances du bénéficiaire, de son activité d'appartenance et de l'ensemble de la société de gestion réalisées sur la durée et ils sont conçus de manière à ne pas récompenser l'échec.

La rémunération variable n'est pas versée par le biais d'instruments ou de méthodes qui facilitent le contournement des exigences établies dans la réglementation.

I-2.3. Dispositif de fidélisation des collaborateurs clés

NIMI souhaite pouvoir garantir à ses investisseurs la stabilité de ses équipes.

Pour ce faire, un dispositif de rémunération différée a été intégré aux politiques de rémunération.

Ce dispositif conduit, au-delà d'un certain seuil de variable, à allouer une part de la rémunération variable sous la forme de numéraire indexé sur l'évolution de la performance financière consolidée de NATIXIS IM mesurée par son Résultat Courant Avant Impôt (RCAI), constatée chaque année sur une période de 3 ans minimum. La part de rémunération variable ainsi différée est acquise par tranches égales sur une période de 3 ans minimum et permet d'associer les collaborateurs aux performances de NATIXIS IM. Le taux de rémunération variable différée résulte de l'application d'une table de différés.



2. Engagements de gouvernance et compliance

Ce dispositif est soumis à des conditions de présence et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque de NIMI. L'acquisition de ces tranches peut faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

I-2.4. Equilibre entre rémunération fixe et variable

NIMI s'assure qu'il existe un équilibre approprié entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et que la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable. L'ensemble des situations individuelles, pour lesquelles la rémunération variable représente plus de deux fois la rémunération fixe et qui peuvent s'expliquer par la pratique de marché et/ou un niveau de responsabilités, de performance et de comportement exceptionnel, sont documentées par la Direction des ressources humaines dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations.

II- Déclinaison du dispositif applicable à la population identifiée au titre d'AIFM et/ou UCITS V

II-1. Population identifiée

Conformément aux dispositions réglementaires, la population identifiée de NIMI comprend les catégories de personnel, y compris la direction générale, les preneurs de risques et les personnes exerçant une fonction de contrôle, ainsi que tout employé qui, au vu de sa rémunération globale, se situe dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques, dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et/ou des produits gérés par celle-ci. Ces personnes sont identifiées en fonction de leur activité professionnelle, de leur niveau de responsabilité ou de leur niveau de rémunération totale.

Dans une perspective de cohérence et d'harmonisation, NIMI a décidé de mettre en œuvre le dispositif applicable à la population identifiée sur l'ensemble du périmètre des produits gérés (mandats, OPCVM et AIF).

Les catégories de population suivantes sont notamment identifiées :

- Les membres de l'organe de direction,
- Les membres du personnel responsables de la gestion de portefeuille,
- Les responsables des fonctions de contrôle (risques, conformité et contrôle interne),
- Les responsables des activités de support ou administratives,
- Les autres preneurs de risques,
- Les collaborateurs qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques.

Chaque année, en amont de la revue annuelle des rémunérations, la Direction des ressources humaines détermine et formalise la méthodologie d'identification et le périmètre de la population identifiée de NIMI, en lien avec le Directeur des contrôles permanents.

Le périmètre de l'ensemble de la population identifiée est ensuite validé par la Direction générale de NIMI puis remonté à son Conseil d'administration dans son rôle de fonction de surveillance, et enfin présenté au Comité des rémunérations de NATIXIS.



2. Engagements de gouvernance et compliance

L'ensemble du processus d'identification est documenté et archivé par la Direction des ressources humaines. Les collaborateurs concernés sont en outre informés de leur statut.

II-2. Dispositif applicable aux rémunérations variables attribuées à la population identifiée

En conformité avec la réglementation et afin de garantir l'alignement entre les collaborateurs et les investisseurs et la société de gestion, la rémunération variable de la population identifiée, dès lors qu'elle dépasse un certain seuil, est pour partie différée et pour partie attribuée sous forme d'instrument financier sur une période de 3 ans minimum, avec une acquisition prorata temporis.

La proportion de la rémunération variable, qui est différée sur 3 ans, croît avec le montant de rémunération variable attribuée et peut atteindre 60% pour les rémunérations les plus élevées de NIMI. Actuellement, les modalités d'application du différé sont les suivantes :

- Jusqu'à 199 K€ de rémunération variable : pas de différé,
- Entre 200 K€ et 499 K€ : 50% de différé au 1^{er} euro,
- A partir de 500 K€ : 60% de différé au 1^{er} euro.

Les seuils de déclenchement des rémunérations variables différées sont susceptibles d'évolution en fonction de la réglementation ou d'évolution des politiques internes. Dans ce cas, les nouveaux seuils définis sont soumis à l'approbation du Comité de direction de NIMI et du Comité des rémunérations de NATIXIS.

La rémunération variable est en outre attribuée à hauteur de 50% minimum en instrument financier ayant la forme de numéraire indexé :

- Pour les équipes qui participent directement à la gestion de portefeuille, à l'exception des équipes de gestion de dette privée sur actifs réels, sur la performance d'un panier de produits gérés par NIMI.
- Pour les équipes qui ne participent pas directement à la gestion de portefeuille et pour les équipes de gestion de dette privée sur actifs réels, sur l'évolution de la performance financière consolidée de NATIXIS IM mesurée par son Résultat Courant Avant Impôt (RCAI), constatée chaque année sur une période de 3 ans minimum.

L'acquisition de la part de la rémunération variable, qui est différée, est soumise à des conditions de présence, de performance financière consolidée de NATIXIS IM et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque de NIMI et/ou des produits gérés.

Cette acquisition est également soumise à des obligations en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'acquisition. Elle peut enfin faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

Les collaborateurs bénéficiant d'une rémunération variable différée ont l'interdiction de recourir, sur la totalité de la période d'acquisition, à des stratégies individuelles de couverture ou d'assurance.

Les modalités et conditions de détermination, de valorisation, d'attribution, d'acquisition et de paiement de la rémunération variable différée en équivalent instrument financier sont détaillées dans les Long Term Incentive Plans (LTIP) de NIMI et de NATIXIS IM.



2. Engagements de gouvernance et compliance

III- Gouvernance

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont définis et formalisés par la Direction des ressources humaines de NIMI en cohérence avec la politique applicable au sein de la plateforme internationale de distribution.

La Direction des contrôles permanents et la Direction des risques de NIMI ont pour leur part un rôle actif dans l'élaboration, la surveillance continue et l'évaluation de la politique de rémunération. Elles sont ainsi impliquées dans la détermination de la stratégie globale applicable à la société de gestion, aux fins de promouvoir le développement d'une gestion des risques efficace. A ce titre, elles interviennent dans la détermination du périmètre de population identifiée. Elles sont aussi en charge de l'évaluation de l'incidence de la structure de rémunération variable sur le profil de risque des gestionnaires.

La politique de rémunération de NIMI est validée par le Conseil d'administration de NIMI, dans son rôle de fonction de surveillance.

Les principes généraux et spécifiques, les modalités d'application et données chiffrées de la politique de rémunération, comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont approuvés successivement, de manière détaillée, par les membres du Comité de direction de NIMI, puis par un Comité intermédiaire, établi au niveau de la Fédération, ensemble qui regroupe toutes les fonctions de distribution, de support et de contrôle du Groupe NATIXIS IM et qui intègre notamment NIMI. Ce Comité intermédiaire réunit la Direction générale de NIMI et la Direction générale de NATIXIS IM. Cette dernière soumet ensuite, sous un format plus synthétique, les éléments ci-dessus à l'approbation de la Direction générale de NATIXIS, qui remonte en dernier lieu au Comité des rémunérations de NATIXIS.

NIMI, qui n'a pas de Comité des rémunérations en propre mais qui appartient au Groupe NATIXIS, reporte en effet au Comité des rémunérations de NATIXIS.

Le Comité des rémunérations de NATIXIS est établi et agit en conformité avec la réglementation ¹ :

- Tant dans sa composition : indépendance et expertise de ses membres, dont la majorité, en ce compris son Président, n'exercent pas de fonctions exécutives au sein de NIMI, sont externes au Groupe NATIXIS et sont donc totalement indépendants.
- Que dans l'exercice de ses missions, qui plus spécifiquement sur les sociétés de gestion comprennent les rôles suivants :
 - o Recommandation et assistance du Conseil d'administration pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de rémunération de la société de gestion.
 - o Assistance du Conseil d'administration dans la supervision de l'élaboration et du fonctionnement du système de rémunération de la société de gestion.
 - o Attention particulière accordée à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir la prise en compte de façon appropriée par le système de rémunération de toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et la compatibilité de la politique de rémunération avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la société de gestion et des produits gérés avec ceux des investisseurs.

¹ : Pour plus de détail sur la composition et le rôle du Comité des rémunérations de NATIXIS, voir le Document de référence de la société.



2. Engagements de gouvernance et compliance

Dans ce cadre, les principes généraux et spécifiques, la conformité de la politique de rémunération de NIMI avec les réglementations auxquelles elle est soumise et les modalités d'application et données chiffrées de synthèse de sa politique de rémunération, comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont soumis en dernière instance à la revue du Comité des rémunérations de NATIXIS, puis approuvés par son Conseil d'administration, dans son rôle de fonction de surveillance.

La rémunération du Directeur général de NIMI est déterminée par la Direction générale de NATIXIS IM et de NATIXIS, puis présentée au Comité des rémunérations de NATIXIS.

Les rémunérations des Directeurs des risques et de la conformité de NIMI sont revues, dans le cadre des revues indépendantes menées par les filières risques et conformité, par les Directeurs des risques et de la conformité de NATIXIS IM. Elles sont ensuite soumises au Comité des rémunérations de NATIXIS.

In fine, l'ensemble des rôles attribués aux comités des rémunérations et prévus par les textes réglementaires sont en pratique remplis par le Comité intermédiaire établi au niveau de la Fédération, qui intègre NIMI, et/ou par le Comité des rémunérations de NATIXIS.

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont communiqués en interne à l'ensemble des collaborateurs et aux membres du comité d'entreprise. NIMI se conforme également à l'ensemble de ses obligations en matière de publicité externe.

L'ensemble de ce processus de revue, de validation et de communication a lieu chaque année. Il intègre les éventuelles évolutions réglementaires et contextuelles et se fait en cohérence avec la politique de rémunération de NATIXIS.

Enfin, l'ensemble de la politique de rémunération de NIMI fait l'objet d'une revue annuelle centralisée et indépendante par la Direction de l'Audit interne de NATIXIS IM.

Quand NIMI délègue la gestion financière d'un des portefeuilles dont elle est société de gestion à une autre société de gestion, elle s'assure du respect des réglementations en vigueur par cette société délégataire.



2. Engagements de gouvernance et compliance

Rémunération versée au titre du dernier exercice

Le montant total des rémunérations pour l'exercice, ventilé en rémunérations fixes et rémunérations variables, versées par la société de gestion à son personnel, et le nombre de bénéficiaires :

Rémunérations fixes 2024* :	23 029 378 €
Rémunérations variables attribués au titre de 2024 :	9 317 275 €
Effectifs concernés :	284

*Rémunérations fixes théoriques en ETP décembre 2024

Le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et/ou des portefeuilles :

Rémunération totale attribuée au titre de 2024 :	4 669 102 €	dont,
- Cadres supérieurs :	2 516 750 €	
- Membres du personnel :	2 152 352 €	
Effectifs concernés :	24	



2. Engagements de gouvernance et compliance

■ Politique de rémunération de la société de gestion déléguataire

La présente politique de rémunération d'Ostrum Asset Management est composée de principes généraux applicables à l'ensemble des collaborateurs (cf. « 2. Principes généraux »), de principes spécifiques applicables à la population identifiée par AIFM et UCITS V (cf. « Déclinaison du dispositif applicable à la population identifiée au titre d'AIFM et / ou UCITS V ») et d'un dispositif de gouvernance applicable à l'ensemble des collaborateurs (cf. « Gouvernance »).

Elle s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération définie par Natixis et elle est établie en conformité avec les dispositions relatives à la rémunération figurant dans les textes réglementaires suivants, ainsi que les orientations de l'European Securities and Markets Authority (ESMA) et les positions de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) qui en découlent :

- Directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2013-676 du 27 juillet 2013 (« Directive AIFM »).
- Directive 2014/91/UE du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2016-312 du 17 mars 2016 (« Directive UCITS V »).
- Directive 2014/65/UE du Parlement Européen et du Conseil du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2016-827 du 23 juin 2016, complétée par le Règlement Délégué 2017/565/UE du 25 avril 2016 (« Directive MIF II »).
- Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

I. PRINCIPES GENERAUX DE LA POLITIQUE DE REMUNERATION

La politique de rémunération est un élément stratégique de la politique d'Ostrum Asset Management. Outil de mobilisation et d'engagement des collaborateurs, elle veille, dans le cadre d'un strict respect des grands équilibres financiers et de la réglementation, à être compétitive et attractive au regard des pratiques de marché.

La politique de rémunération d'Ostrum Asset Management, qui s'applique à l'ensemble des collaborateurs, intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des collaborateurs avec ceux des investisseurs :

- Elle est cohérente et favorise une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des produits gérés.
- Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion et des produits qu'elle gère et à ceux des investisseurs, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération englobe l'ensemble des composantes de la rémunération, qui comprennent la rémunération fixe et, le cas échéant, la rémunération variable.



2. Engagements de gouvernance et compliance

La rémunération fixe rétribue les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité. Elle tient compte des conditions de marché.

La rémunération variable est fonction de l'évaluation de la performance collective, mesurée à la fois au niveau de la société de gestion et des produits gérés, et de la performance individuelle. Elle tient compte d'éléments quantitatifs et qualitatifs, qui peuvent être établis sur base annuelle ou pluriannuelle.

I.1. DEFINITION DE LA PERFORMANCE

L'évaluation objective et transparente de la performance annuelle et pluriannuelle sur la base d'objectifs prédéfinis est le prérequis de l'application de la politique de rémunération d'Ostrum Asset Management. Elle assure un traitement équitable et sélectif des collaborateurs. Cette évaluation est partagée entre le collaborateur et son manager lors d'un entretien individuel d'évaluation.

La contribution et le niveau de performance de chacun des collaborateurs sont évalués au regard de ses fonctions, de ses missions et de son niveau de responsabilité dans la société de gestion. Dans ce cadre, la politique de rémunération distingue plusieurs catégories de personnel :

- Le Comité exécutif est évalué sur sa contribution à la définition et la mise en œuvre de la stratégie de la société de gestion et sur sa capacité à développer les performances des offres de produits et de services et la performance financière ajustée des risques sur son périmètre de supervision. Pour cette catégorie, la performance s'apprécie annuellement au travers d'indicateurs quantitatifs, tels que l'évolution des résultats financiers d'Ostrum Asset Management et des activités supervisées ainsi que d'éléments qualitatifs tels que la qualité du management et / ou la responsabilité/contribution à des chantiers transversaux.
- Les fonctions de support sont évaluées sur leur capacité à accompagner les enjeux stratégiques de la société de gestion. La performance individuelle est appréciée annuellement en fonction de la qualité de l'activité récurrente et / ou du degré de participation à des chantiers transversaux ou à des projets stratégiques / réglementaires.
- L'évaluation de la performance des fonctions de contrôle repose sur l'appréciation de critères qualitatifs uniquement tels que la participation à des chantiers transversaux ou à des projets stratégiques / réglementaires, définis annuellement, afin de ne pas compromettre leur indépendance, ni créer de conflit d'intérêt avec les activités qu'elles contrôlent.
- La performance des fonctions de gestion est évaluée selon des critères quantitatifs, complétés de critères qualitatifs. Les critères quantitatifs reflètent les enjeux de développement des performances de gestion recherchés par les investisseurs sans toutefois autoriser une prise de risque excessive pouvant avoir une incidence sur le profil de risque d'Ostrum Asset Management et / ou des produits gérés. Ces critères quantitatifs sont calculés sur une période prédéfinie en ligne avec l'horizon de performance ajustée des risques des fonds gérés et de la société de gestion.



2. Engagements de gouvernance et compliance

L'évaluation de la performance intègre, pour toutes les catégories de personnel, des critères qualitatifs. Ces critères qualitatifs intègrent toujours le respect de la réglementation et des procédures internes en matière de gestion des risques et de respect de la conformité d'Ostrum Asset Management.

Ils peuvent par ailleurs porter sur la qualité de la relation avec les clients incluant le niveau d'expertise et de conseil apportés, la contribution à la fiabilisation d'un processus, la participation à un projet transversal, la contribution au développement de nouvelles expertises, la participation au développement de l'efficacité opérationnelle ou tous autres sujets définis en déclinaison des objectifs stratégiques d'Ostrum Asset Management.

Le mode de détermination de la rémunération variable des gérants est conforme à l'objectif de servir au mieux les intérêts des clients avec une évaluation de leur satisfaction appréciée à travers les réponses à un questionnaire. Les responsables métier complètent cette évaluation par une analyse des éléments d'appréciation communiqués par les clients et s'assurent que les gérants exercent le niveau de vigilance adapté face aux demandes du client, en s'assurant notamment qu'elles demeurent appropriées.

Des critères spécifiques intégrant les risques en matière de durabilité, i.e. les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance, doivent enfin être définis pour les membres du Comité exécutif, ainsi que pour les gérants et les analystes au sein des équipes de gestion.

Pour chaque catégorie de personnel, l'ensemble des objectifs quantitatifs et qualitatifs sont définis et communiqués individuellement en début d'année, en déclinaison des objectifs stratégiques d'Ostrum Asset Management.

I-2. COMPOSANTES DE LA REMUNERATION

I-2.1. Rémunération fixe

Ostrum Asset Management veille à maintenir un niveau de rémunération fixe suffisant pour rémunérer l'activité professionnelle des collaborateurs.

La rémunération fixe rémunère les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité attendus dans une fonction.

Le positionnement des rémunérations fixes est étudié périodiquement pour s'assurer de sa cohérence vis-à-vis des pratiques de marché géographiques et professionnelles.

La revalorisation des salaires fixes est analysée une fois par an dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations. En dehors de cette période, seuls les cas de promotion, de mobilité professionnelle ou de situation individuelle exceptionnelle peuvent donner lieu à une revalorisation.



2. Engagements de gouvernance et compliance

I-2.2. Rémunération variable

Les enveloppes de rémunérations variables sont définies en fonction des résultats annuels d'Ostrum Asset Management mais également en fonction d'éléments qualitatifs, comme les pratiques des entreprises concurrentes, les conditions générales de marché dans lesquelles les résultats ont été obtenus et les facteurs qui ont pu influencer de manière temporaire sur la performance du métier.

Les rémunérations variables, qui peuvent être attribuées le cas échéant, rémunèrent une performance annuelle, collective et / ou individuelle.

Les rémunérations variables collectives d'Ostrum Asset Management sont constituées d'un dispositif d'intéressement et de participation, associé à un plan d'épargne d'entreprise (PEE) et à un plan d'épargne retraite collectif (PERCOL). Les collaborateurs peuvent bénéficier, dans le cadre de ces plans, d'un dispositif d'abondement.

Ces rémunérations variables collectives n'ont aucun effet incitatif sur la gestion des risques d'Ostrum Asset Management et / ou des produits gérés et n'entrent pas dans le champ d'application des directives AIFM ou UCITS V.

Dans le respect des enveloppes globales de rémunérations variables, les rémunérations variables individuelles sont attribuées, dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations, de manière discrétionnaire objectivée au regard de l'évaluation d'une performance individuelle et de la manière dont cette performance est atteinte. La rémunération variable attribuée aux collaborateurs est impactée en cas de gestion inappropriée des risques et de la conformité, ou de non-respect de la réglementation et des procédures internes sur l'année considérée (cf. « 2.1. Définition de la performance » ci-dessus).

La population identifiée est soumise à des obligations spécifiques en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'attribution de la rémunération variable individuelle.

En cas de perte ou de baisse significative de ses résultats, Ostrum Asset Management peut également décider de réduire voire d'annuler en totalité l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

De même, en cas de concrétisation d'un risque majeur en matière de durabilité, i.e. de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui aurait une incidence négative significative et durable sur la valeur des fonds/produits gérés, l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles pourra être réduite voire annulée, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

Aucune garantie contractuelle n'encadre les rémunérations variables, à l'exclusion parfois de rémunérations variables attribuées pour une première année d'exercice dans le cadre d'un recrutement externe.



2. Engagements de gouvernance et compliance

Les dispositifs de type « parachute doré » sont prohibés. Les paiements liés à la résiliation anticipée du contrat de travail sont définis en fonction des dispositions légales (indemnités légales et conventionnelles) et des performances du bénéficiaire, de son activité d'appartenance et de l'ensemble de la société de gestion réalisées sur la durée et ils sont conçus de manière à ne pas récompenser l'échec.

La rémunération variable n'est pas versée par le biais d'instruments ou de méthodes qui facilitent le contournement des exigences établies dans la réglementation.

I-2.3. Dispositif de fidélisation des collaborateurs clés

Ostrum Asset Management souhaite pouvoir garantir à ses investisseurs la stabilité des collaborateurs les plus talentueux, ou identifiés comme clés au regard de leur engagement ou de leur contribution aux résultats.

Pour ce faire, un dispositif de rémunération différée a été intégré aux politiques de rémunération.

Ce dispositif conduit, au-delà d'un certain seuil de variable, à allouer une part de la rémunération variable sous la forme de numéraire indexé sur la performance d'un panier de produits gérés par Ostrum Asset Management. La part de rémunération variable ainsi différée est acquise par tranches égales sur une période de 3 ans minimum et permet ainsi d'associer les collaborateurs aux performances d'Ostrum Asset Management.

Ce dispositif est soumis à des conditions de présence et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque d'Ostrum Asset Management et / ou des produits gérés. L'acquisition de ces tranches peut faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

I-2.4. Equilibre entre rémunération fixe et variable

Ostrum Asset Management s'assure qu'il existe un équilibre approprié entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et que la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable. L'ensemble des situations individuelles, pour lesquelles la rémunération variable représente plus de deux fois la rémunération fixe et qui peuvent s'expliquer par la pratique de marché et / ou un niveau de responsabilités, de performance et de comportement exceptionnel, sont documentées par la Direction des ressources humaines dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations.



2. Engagements de gouvernance et compliance

II- DECLINAISON DU DISPOSITIF APPLICABLE A LA POPULATION IDENTIFIEE AU TITRE D 'AIFM ET/OU UCITS V

II-1. Population identifiée

Conformément aux dispositions réglementaires, la population identifiée d'Ostrum Asset Management comprend les catégories de personnel, y compris la Direction Générale, les preneurs de risques et les personnes exerçant une fonction de contrôle, ainsi que tout employé qui, au vu de sa rémunération globale, se situe dans la même tranche de rémunération que la Direction Générale et les preneurs de risques, dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et / ou des produits gérés par celle-ci. Ces personnes sont identifiées en fonction de leur activité professionnelle, de leur niveau de responsabilité ou de leur niveau de rémunération totale.

Dans une perspective de cohérence et d'harmonisation, Ostrum Asset Management a décidé de mettre en œuvre le dispositif applicable à la population identifiée sur l'ensemble du périmètre des produits gérés (mandats, OPCVM et AIF).

Les catégories de population suivantes sont notamment identifiées :

- Les membres de l'organe de direction.
- Les membres du personnel responsables de la gestion de portefeuille.
- Les responsables des fonctions de contrôle (risques, conformité et contrôle interne).
- Les responsables des activités de support ou administratives.
- Les autres preneurs de risques.
- Les collaborateurs qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que la Direction Générale et les preneurs de risques.

Chaque année, en amont de la revue annuelle des rémunérations, la Direction des Ressources Humaines détermine et formalise la méthodologie d'identification et le périmètre de la population identifiée d'Ostrum Asset Management, en lien avec la Direction des Contrôles Permanents.

Le périmètre de l'ensemble de la population identifiée est ensuite validé par la Direction Générale d'Ostrum Asset Management, puis remonté à son Conseil d'administration dans son rôle de fonction de surveillance, et enfin présenté au Comité des rémunérations de Natixis.

L'ensemble du processus d'identification est documenté et archivé par la Direction des Ressources Humaines. Les collaborateurs concernés sont en outre informés de leur statut.

II-2. Dispositif applicable aux rémunérations variables attribuées à la population identifiée

En conformité avec la réglementation et afin de garantir l'alignement entre les collaborateurs et les investisseurs et la société de gestion, la rémunération variable de la population identifiée, dès lors qu'elle dépasse un certain seuil, est pour partie différée et pour partie attribuée sous forme d'instrument financier sur une période de 3 ans minimum, avec une acquisition prorata temporis.



2. Engagements de gouvernance et compliance

La proportion de la rémunération variable, qui est différée sur 3 ans, croît avec le montant de rémunération variable attribuée et peut atteindre 60% pour les rémunérations les plus élevées d'Ostrum Asset Management. Actuellement, les modalités d'application du différé sont les suivantes :

- Jusqu'à 199 K€ de rémunération variable : pas de différé.
- Entre 200 K€ et 499 K€ de rémunération variable : 50% de différé au 1^{er} euro.
- A partir de 500 K€ de rémunération variable : 60% de différé au 1^{er} euro.

Les seuils de déclenchement des rémunérations variables différées sont susceptibles d'évolution en fonction de la réglementation ou d'évolution des politiques internes. Dans ce cas, les nouveaux seuils définis sont soumis à l'approbation du Comité exécutif d'Ostrum Asset Management et du Comité des rémunérations de Natixis.

La rémunération variable est en outre attribuée à hauteur de 50% minimum en instrument financier ayant la forme de numéraire indexé sur la performance d'un panier de produits gérés par Ostrum Asset Management.

L'acquisition de la part de la rémunération variable, qui est différée, est soumise à des conditions de présence, de performance financière de la société de gestion et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque d'Ostrum Asset Management et / ou des produits gérés.

Cette acquisition est également soumise à des obligations en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'acquisition. Elle peut enfin faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

Les collaborateurs bénéficiant d'une rémunération variable différée ont l'interdiction de recourir, sur la totalité de la période d'acquisition, à des stratégies individuelles de couverture ou d'assurance.

Les modalités et conditions de détermination, de valorisation, d'attribution, d'acquisition et de paiement de la rémunération variable différée en équivalent instrument financier sont détaillées dans le Long Term Incentive Plan (LTIP) d'Ostrum Asset Management.

III- GOUVERNANCE

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont définis et formalisés par la Direction des ressources humaines d'Ostrum Asset Management. La Direction des Contrôles Permanents et la Direction des Risques d'Ostrum Asset Management ont un rôle actif dans l'élaboration, la surveillance continue et l'évaluation de la politique de rémunération. Elles sont ainsi impliquées dans la détermination de la stratégie globale applicable à la société de gestion, aux fins de promouvoir le développement d'une gestion des risques efficace. A ce titre, elles interviennent dans la détermination du périmètre de population identifiée pour la Direction des Contrôles Permanents ou dans la détermination de l'indexation et du panier de fonds du LTIP pour la Direction des Risques. Cette dernière est aussi chargée de l'évaluation de l'incidence de la structure de rémunération variable sur le profil de risque des gestionnaires.

La politique de rémunération d'Ostrum Asset Management est validée par le Conseil d'administration d'Ostrum Asset Management, dans son rôle de fonction de surveillance.



2. Engagements de gouvernance et compliance

Les principes généraux et spécifiques et les modalités d'application et données chiffrées de la politique de rémunération, comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont approuvés, de manière détaillée, par les membres du Comité exécutif d'Ostrum Asset Management.

Le Comité des rémunérations d'Ostrum Asset Management est établi et agit en conformité avec la réglementation² :

- Tant dans sa composition : indépendance et expertise de ses membres, dont la majorité, en ce compris son Président, n'exercent pas de fonctions exécutives au sein d'Ostrum Asset Management, et sont donc indépendants.
- Que dans l'exercice de ses missions, qui comprennent les rôles suivants :
 - o Recommandation et assistance du Conseil d'administration pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de rémunération de la société de gestion.
 - o Assistance du Conseil d'administration dans la supervision de l'élaboration et du fonctionnement du système de rémunération de la société de gestion.
 - o Attention particulière accordée à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir la prise en compte de façon appropriée par le système de rémunération de toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et la compatibilité de la politique de rémunération avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la société de gestion et des produits gérés avec ceux des investisseurs.

Dans ce cadre, les principes généraux et spécifiques, la conformité de la politique de rémunération d'Ostrum Asset Management avec les réglementations auxquelles elle est soumise et les modalités d'application et données chiffrées de synthèse de sa politique de rémunération, comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont soumis à la revue du Comité des rémunérations d'Ostrum Asset Management, puis approuvés par son Conseil d'administration, dans son rôle de fonction de surveillance.

La Direction Générale de Natixis Investment Managers soumet ensuite, sous un format plus synthétique, les éléments ci-dessus à la validation de la Direction Générale de Natixis, qui remonte en dernier lieu au Comité des Rémunérations de Natixis avant approbation par son Conseil d'administration, dans son rôle de fonction de surveillance.

Le Comité des Rémunérations de Natixis, lui-même, est établi et agit en conformité avec la réglementation, tant dans sa composition (indépendance et expertise de ses membres), que dans l'exercice de ses missions. La majorité de ses membres, en ce compris son Président, n'exercent pas de fonctions exécutives au sein d'Ostrum Asset Management, sont externes au Groupe Natixis et sont donc totalement indépendants³.

La rémunération du Directeur Général d'Ostrum Asset Management est proposée par la Direction Générale de Natixis Investment Managers et de Natixis, puis présentée au Comité des Rémunérations d'Ostrum Asset Management et enfin à celui de Natixis.

² Pour plus de détail sur la composition et le rôle du Comité des rémunérations d'OSTRUM AM, voir le Règlement intérieur du comité des nominations et des rémunérations.

³ Pour plus de détail sur la composition et le rôle du Comité des rémunérations de Natixis, voir le Document de référence de la société.



2. Engagements de gouvernance et compliance

Les rémunérations des Directeurs des Risques et de la Conformité d'Ostrum Asset Management sont revues, dans le cadre des revues indépendantes menées par les filières Risques et Conformité, par les Directeurs des Risques et de la Conformité de Natixis Investment Managers. Elles sont ensuite soumises au Comité des Rémunérations d'Ostrum Asset Management puis à celui de Natixis.

In fine, l'ensemble des rôles attribués aux comités des rémunérations et prévus par les textes réglementaires sont en pratique remplis par le Comité des Rémunérations établi au niveau d'Ostrum Asset Management et / ou par le Comité des Rémunérations de Natixis.

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont communiqués en interne à l'ensemble des collaborateurs et aux membres du comité d'entreprise. Ostrum Asset Management se conforme également à l'ensemble de ses obligations en matière de publicité externe.

L'ensemble de ce processus de revue, de validation et de communication a lieu chaque année. Il intègre les éventuelles évolutions réglementaires et contextuelles et se fait en cohérence avec la politique de rémunération de Natixis.

Enfin, l'ensemble de la politique de rémunération d'Ostrum Asset Management fait l'objet d'une revue annuelle centralisée et indépendante par la Direction de l'Audit interne de Natixis Investment Managers.

Quand Ostrum Asset Management délègue la gestion financière d'un des portefeuilles dont elle est société de gestion à une autre société de gestion, elle s'assure du respect des réglementations en vigueur par cette société délégataire.

Rémunération versée au titre du dernier exercice

Le montant total des rémunérations pour l'exercice, ventilé en rémunérations fixes et rémunérations variables, versées par la société de gestion à son personnel, et le nombre de bénéficiaires :

Rémunérations fixes 2024* :	23 640 216 €
Rémunérations variables attribués au titre de 2024 :	13 379 850 €
Effectifs concernés :	252

*Rémunérations fixes théoriques en ETP décembre 2024

Le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et/ou des portefeuilles :

Rémunération totale attribuée au titre de 2024 :	20 671 116 €	dont,
- Cadres supérieurs :	3 537 000 €	
- Membres du personnel :	17 134 116 €	
Effectifs concernés :	102	



3. Frais et Fiscalité

■ Frais d'intermédiation

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion a eu recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres au cours du dernier exercice clos est consultable sur son site internet : <http://www.im.natixis.com>.

■ Retenues à la source

Cet OPC n'est pas concerné par des récupérations de retenues à la source au titre de cet exercice.



4. Rapport du Commissaire aux comptes

OSTRUM SRI CASH

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Natixis Investment Managers International

43 avenue Pierre Mendès France
75013 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2025

Aux porteurs de parts du FCP OSTRUM SRI CASH,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif OSTRUM SRI CASH constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 28 mars 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est datée du 02 octobre 2025

Paris La Défense, le 02 octobre 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE



5. Comptes de l'exercice

■ Comptes annuels

Bilan Actif au 31/03/2025 en EUR	31/03/2025
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	404 606 295,17
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	404 606 295,17
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	7 152 925 253,45
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	7 152 925 253,45
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	319 769 933,13
OPCVM	319 769 933,13
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	7 572 944,06
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	7 884 874 425,81
Créances et comptes d'ajustement actifs	3 128 808,70
Comptes financiers	603 674 699,72
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	606 803 508,42
Total de l'actif I+II	8 491 677 934,23

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.



5. Comptes de l'exercice

Bilan Passif au 31/03/2025 en EUR	31/03/2025
Capitaux propres :	
Capital	8 195 828 956,08
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	284 894 888,99
Capitaux propres I	8 480 723 845,07
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	8 480 723 845,07
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	4 332 629,97
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	4 332 629,97
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	6 621 459,19
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	6 621 459,19
Total Passifs : I+II+III+IV	8 491 677 934,23

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.



5. Comptes de l'exercice

Compte de résultat au 31/03/2025 en EUR	31/03/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	0,00
Produits sur obligations	-9 425 045,64
Produits sur titres de créances	301 650 976,49
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	8 309 458,35
Produits sur opérations temporaires sur titres	546 282,64
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	15 874 072,13
Sous-total produits sur opérations financières	316 955 743,97
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	-6 606 457,80
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-35 297,92
Sous-total charges sur opérations financières	-6 641 755,72
Total revenus financiers nets (A)	310 313 988,25
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-17 539 881,38
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-17 539 881,38
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	292 774 106,87
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-46 321 616,72
Sous-total revenus nets I = (C+D)	246 452 490,15
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	40 709 833,23
Frais de transactions externes et frais de cession	-320 012,99
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	40 389 820,24
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-5 334 979,03
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	35 054 841,21



5. Comptes de l'exercice

Compte de résultat au 31/03/2025 en EUR	31/03/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	4 317 704,98
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-436,08
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	4 317 268,90
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-929 711,27
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	3 387 557,63
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice (L)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	284 894 888,99

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.



5. Comptes de l'exercice

■ Comptes annuels - Annexes comptables

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du FCP est double :

- chercher à obtenir, sur une durée de placement d'un jour minimum, une performance supérieure à celle de l'indice de référence du marché monétaire de la zone euro, l'€STR capitalisé (taux au jour le jour du marché interbancaire en euro), diminuée des frais de gestion réels relatifs à chaque catégorie de parts du FCP. Ces frais de gestion seront au maximum de 0,30 % à 1,20 % selon la catégorie de parts. Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous reporter à la partie Frais de gestion ci-après ; et
- mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

En fonction du contexte de marché, notamment en cas de niveau très faible, voire négatif, des taux d'intérêt du marché monétaire de la zone euro, le rendement dégagé par le FCP pourrait ne pas suffire à couvrir les frais de gestion. La valeur liquidative du FCP pourrait ainsi baisser de manière structurelle et affecter négativement le rendement du FCP, ce qui pourrait compromettre la préservation du capital investi.

Ce FCP promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'Union Européenne

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.



5. Comptes de l'exercice

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/03/2021	31/03/2022	30/03/2023	27/03/2024	31/03/2025
Actif net Global en EUR	9 064 800 392,61	10 276 358 996,05	9 612 061 436,19	9 987 145 198,29	8 480 723 845,07
Part OSTRUM SRI CASH C-NPF en EUR					
Actif net	389 940 045,71	429 641 607,37	495 618 503,59	1 132 703 083,22	1 280 021 709,41
Nombre de titres	1 295 334,22271	1 435 653,41869	1 643 692,26151	3 623 710,49007	3 962 072,51918
Valeur liquidative unitaire	301,034	299,265	301,527	312,581	323,068
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,57	-1,36	-0,38	0,60	1,33
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,50	-0,24	1,21	10,15	9,02
Part OSTRUM SRI CASH D-NPF en EUR					
Actif net	15 984 702,13	13 781 869,35	12 958 449,55	26 807 891,43	30 077 748,26
Nombre de titres	77 362,41516	67 095,42061	62 613,43265	124 951,51883	135 641,27923
Valeur liquidative unitaire	206,621	205,407	206,959	214,546	221,744
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,39	-0,93	-0,26	0,41	0,91
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,34	-0,16	0,83	6,96	6,19
Part OSTRUM SRI CASH E en EUR					
Actif net	20 018 024,12	19 486 957,84	25 036 012,87	54 099 669,04	48 358 200,13
Nombre de titres	2 868,45686	2 808,86205	3 581,63441	7 466,15605	6 457,14082
Valeur liquidative unitaire	6 978,67	6 937,66	6 990,10	7 245,98	7 489,10
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-13,26	-31,73	-8,97	13,99	30,97
Capitalisation unitaire sur revenu	-11,17	-5,63	28,24	235,07	209,20
Part OSTRUM SRI CASH I en EUR					
Actif net	5 639 918 645,67	6 749 988 906,33	6 170 704 731,43	4 720 215 021,37	2 992 301 240,69
Nombre de titres	522 632,27346	629 069,83197	570 631,04208	420 733,75700	257 652,13868
Valeur liquidative unitaire	10 791,37	10 730,11	10 813,82	11 219,00	11 613,72
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-20,50	-49,06	-13,87	21,66	47,99
Capitalisation unitaire sur revenu	-14,39	-6,56	46,28	372,29	341,92



5. Comptes de l'exercice

	31/03/2021	31/03/2022	30/03/2023	27/03/2024	31/03/2025
Part OSTRUM SRI CASH M en EUR					
Actif net	2 287 066 336,18	2 417 641 842,59	2 471 283 606,85	3 231 959 115,47	2 986 176 087,88
Nombre de titres	231 833,43498	246 468,65121	249 982,56082	315 092,13386	281 223,94504
Valeur liquidative unitaire	9 865,12	9 809,12	9 885,82	10 257,18	10 618,49
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-18,74	-44,87	-12,68	19,79	43,88
Capitalisation unitaire sur revenu	-13,15	-6,00	42,48	341,19	313,27
Part OSTRUM SRI CASH N en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	102,53	106,15
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	1,00000	1,00000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	102,53	106,15
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,17	0,42
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	1,65	1,91
Part OSTRUM SRI CASH P en EUR					
Actif net	192 252 864,60	190 419 564,71	201 103 296,34	701 535 420,13	889 801 227,67
Nombre de titres	60 226,44530	60 004,69809	62 895,93790	211 620,09559	259 697,62506
Valeur liquidative unitaire	3 192,16	3 173,41	3 197,39	3 315,06	3 426,29
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-6,06	-14,52	-4,10	6,40	14,17
Capitalisation unitaire sur revenu	-5,32	-2,57	12,91	108,52	95,71
Part OSTRUM SRI CASH Part G1 en EUR					
Actif net	996,14	990,77	124 030,97	77 667,16	0,00
Nombre de titres	1,00000	1,00000	124,18848	75,00000	0,00
Valeur liquidative unitaire	996,14	990,77	998,73	1 035,56	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,81	-4,51	-1,23	1,99	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,31	-0,41	4,45	33,83	0,00



5. Comptes de l'exercice

	31/03/2021	31/03/2022	30/03/2023	27/03/2024	31/03/2025
Part OSTRUM SRI CASH R en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	1 435 463,52	9 867 516,33
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	14 001,00000	93 126,85961
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	102,52	105,95
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,16	0,43
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	1,74	2,94
Part OSTRUM SRI CASH T en EUR					
Actif net	401 427,27	525 239,80	403 854,17	432 059,11	436 568,16
Nombre de titres	127,73639	168,12206	128,29841	132,38653	129,42564
Valeur liquidative unitaire	3 142,62	3 124,15	3 147,77	3 263,61	3 373,11
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-5,97	-14,29	-4,03	6,30	13,95
Capitalisation unitaire sur revenu	-4,82	-2,54	12,72	106,39	94,22
Part OSTRUM SRI CASH Z en EUR					
Actif net	492 226 334,21	423 341 026,57	216 250 970,99	100 912 714,64	200 925 767,11
Nombre de titres	49 994,00000	43 243,00000	21 918,00000	9 860,00000	18 966,00000
Valeur liquidative unitaire	9 845,70	9 789,81	9 866,36	10 234,55	10 593,99
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-18,70	-44,77	-12,66	19,75	43,78
Capitalisation unitaire sur revenu	-13,13	-5,99	42,39	342,41	311,51
Part OSTRUM SRI CASH Z2 en EUR					
Actif net	26 991 016,58	31 530 990,72	18 577 979,43	16 966 990,67	42 757 673,28
Nombre de titres	2 740,00000	3 219,15109	1 882,00000	1 656,96796	4 033,96796
Valeur liquidative unitaire	9 850,73	9 794,81	9 871,40	10 239,78	10 599,40
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-18,71	-44,77	-12,66	19,76	43,80
Capitalisation unitaire sur revenu	-13,13	-5,99	42,42	337,80	311,67



5. Comptes de l'exercice

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.



5. Comptes de l'exercice

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

L'exercice couvre la période du 28 mars 2024 au 31 mars 2025.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisées au cours d'ouverture du jour appelé J des marchés soit en fonction de zone d'appartenance du marché :

- Zone Asie : cours de clôture J des marchés
- Zone Europe : cours d'ouverture J
- Zone Amérique : cours de clôture (J-1).

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours d'ouverture communiqués par différents prestataires de services financiers.

Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.



5. Comptes de l'exercice

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.



5. Comptes de l'exercice

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés pour le calcul de la valeur liquidative du jour (J) :

- Zone Asie : au cours de compensation du jour
- Zone Europe : au cours d'ouverture du jour (J)
- Zone Amérique : au cours de compensation de (J-1).

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».



5. Comptes de l'exercice

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

- Les frais de gestion

Ces frais recouvrent :

- Les frais de gestion financière ;
- Les frais administratifs externes à la société de gestion ;
- Les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) dans le cas d'OPCVM investissant à plus de 20 % dans des OPCVM de droit français ou étranger, des FIA de droit français ou des FIA établis dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, ou des fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger, mention du niveau maximal des frais et commissions indirects ;
- Les commissions de mouvement ;
- Les commissions de surperformance.

	Frais facturés au FCP	Assiette	Taux			
			Part I / Part M Part Z / Part Z2	Part E Part G1	Part P Part T	Part C-NPF Part D-NPF
1	Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,30 % TTC maximum	0,50 % TTC maximum	0,60 % TTC maximum	1,20 % TTC maximum
2	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non communiqué.			
3	Commissions de mouvement	Néant	Néant			
4	Commission de surperformance *	Actif net	Sur les parts I, N et R 20% de la surperformance nette de frais de gestion fixes. La surperformance correspond à la différence positive entre l'appréciation de la valeur liquidative du FCP ajustée des souscriptions/rachats, et celle d'un fonds fictif réalisant une performance égale à celle de l'indicateur de référence (€STR capitalisé) ajustée des mêmes souscriptions/rachats dans le FCP, sur la période de référence.			



5. Comptes de l'exercice

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des 4 blocs de frais évoqués ci-dessus :

- les contributions dues pour la gestion de ce FCP en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le FCP) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex. procédure de class action).

L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel du FCP.

Commission de surperformance sur les parts I, N et R

Définition du modèle de calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « J/J-1 », c'est-à-dire basée sur la comparaison entre la performance au jour le jour de chaque catégorie de part du FCP et son indicateur de référence, sur la période de référence considérée.

L'indice de référence, retenu pour le calcul de la commission de surperformance, est l'€STR capitalisé cours de clôture, libellé en euro.

Période de référence de la performance :

La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence, at à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance. Elle est fixée à cinq ans. La société de gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en œuvre :

- Lors de la clôture de l'exercice comptable précédent si des commissions de surperformance ont été prélevées sur cette clôture ;
- Ou à défaut, une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule,
- Ou à défaut, à la date de lancement du fonds.

A titre d'information, la date de départ de la période de référence de la performance de cinq ans Pour la Part I débute le 1^{er} avril 2022

La date de départ de la période de référence de la performance des parts N et R de cinq ans débute le 28 juin 2023.

Définition de la Période d'observation et de la fréquence de cristallisation :

1/ La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1^{er} avril au 31 mars.

2/ La fréquence de cristallisation : la cristallisation des commissions de surperformance consiste à figer et donc à considérer comme définitive et exigible au paiement, une somme provisionnée.

La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable selon les modalités de calcul décrite ci-dessous :

Si, sur la période de référence, la performance, positive, négative ou nulle, de la part I du fonds (nette des frais de gestion fixes) est supérieure à l'indicateur de référence, positif, négatif ou nul, la commission de surperformance sera égale à 20% TTC de la différence.



5. Comptes de l'exercice

A l'inverse, si, sur la période de référence, la performance de la part I du fonds (nette des frais de gestion fixes) est inférieure à l'indicateur de référence, la commission de surperformance sera nulle.

Ainsi, si la performance de la part I du fonds (nette des frais de gestion fixes) entre deux valeurs liquidatives consécutives est supérieure à l'indicateur de référence, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre de la commission de surperformance lors du calcul de la valeur liquidative de la catégorie de parts concernée.

Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance est perçue à la clôture comptable uniquement si sur la période écoulée, si la performance de la part I du fonds est supérieure à celle de l'indicateur de référence lors de la dernière valeur liquidative de la période de référence et ce, même si le fonds enregistre une performance négative pour autant que le fonds surperforme son indice de référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.



5. Comptes de l'exercice

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part OSTRUM SRI CASH P	Capitalisation	Capitalisation
Part OSTRUM SRI CASH D-NPF	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part OSTRUM SRI CASH Z	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part OSTRUM SRI CASH Z2	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part OSTRUM SRI CASH E	Capitalisation	Capitalisation
Part OSTRUM SRI CASH T	Capitalisation	Capitalisation
Part OSTRUM SRI CASH M	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part OSTRUM SRI CASH R	Capitalisation	Capitalisation
Part OSTRUM SRI CASH I	Capitalisation	Capitalisation
Part OSTRUM SRI CASH N	Capitalisation	Capitalisation
Part OSTRUM SRI CASH C-NPF	Capitalisation	Capitalisation



5. Comptes de l'exercice

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/03/2025
Capitaux propres début d'exercice	9 987 145 198,29
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	47 833 238 834,55
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-49 677 141 383,78
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	292 774 106,87
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	40 389 820,24
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	4 317 268,90
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	8 480 723 845,07

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.



5. Comptes de l'exercice

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part OSTRUM SRI CASH C-NPF		
Parts souscrites durant l'exercice	2 962 816,84183	943 996 021,84
Parts rachetées durant l'exercice	-2 624 454,81272	-836 119 353,04
Solde net des souscriptions/rachats	338 362,02911	107 876 668,80
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 962 072,51918	
Part OSTRUM SRI CASH D-NPF		
Parts souscrites durant l'exercice	110 437,40492	24 044 004,65
Parts rachetées durant l'exercice	-99 747,64452	-21 801 881,53
Solde net des souscriptions/rachats	10 689,76040	2 242 123,12
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	135 641,27923	
Part OSTRUM SRI CASH E		
Parts souscrites durant l'exercice	10 649,60955	78 489 585,09
Parts rachetées durant l'exercice	-11 658,62478	-85 867 749,15
Solde net des souscriptions/rachats	-1 009,01523	-7 378 164,06
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	6 457,14082	
Part OSTRUM SRI CASH I		
Parts souscrites durant l'exercice	2 343 525,89972	26 759 216 476,10
Parts rachetées durant l'exercice	-2 506 607,51804	-28 641 489 457,11
Solde net des souscriptions/rachats	-163 081,61832	-1 882 272 981,01
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	257 652,13868	
Part OSTRUM SRI CASH M		
Parts souscrites durant l'exercice	1 667 915,19100	17 417 506 457,21
Parts rachetées durant l'exercice	-1 701 783,37982	-17 771 590 682,56
Solde net des souscriptions/rachats	-33 868,18882	-354 084 225,35
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	281 223,94504	
Part OSTRUM SRI CASH N		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,00000	
Part OSTRUM SRI CASH P		
Parts souscrites durant l'exercice	233 543,26440	787 324 140,91
Parts rachetées durant l'exercice	-185 465,73493	-626 284 898,75
Solde net des souscriptions/rachats	48 077,52947	161 039 242,16
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	259 697,62506	



5. Comptes de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part OSTRUM SRI CASH Part G1		
Parts souscrites durant l'exercice	7 532,53111	7 999 999,99
Parts rachetées durant l'exercice	-7 607,53111	-8 085 013,57
Solde net des souscriptions/rachats	-75,00000	-85 013,58
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,00	
Part OSTRUM SRI CASH R		
Parts souscrites durant l'exercice	138 226,22868	14 587 267,74
Parts rachetées durant l'exercice	-59 100,36907	-6 239 109,76
Solde net des souscriptions/rachats	79 125,85961	8 348 157,98
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	93 126,85961	
Part OSTRUM SRI CASH T		
Parts souscrites durant l'exercice	11,05150	36 400,14
Parts rachetées durant l'exercice	-14,01239	-46 636,99
Solde net des souscriptions/rachats	-2,96089	-10 236,85
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	129,42564	
Part OSTRUM SRI CASH Z		
Parts souscrites durant l'exercice	104 607,00000	1 089 334 523,22
Parts rachetées durant l'exercice	-95 501,00000	-993 506 410,30
Solde net des souscriptions/rachats	9 106,00000	95 828 112,92
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	18 966,00000	
Part OSTRUM SRI CASH Z2		
Parts souscrites durant l'exercice	68 058,00000	710 703 957,66
Parts rachetées durant l'exercice	-65 681,00000	-686 110 191,02
Solde net des souscriptions/rachats	2 377,00000	24 593 766,64
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 033,96796	



5. Comptes de l'exercice

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part OSTRUM SRI CASH C-NPF	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI CASH D-NPF	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI CASH E	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI CASH I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI CASH M	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI CASH N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI CASH P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI CASH Part G1	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI CASH R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00



5. Comptes de l'exercice

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part OSTRUM SRI CASH T	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI CASH Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI CASH Z2	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.



5. Comptes de l'exercice

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
OSTRUM SRI CASH C-NPF FR0010622514	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 280 021 709,41	3 962 072,51918	323,068
OSTRUM SRI CASH D-NPF FR0010622480	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	EUR	30 077 748,26	135 641,27923	221,744
OSTRUM SRI CASH E FR0010492728	Capitalisation	Capitalisation	EUR	48 358 200,13	6 457,14082	7 489,10
OSTRUM SRI CASH I FR0010529743	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 992 301 240,69	257 652,13868	11 613,72
OSTRUM SRI CASH M FR0010392951	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	EUR	2 986 176 087,88	281 223,94504	10 618,49
OSTRUM SRI CASH N FR001400HDS0	Capitalisation	Capitalisation	EUR	106,15	1,00000	106,15
OSTRUM SRI CASH P FR0010622639	Capitalisation	Capitalisation	EUR	889 801 227,67	259 697,62506	3 426,29
OSTRUM SRI CASH R FR001400HDP6	Capitalisation	Capitalisation	EUR	9 867 516,33	93 126,85961	105,95
OSTRUM SRI CASH T FR0010579805	Capitalisation	Capitalisation	EUR	436 568,16	129,42564	3 373,11
OSTRUM SRI CASH Z FR0012750461	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	200 925 767,11	18 966,00000	10 593,99
OSTRUM SRI CASH Z2 FR0013188752	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	42 757 673,28	4 033,96796	10 599,40



5. Comptes de l'exercice

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



5. Comptes de l'exercice

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	404 606,30	35 510,22	369 096,08	0,00	0,00
Titres de créances	7 152 925,25	4 594 515,24	2 558 410,01	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	603 674,70	0,00	0,00	0,00	603 674,70
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	-3 462 577,89	3 462 577,89	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		1 167 447,57	6 390 083,98	0,00	603 674,70



5. Comptes de l'exercice

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	202 052,65	30 782,31	171 771,33	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	3 823 012,24	3 329 913,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	603 674,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	1 344 784,15	-1 344 784,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	5 973 523,74	2 015 911,18	171 771,33	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.



5. Comptes de l'exercice

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 SEK +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	309 862,44	49 848,81	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5,86	0,68	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	-309 996,63	-49 856,49	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	-128,33	-7,00	0,00	0,00	0,00



5. Comptes de l'exercice

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	236 692,43	21 037,49	146 876,37
Titres de créances	6 891 783,86	77 665,08	183 476,32
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	7 128 476,29	98 702,57	330 352,69

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.



5. Comptes de l'exercice

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS FRANCE	538,24	0,00
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG	596,18	0,00
CREDIT AGRICOLE CIB	319,50	0,00
EUREX CLEARING AG	812,78	0,00
J.P.MORGAN AG FRANCFORT	4 266,09	0,00
SOCIETE GENERALE PAR	1 040,14	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS FRANCE	1 332,81	0,00
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3	512,00	0,00
SOCIETE GENERALE PAR	1 284,00	0,00
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
J.P.MORGAN AG FRANCFORT	0,00	197,60
EUREX CLEARING AG	0,00	462,44
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3	0,00	526,96
SOCIETE GENERALE PAR	0,00	2 793,51
CREDIT AGRICOLE CIB	0,00	183,44
BNP PARIBAS FRANCE	0,00	168,68
Dettes		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS LONDON	0,00	250,00
CREDIT AGRICOLE CIB	0,00	225,00
J.P.MORGAN AG FRANCFORT	0,00	4 100,00

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.



5. Comptes de l'exercice

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.



5. Comptes de l'exercice

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/03/2025
Créances		
	Collatéraux	3 128 808,70
Total des créances		3 128 808,70
Dettes		
	Frais de gestion fixe	1 229 847,27
	Frais de gestion variable	816 611,92
	Collatéraux	4 575 000,00
Total des dettes		6 621 459,19
Total des créances et des dettes		-3 492 650,49



5. Comptes de l'exercice

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/03/2025
Part OSTRUM SRI CASH C-NPF	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 639 218,49
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part OSTRUM SRI CASH D-NPF	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	94 844,19
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part OSTRUM SRI CASH E	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	150 689,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »



5. Comptes de l'exercice

	31/03/2025
Part OSTRUM SRI CASH I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	6 234 315,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,14
Frais de gestion variables provisionnés	274 661,83
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part OSTRUM SRI CASH M	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 376 380,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,14
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part OSTRUM SRI CASH N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,01
Frais de gestion variables provisionnés	0,01
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part OSTRUM SRI CASH P	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 526 041,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »



5. Comptes de l'exercice

	31/03/2025
Part OSTRUM SRI CASH Part G1	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	733,61
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part OSTRUM SRI CASH R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	8 921,39
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,31
Frais de gestion variables provisionnés	5,33
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part OSTRUM SRI CASH T	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 352,76
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part OSTRUM SRI CASH Z	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	179 485,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »



5. Comptes de l'exercice

	31/03/2025
Part OSTRUM SRI CASH Z2	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	53 230,94
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/03/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00



5. Comptes de l'exercice

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2025
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			707 524 112,08
	666904786INF	BPCE SA 060825 OISEST 0.21	100 434 338,50
	666904845INF	BPCE SA 130825 OISEST 0.2	50 186 617,72
	666904400INF	BPCE SA 200625 OISEST 0.22	100 860 537,33
	666904573INF	LA BANQUE POSTALE 140725 OISEST 0.18	45 280 989,28
	666905059INF	LA BANQUE POSTALE 150925 OISEST 0.165	100 132 833,97
	666905103INF	LA BANQUE POSTALE 190925 OISEST 0.175	100 093 532,50
	666904281IPA	LA POSTE 110425 FIX 0.0	17 487 906,14
	666904687IPA	LA POSTE 280525 FIX 0.0	17 434 516,25
	666904468INF	NATIXIS 030725 OISEST 0.22	50 368 250,78
	666904992INF	NATIXIS 050925 OISEST 0.21	75 161 004,00
	666905026INF	NATIXIS 100925 OISEST 0.2	50 083 585,61
OPC			319 769 933,13
	FR0010322438	OSTRUM SRI CASH A1P1 Part IC	319 769 933,13
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			1 027 294 045,21



5. Comptes de l'exercice

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	246 452 490,15
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	246 452 490,15
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	246 452 490,15

Part OSTRUM SRI CASH C-NPF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	35 757 131,25
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	35 757 131,25
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	35 757 131,25
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	35 757 131,25
Total	35 757 131,25
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI CASH D-NPF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	840 215,99
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	840 215,99
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	840 215,99
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	840 215,99
Total	840 215,99
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI CASH E

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	1 350 876,05
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 350 876,05
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 350 876,05
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 350 876,05
Total	1 350 876,05
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI CASH I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	88 096 683,41
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	88 096 683,41
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	88 096 683,41
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	88 096 683,41
Total	88 096 683,41
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI CASH M

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	88 099 337,67
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	88 099 337,67
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	88 099 337,67
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	88 099 337,67
Total	88 099 337,67
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI CASH N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	1,91
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1,91
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	1,91
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	1,91
Total	1,91
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI CASH P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	24 856 405,96
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	24 856 405,96
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	24 856 405,96
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	24 856 405,96
Total	24 856 405,96
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI CASH Part G1

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	0,00
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	0,00
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	0,00
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	0,00
Total	0,00
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI CASH R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	274 252,26
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	274 252,26
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	274 252,26
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	274 252,26
Total	274 252,26
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI CASH T

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	12 195,34
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	12 195,34
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	12 195,34
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	12 195,34
Total	12 195,34
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI CASH Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	5 908 120,80
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	5 908 120,80
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	5 908 120,80
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	5 908 120,80
Total	5 908 120,80
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI CASH Z2

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	1 257 269,51
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 257 269,51
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 257 269,51
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 257 269,51
Total	1 257 269,51
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



5. Comptes de l'exercice

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées et latentes nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	35 054 841,21
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	35 054 841,21
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	35 054 841,21

Part OSTRUM SRI CASH C-NPF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	5 294 111,97
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	5 294 111,97
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	5 294 111,97
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	5 294 111,97
Total	5 294 111,97
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI CASH D-NPF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	124 401,07
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	124 401,07
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	124 401,07
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	124 401,07
Total	124 401,07
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part OSTRUM SRI CASH E

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	200 007,32
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	200 007,32
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	200 007,32
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	200 007,32
Total	200 007,32
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI CASH I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	12 366 233,02
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	12 366 233,02
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	12 366 233,02
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	12 366 233,02
Total	12 366 233,02
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part OSTRUM SRI CASH M

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	12 340 229,79
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	12 340 229,79
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	12 340 229,79
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	12 340 229,79
Total	12 340 229,79
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI CASH N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	0,42
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	0,42
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	0,42
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	0,42
Total	0,42
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part OSTRUM SRI CASH P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	3 680 177,22
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	3 680 177,22
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3 680 177,22
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	3 680 177,22
Total	3 680 177,22
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI CASH Part G1

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	0,00
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	0,00
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	0,00
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	0,00
Total	0,00
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part OSTRUM SRI CASH R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	40 808,86
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	40 808,86
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	40 808,86
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	40 808,86
Total	40 808,86
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI CASH T

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 805,74
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 805,74
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 805,74
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	1 805,74
Total	1 805,74
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part OSTRUM SRI CASH Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	830 361,44
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	830 361,44
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	830 361,44
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	830 361,44
Total	830 361,44
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI CASH Z2

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	176 704,36
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	176 704,36
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	176 704,36
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	176 704,36
Total	176 704,36
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00



5. Comptes de l'exercice

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			404 606 295,17	4,77
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			404 606 295,17	4,77
Automobiles			4 727 906,41	0,06
RENAULT 1.25% 24-06-25 EMTN	EUR	4 700 000	4 727 906,41	0,06
Banques commerciales			16 309 586,85	0,19
FORD MOTOR CREDIT 3.25% 15-09-25	EUR	16 000 000	16 309 586,85	0,19
Services financiers diversifiés			383 568 801,91	4,52
CODEIS SECURITIES OISEST+0.17% 12-12-25	EUR	120 000 000	121 076 100,67	1,43
DIGITAL DUTCH FINCO BV 0.625% 15-07-25	EUR	14 500 000	14 472 728,08	0,17
PURPLE PROTECTED ASSET OISEST+0.1% 02-05-25	EUR	25 000 000	25 800 268,47	0,30
PURPLE PROTECTED ASSET OISEST+0.1% 17-10-25	EUR	50 000 000	50 695 228,75	0,60
SG LUXEMBOURG OISEST+0.17% 12-06-25	EUR	170 000 000	171 524 475,94	2,02
TITRES DE CRÉANCES			7 152 925 253,45	84,34
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			7 152 925 253,45	84,34
Assurance			54 551 521,49	0,64
AVIVA PLC 300925 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 823 735,90	0,17
COFACE SA 130525 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 943 961,46	0,24
COFACE SA 190925 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 783 824,13	0,23
Automobiles			55 323 744,88	0,65
General Motors Financial Co Inc 050625 F	USD	20 000 000	18 331 577,72	0,22
General Motors Financial Co Inc 050825 F	USD	12 500 000	11 368 016,57	0,13
General Motors Financial Co Inc 210825 F	USD	20 000 000	18 152 884,00	0,21
RENAULT SA 100625 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 975 341,24	0,06
RENAULT SA 230425 FIX 0.0	EUR	2 500 000	2 495 925,35	0,03
Banques			248 281 006,12	2,93
MIZUHO BANK, LTD 070725 FIX 0.0	EUR	100 000 000	99 371 774,13	1,17
MIZUHO BANK, LTD 080825 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 587 249,37	0,58
MIZUHO BANK, LTD 150725 FIX 0.0	EUR	100 000 000	99 321 982,62	1,18
Banques commerciales			3 132 483 303,49	36,97
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 12082	EUR	50 000 000	49 571 781,60	0,58
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 18082	EUR	150 000 000	148 660 696,38	1,75
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 27082	EUR	50 000 000	49 526 426,66	0,58
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARI SA 220925	EUR	75 000 000	74 185 665,19	0,87
BBVA ZCP 10-07-25	USD	75 000 000	68 457 352,45	0,81
BNP PA OISEST+0.16% 20-06-25	EUR	80 000 000	80 071 304,00	0,94
BNP PARIBAS 050925 OISEST 0.18	EUR	50 000 000	50 095 004,61	0,59
BNP PARIBAS 100625 OISEST 0.15	EUR	100 000 000	100 162 315,67	1,18



5. Comptes de l'exercice

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BNP PARIBAS 150925 OISEST 0.2	EUR	120 000 000	120 164 178,00	1,42
BPCE SA 060825 OISEST 0.21	EUR	100 000 000	100 434 338,50	1,18
BPCE SA 130825 OISEST 0.2	EUR	50 000 000	50 186 617,72	0,59
BPCE SA 200625 OISEST 0.22	EUR	100 000 000	100 860 537,33	1,19
CAIXABANK SA. 220725 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 646 497,08	0,59
CASA L OISEST+0.24% 03-09-25	EUR	50 000 000	50 120 940,33	0,59
CASA L OISEST+0.24% 05-09-25	EUR	50 000 000	50 108 271,28	0,59
CFCM MAINE ANJOU B 040425 OISEST 0.19	EUR	20 000 000	20 313 885,13	0,24
CFCM MAINE ANJOU B 050925 OISEST 0.23	EUR	20 000 000	20 045 354,40	0,24
CFCM MAINE ANJOU B 090625 OISEST 0.22	EUR	30 000 000	30 289 552,68	0,36
CFCM MAINE ANJOU B 220725 OISEST 0.23	EUR	30 000 000	30 173 751,18	0,36
CFCM MAINE ANJOU BA 090725 OISEST 0.245	EUR	20 000 000	20 140 277,52	0,24
CFCM MAINE ANJOU BA 120525 OISEST 0.195	EUR	30 000 000	30 361 073,67	0,36
CFCM MAINE ANJOU BA 150525 OISEST 0.195	EUR	20 000 000	20 235 160,07	0,24
CFCM MAINE ANJOU BA 260925 OISEST 0.235	EUR	20 000 000	20 013 320,53	0,24
CFCM MAINE ANJOU BASSE NORMANDIE 050625	EUR	10 000 000	10 099 239,68	0,12
COMM AKTI ZCP 27-05-25	EUR	100 000 000	99 624 921,03	1,17
COMMERZBANK AG FRANCFORT 260925 FIX 0.0	EUR	36 000 000	35 592 680,33	0,42
CREDIT AGRICOLE SA 070825 OISEST 0.24	EUR	100 000 000	100 437 830,67	1,18
CREDIT AGRICOLE SA 080725 OISEST 0.24	EUR	80 000 000	80 558 534,56	0,95
CREDIT AGRICOLE SA 180625 OISEST 0.23	EUR	75 000 000	75 659 239,83	0,89
CREDIT MUTUEL ARKEA 040425 OISEST 0.16	EUR	25 000 000	25 388 602,24	0,30
CREDIT MUTUEL ARKEA 070525 OISEST 0.15	EUR	25 000 000	25 307 346,63	0,30
CREDIT MUTUEL ARKEA 160625 OISEST 0.155	EUR	100 000 000	100 869 400,94	1,19
CREDITO EMILIANO 040725 FIX 0.0	EUR	13 000 000	12 916 379,50	0,15
CREDITO EMILIANO SPA 160425 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 977 850,39	0,24
DEUTSCHE BANK AG 120625 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 770 686,54	0,59
DE VOLKSBANK NV 150925 FIX 0.0	EUR	100 000 000	98 945 817,79	1,17
EUROFACTOR 020925 OISEST 0.235%	EUR	30 000 000	30 017 020,13	0,35
INTE BANK LUXE ZCP 22-05-25	EUR	75 000 000	74 751 637,06	0,88
KBC GROUPE SA 240625 FIX 0.0	EUR	24 000 000	23 855 001,35	0,28
LA BANQUE POSTALE 140725 OISEST 0.18	EUR	45 000 000	45 280 989,28	0,53
LA BANQUE POSTALE 150925 OISEST 0.165	EUR	100 000 000	100 132 833,97	1,18
LA BANQUE POSTALE 190925 OISEST 0.175	EUR	100 000 000	100 093 532,50	1,18
LCL CREDIT LYONNAIS 020725 OISEST 0.23	EUR	80 000 000	80 596 279,73	0,95
LCL CREDIT LYONNAIS 040825 OISEST 0.23	EUR	60 000 000	60 274 611,20	0,71
LCL CREDIT LYONNAIS 140825 OISEST 0.23	EUR	100 000 000	100 376 481,78	1,18
NATIONAL AUSTRALIA BANK LTD, LONDON 0304	EUR	80 000 000	79 989 495,16	0,94
NATIONAL AUSTRALIA BANK LTD, LONDON 2105	EUR	75 000 000	74 765 226,80	0,88
RCI BANQUE SA 240925 FIX 0.0	EUR	60 000 000	59 331 831,29	0,70
RCI BANQUE SA 260825 FIX 0.0	EUR	14 000 000	13 868 741,38	0,16
SANTANDER CONSUMER BANK 110625 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 976 172,30	0,06
SANTANDER CONSUMER BANK 130825 FIX 0.0	EUR	45 000 000	44 600 999,95	0,53



5. Comptes de l'exercice

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SOCIETE GENERALE 010825 OISEST 0.2	EUR	150 000 000	150 642 062,67	1,82
WESTPAC BANKING CORP 020525 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 957 554,83	0,24
Biens de consommation durables			22 990 329,88	0,27
SEB SA 070425 FIX 0.0	EUR	23 000 000	22 990 329,88	0,27
Boissons			10 982 305,16	0,13
CARLSBERG BREWERIES A/S 240425 FIX 0.0	EUR	11 000 000	10 982 305,16	0,13
Composants automobiles			147 069 638,13	1,73
BRIDGESTONE EUROPE SA 060525 FIX 0.0	EUR	8 000 000	7 979 462,75	0,09
CONTINENTAL AG 300425 FIX 0.0	EUR	80 000 000	79 837 922,59	0,95
OPMOBILITY 040625 FIX 0.0	EUR	8 500 000	8 458 965,37	0,10
OPMOBILITY 050525 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 994 756,44	0,02
OPMOBILITY 300425 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 986 531,29	0,07
VALEO SA 130525 FIX 0.0	EUR	18 000 000	17 944 723,97	0,21
VALEO SA 140725 FIX 0.0	EUR	12 000 000	11 912 629,07	0,14
VALEO SA 190525 FIX 0.0	EUR	13 000 000	12 954 646,65	0,15
Crédit à la consommation			131 698 495,05	1,55
NTT FINANCE UK LIMITED 020525 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 888 579,95	0,59
NTT FINANCE UK LIMITED 160625 FIX 0.0	EUR	11 000 000	10 942 106,77	0,13
NTT FINANCE UK LIMITED 170425 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 964 692,27	0,35
NTT FINANCE UK LIMITED 170625 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 973 354,25	0,06
NTT FINANCE UK LIMITED 280425 FIX 0.0	EUR	36 000 000	35 929 761,81	0,42
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			75 803 403,46	0,89
REN-REDES ENERGETICAS NACIONAI 030425 FI	EUR	28 500 000	28 495 608,98	0,34
SAVENCIA SA 130625 FIX 0.0	EUR	18 000 000	17 910 182,28	0,21
SAVENCIA SA 170625 FIX 0.0	EUR	13 000 000	12 931 860,05	0,15
SAVENCIA SA 300425 FIX 0.0	EUR	16 500 000	16 465 752,15	0,19
Distribution spécialisée			41 958 435,27	0,49
NATIONAL GRID NORTH AMERICA 150425 FIX 0	EUR	42 000 000	41 958 435,27	0,49
Divertissement			49 267 805,76	0,58
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V. 220825 FIX 0.	EUR	17 500 000	17 335 396,94	0,20
VIVENDI 050525 FIX 0.0	EUR	6 500 000	6 483 449,45	0,08
VIVENDI 140525 FIX 0.0	EUR	5 500 000	5 482 583,23	0,06
VIVENDI 170425 FIX 0.0	EUR	9 000 000	8 988 894,52	0,11
VIVENDI 280425 FIX 0.0	EUR	11 000 000	10 977 481,62	0,13
Electricité			86 804 729,39	1,02
ORANO SA 100425 FIX 0.0	EUR	5 500 000	5 496 445,86	0,06
ORANO SA 120525 FIX 0.0	EUR	11 000 000	10 968 801,86	0,13
ORANO SA 140425 FIX 0.0	EUR	11 500 000	11 489 266,79	0,14
SSE PLC. 110625 FIX 0.0	EUR	13 000 000	12 937 461,39	0,16
SSE PLC. 140425 FIX 0.0	EUR	4 500 000	4 495 819,67	0,05



5. Comptes de l'exercice

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SSE PLC. 160425 FIX 0.0	EUR	8 000 000	7 991 453,14	0,09
SSE PLC. 220425 FIX 0.0	EUR	5 500 000	5 491 855,21	0,06
SSE PLC. 290425 FIX 0.0	EUR	8 000 000	7 984 387,86	0,09
SSE PLC. 300525 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 959 778,57	0,12
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 160425 FI	EUR	10 000 000	9 989 459,04	0,12
Emballage et conditionnement			10 942 024,26	0,13
VERALLIA SASU 210525 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 979 319,03	0,07
VERALLIA SASU 210725 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 962 705,23	0,06
Equipements électriques			2 995 297,96	0,04
NEXANS SA 220425 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 995 297,96	0,04
Equipements et instruments électroniques			198 948 277,56	2,35
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 100925 FIX 0.	EUR	50 000 000	49 494 524,79	0,58
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 210525 FIX 0.	EUR	50 000 000	49 832 597,08	0,59
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 280525 FIX 0.	EUR	100 000 000	99 621 155,69	1,18
FPI Bureautiques			68 576 701,45	0,81
GECINA 070425 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 995 752,97	0,12
GECINA 190525 FIX 0.0	EUR	27 000 000	26 911 869,01	0,32
GECINA 300925 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 706 226,50	0,29
SOCIETE FONCIERE LYONNAISE 170625 FIX 0.	EUR	7 000 000	6 962 852,97	0,08
FPI de détail			5 967 876,91	0,07
CARMILA SA 200625 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 967 876,91	0,07
FPI Soins de Santé			4 985 845,64	0,06
COFINIMMO SA 120525 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 985 845,64	0,06
Gaz			86 903 401,39	1,02
SNAM SPA 140425 FIX 0.0	EUR	33 000 000	32 969 026,70	0,39
SNAM SPA 140425 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 994 368,49	0,07
SNAM SPA 290425 FIX 0.0	EUR	12 000 000	11 976 334,50	0,14
SNAM ZCP 15-04-25	EUR	36 000 000	35 963 671,70	0,42
Gestion et promotion immobilière			52 861 388,62	0,62
CDC HABITAT 060525 FIX 0.0	EUR	14 000 000	13 964 482,31	0,16
CDC HABITAT 070525 FIX 0.0	EUR	29 000 000	28 924 385,87	0,34
CDC HABITAT 090525 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 972 520,44	0,12
Hôtels, restaurants et loisirs			6 986 794,43	0,08
ACCOR SA 280425 FIX 0.0	EUR	7 000 000	6 986 794,43	0,08
Infrastructure de transports			1 992 938,57	0,02
ABERTIS INFRASTRUCTURAS SA 220525 FIX 0	EUR	2 000 000	1 992 938,57	0,02
Logiciels			25 108 109,63	0,30
VINCI OISEST+0.2% 06-08-25	EUR	25 000 000	25 108 109,63	0,30



5. Comptes de l'exercice

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Machines			22 863 082,91	0,27
STANLEY BLACK DECKER INC 160625 FIX 0.0	USD	12 500 000	11 432 303,21	0,13
STANLEY BLACK DECKER INC 170625 FIX 0.0	USD	12 500 000	11 430 779,70	0,14
Marchés de capitaux			276 292 323,35	3,26
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 080525 FIX 0.0	EUR	70 000 000	69 827 221,27	0,82
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 22042	EUR	100 000 000	99 857 752,63	1,18
DEUTSCHE BANK AKTIENGESELLSCHAFT 070725	EUR	50 000 000	49 694 748,76	0,59
ENEL FINANCE AMERICA LLC 230525 FIX 0.0	USD	25 000 000	22 946 637,42	0,27
MEDIOBANCA-BCA CREDITO FINANZ 160425 FIX 0.0	EUR	34 000 000	33 965 963,27	0,40
Métaux et minerais			79 932 387,97	0,94
ARCELORMITTAL 030425 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 992 646,36	0,59
ARCELORMITTAL 290425 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 939 741,61	0,35
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			12 929 256,85	0,15
DANAHER CORP 200625 FIX 0.0	EUR	13 000 000	12 929 256,85	0,15
Produits alimentaires			24 743 919,68	0,29
BARRY CALLEBAUT SERVICES NV 150525 FIX 0	EUR	10 000 000	9 965 737,90	0,12
BARRY CALLEBAUT SERVICES NV 220525 FIX 0	EUR	4 800 000	4 781 020,38	0,06
BONDUELLE 070425 FIX 0.0	EUR	5 500 000	5 497 502,12	0,06
BONDUELLE ZCP 02-04-25	EUR	4 500 000	4 499 659,28	0,05
Produits chimiques			34 598 961,99	0,41
AKZO NOBEL NV 250925 FIX 0.0	EUR	35 000 000	34 598 961,99	0,41
Produits pharmaceutiques			110 428 786,84	1,30
COVESTRO AG 160425 FIX 0.0	EUR	11 000 000	10 988 172,61	0,13
NOVO NORDISK AS 230625 FIX 0.0	EUR	100 000 000	99 440 614,23	1,17
Produits pour l'industrie du bâtiment			14 955 656,93	0,18
ASSA ABLOY AB 140525 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 955 656,93	0,18
Services aux collectivités			585 497 100,98	6,90
ENGIE SA 200625 OISEST 0.15	EUR	50 000 000	50 045 398,33	0,59
ENGIE SA 220925 FIX 0.0	EUR	150 000 000	148 301 493,11	1,74
EWE AG 160425 FIX 0.0	EUR	5 500 000	5 493 941,78	0,06
EWE AG 200525 FIX 0.0	EUR	9 000 000	8 968 855,95	0,11
EWE AG 200625 FIX 0.0	EUR	12 000 000	11 932 892,07	0,14
EWE AG 200625 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 944 076,72	0,12
VEOLIA ENVIRONNEMENT 020625 FIX 0.0	EUR	120 000 000	119 501 491,56	1,41
VEOLIA ENVIRONNEMENT 070425 FIX 0.0	EUR	100 000 000	99 957 581,33	1,18
VEOLIA ENVIRONNEMENT 100425 OISEST 0.26	EUR	40 000 000	41 444 240,76	0,49
VEOLIA ENVIRONNEMENT 150925 OISEST 0.19	EUR	50 000 000	50 058 807,50	0,59
VEOLIA ENVIRONNEMENT 210725 OISEST 0.19	EUR	15 000 000	15 083 053,00	0,18
VEOLIA ENVIRONNEMENT 250825 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 765 268,87	0,29



5. Comptes de l'exercice

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services aux entreprises			46 852 656,67	0,55
ELIS SA EX HOLDELIS SA 200825 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 961 878,51	0,05
ELIS SA EX HOLDELIS SA 260525 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 984 380,12	0,05
LA POSTE 110425 FIX 0.0	EUR	17 500 000	17 487 906,14	0,21
LA POSTE 280525 FIX 0.0	EUR	17 500 000	17 434 516,25	0,19
SOCIETE BIC 270525 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 983 975,65	0,05
Services aux professionnels			4 990 100,51	0,06
TELEPERFORMANCE SE 280425 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 990 100,51	0,06
Services clientèle divers			19 475 600,95	0,23
ITT INDUSTRIES LUXEMBOURG SARL 020525 FI	EUR	3 000 000	2 993 214,24	0,04
ITT INDUSTRIES LUXEMBOURG SARL 030425 FI	EUR	4 000 000	3 999 398,87	0,05
ITT INDUSTRIES LUXEMBOURG SARL 100425 FI	EUR	4 000 000	3 997 295,93	0,03
ITT INDUSTRIES LUXEMBOURG SARL 220425 FI	EUR	2 500 000	2 496 106,64	0,03
ITT INDUSTRIES LUXEMBOURG SARL 240425 FI	EUR	3 000 000	2 994 899,24	0,04
ITT INDUSTRIES LUXEMBOURG SARL 250425 FI	EUR	3 000 000	2 994 686,03	0,04
Services de télécommunication diversifiés			153 424 287,92	1,81
TELEFONICA EMISIONES SAU 260925 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 955 196,63	0,05
TELEFONICA EUROPE BV 070725 FIX 0.0	EUR	18 000 000	17 886 402,12	0,21
TELEFONICA EUROPE BV 090425 FIX 0.0	EUR	15 500 000	15 491 028,63	0,18
TELSTRA CORPORATION LIMITED 100625 FIX 0	USD	46 000 000	42 131 080,80	0,50
TELSTRA GROUP LTD 180625 FIX 0.0	USD	22 500 000	20 585 691,55	0,24
TELSTRA GROUP LTD 180725 FIX 0.0	USD	22 500 000	20 510 756,04	0,24
TELUS CORP 110725 FIX 0.0	USD	6 000 000	5 471 576,05	0,06
TELUS CORP 160625 FIX 0.0	USD	12 600 000	11 528 093,04	0,14
TELUS CORP 280825 FIX 0.0	USD	17 500 000	15 864 463,06	0,19
Services de télécommunication mobile			85 154 598,95	1,00
AMERICA MOVIL BV 070825 FIX 0.0	EUR	8 500 000	8 426 072,27	0,10
AMERICA MOVIL BV 080525 FIX 0.0	EUR	9 000 000	8 976 347,18	0,11
AMERICA MOVIL BV 100725 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 965 676,14	0,06
AMERICA MOVIL BV 150525 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 968 892,51	0,12
AMERICA MOVIL BV 190625 FIX 0.0	EUR	9 000 000	8 950 732,26	0,11
AMERICA MOVIL BV 220525 FIX 0.0	EUR	4 600 000	4 583 491,49	0,05
AMERICA MOVIL BV 240425 FIX 0.0	EUR	7 000 000	6 988 389,72	0,08
AMERICA MOVIL BV 240725 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 961 081,39	0,06
AMERICA MOVIL BV 260625 FIX 0.0	EUR	21 500 000	21 372 323,99	0,24
AMERICA MOVIL BV ZCP 03-07-25	EUR	6 000 000	5 961 592,00	0,07
Services financiers diversifiés			1 067 023 265,95	12,58
AMCOR UK FINANCE PLC 020425 FIX 0.0	EUR	60 000 000	59 995 581,99	0,71
AMCOR UK FINANCE PLC 110425 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 992 639,87	0,12
AMCOR UK FINANCE PLC 300425 FIX 0.0	EUR	45 000 000	44 906 416,28	0,53
AMERICAN HONDA FINANCE CORP 100425 FIX 0	USD	10 000 000	9 229 180,62	0,11



5. Comptes de l'exercice

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AMERICAN HONDA FINANCE CORP 130525 FIX 0	USD	12 500 000	11 488 919,87	0,14
AMERICAN HONDA FINANCE CORP 230725 FIX 0	USD	12 000 000	10 933 123,39	0,13
AVER DENN TREA MAN ZCP 06-05-25	EUR	12 000 000	11 971 432,34	0,14
AVER DENN TREA MAN ZCP 23-05-25	EUR	5 000 000	4 982 768,87	0,06
AVERY DENNISON 200525 FIX 0.0	EUR	18 000 000	17 941 274,62	0,21
CA CONSUMER FINANCE 040625 OISEST 0.2	EUR	100 000 000	100 997 523,56	1,18
CA CONSUMER FINANCE 040825 FIX 0.0	EUR	7 000 000	6 943 822,55	0,08
CA CONSUMER FINANCE 040825 OISEST 0.23	EUR	40 000 000	40 183 074,13	0,47
CA CONSUMER FINANCE 070825 OISEST 0.23	EUR	20 000 000	20 086 571,69	0,24
CA CONSUMER FINANCE 110925 OISEST 0.23	EUR	10 000 000	10 016 765,79	0,12
CASSA DEPOSITI E PRESTITI SPA 290425 FIX	EUR	100 000 000	99 809 357,47	1,18
DH EUROPE FINANCE II SARL 070425 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 977 903,10	0,59
DH EUROPE FINANCE II SARL 120525 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 982 593,53	0,07
FRESENIUS FINANCE IRELAND PLC 290525 FIX	EUR	9 000 000	8 963 117,32	0,11
MEDI INTL LUX ZCP 05-05-25	EUR	25 000 000	24 944 925,90	0,29
MEDIOBANCA INTERNATIONAL 020525 FIX 0.0	EUR	16 000 000	15 967 769,94	0,19
NATIXIS 010825 OISEST 0.24	EUR	50 000 000	50 263 736,00	0,59
NATIXIS 030725 OISEST 0.22	EUR	50 000 000	50 368 250,78	0,59
NATIXIS 050925 OISEST 0.21	EUR	75 000 000	75 161 004,00	0,89
NATIXIS 100925 OISEST 0.2	EUR	50 000 000	50 083 585,61	0,59
PERNOD RICARD FINANCE 050525 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 883 571,47	0,59
PERNOD RICARD FINANCE 300425 FIX 0.0	EUR	35 000 000	34 930 248,08	0,41
RECKITT BENCKI 220425 FIX 0.0	EUR	5 500 000	5 491 730,46	0,06
SGS NEDERLAND HOLDING BV 080525 FIX 0.0	EUR	7 000 000	6 981 166,83	0,08
SGS NEDERLAND HOLDING BV 130625 FIX 0.0	EUR	9 000 000	8 953 924,08	0,11
SOCIETE FINANCIERE AGACHE 300425 FIX 0.0	EUR	70 000 000	69 860 322,05	0,82
SUMITOMO MITSU 060525 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 882 153,41	0,59
VOLKSWAGEN FINANS SVERIGE AB 150425 FIX	SEK	125 000 000	11 544 354,98	0,14
VOLKSWAGEN FINANS SVERIGE AB 230425 FIX	SEK	100 000 000	9 230 465,17	0,11
VOLKSWAGEN FINANS SVERIGE AB 240425 FIX	SEK	140 000 000	12 921 773,42	0,15
VOLKSWAGEN FINANS SVERIGE AB 240425 FIX	SEK	175 000 000	16 152 216,78	0,19
Services liés aux technologies de l'information			40 733 305,75	0,48
THALES SERVICES SAS 100725 FIX 0.0	EUR	18 000 000	17 885 986,77	0,21
THALES SERVICES SAS 150725 FIX 0.0	EUR	23 000 000	22 847 318,98	0,27
Textiles, habillement et produits de luxe			49 546 584,75	0,58
LVMH MOET HENNESSY 200825 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 546 584,75	0,58
TITRES D'OPC			319 769 933,13	3,77
OPCVM			319 769 933,13	3,77
Gestion collective			319 769 933,13	3,77
OSTRUM SRI CASH A1P1 Part IC	EUR	2 573	319 769 933,13	3,77
Total			7 877 301 481,75	92,88

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).



5. Comptes de l'exercice

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
V/SEK/EUR/20250415	0,00	-679 493,69	EUR	10 865 934,58	SEK	-11 545 428,27
V/SEK/EUR/20250423	0,00	-526 960,91	EUR	8 705 036,15	SEK	-9 231 997,06
V/SEK/EUR/20250424	0,00	-1 577 899,08	EUR	27 501 163,34	SEK	-29 079 062,42
V/USD/EUR/20250410	427 415,71	0,00	EUR	9 655 994,90	USD	-9 228 579,19
V/USD/EUR/20250513	538 240,30	0,00	EUR	12 028 589,83	USD	-11 490 349,53
V/USD/EUR/20250523	0,00	-168 676,41	EUR	22 784 138,72	USD	-22 952 815,13
V/USD/EUR/20250605	667 001,77	0,00	EUR	19 000 377,42	USD	-18 333 375,65
V/USD/EUR/20250610	0,00	-244 739,42	EUR	41 896 877,23	USD	-42 141 616,65
V/USD/EUR/20250616	0,00	-90 199,45	EUR	11 353 139,35	USD	-11 443 338,80
V/USD/EUR/20250616	596 182,82	0,00	EUR	12 131 068,33	USD	-11 534 885,51
V/USD/EUR/20250617	0,00	-107 398,70	EUR	11 334 576,88	USD	-11 441 975,58
V/USD/EUR/20250618	0,00	-183 440,54	EUR	20 409 662,38	USD	-20 593 102,92
V/USD/EUR/20250710	3 171 675,16	0,00	EUR	71 637 650,35	USD	-68 465 975,19
V/USD/EUR/20250711	0,00	-43 295,41	EUR	5 433 346,93	USD	-5 476 642,34
V/USD/EUR/20250718	0,00	-194 630,29	EUR	20 326 137,26	USD	-20 520 767,55
V/USD/EUR/20250723	319 503,30	0,00	EUR	11 257 598,94	USD	-10 938 095,64
V/USD/EUR/20250805	0,00	-53 455,16	EUR	11 323 534,96	USD	-11 376 990,12
V/USD/EUR/20250821	556 745,49	0,00	EUR	18 727 597,45	USD	-18 170 851,96
V/USD/EUR/20250828	483 397,68	0,00	EUR	16 370 661,49	USD	-15 887 263,81
Total	6 760 162,23	-3 870 189,06		362 743 086,49		-359 853 113,32

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.



5. Comptes de l'exercice

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
FIX/2.4338/OISEST/0.	13 000 000	0,00	-10 935,92	13 000 000,00
FIX/2.4433/OISEST/0.	50 000 000	1 049,05	0,00	50 000 000,00
FIX/2.5193/OISEST/0.	100 000 000	0,00	-28 575,14	100 000 000,00
FIX/2.5198/OISEST/0.	80 000 000	0,00	-21 728,53	80 000 000,00
FIX/2.5253/OISEST/0.	20 000 000	0,00	-5 402,18	20 000 000,00
FIX/2.5723/OISEST/0.	50 000 000	0,00	-19 384,83	50 000 000,00
FIX/2.6308/OISEST/0.	50 000 000	0,00	-30 231,75	50 000 000,00
FIX/2.6703/OISEST/0.	10 000 000	0,00	-1 044,43	10 000 000,00
OISEST/0./FIX/2.6923	10 000 000	0,00	-1 003,75	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.133	25 000 000	0,00	-4 503,96	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.134	15 000 000	0,00	-2 777,79	15 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.189	60 000 000	0,00	-21 914,26	60 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.204	150 000 000	0,00	-60 859,54	150 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.229	100 000 000	0,00	-42 726,58	100 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.230	17 500 000	0,00	-5 104,31	17 500 000,00



5. Comptes de l'exercice

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
OISEST/0.0/FIX/2.232	16 533 740	0,00	-2 970,92	16 533 740,00
OISEST/0.0/FIX/2.242	18 906 159	0,00	-3 322,63	18 906 159,00
OISEST/0.0/FIX/2.244	50 000 000	0,00	-9 126,92	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.259	14 000 000	0,00	-3 350,49	14 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.260	45 000 000	0,00	-13 933,21	45 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.282	50 000 000	0,00	-3 804,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.286	2 500 000	7,94	0,00	2 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.286	25 000 000	0,00	-8 522,25	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.287	150 000 000	0,00	-30 877,67	150 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.291	50 000 000	0,00	-3 871,43	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.292	50 000 000	0,00	-14 078,33	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.292	4 000 000	0,00	-1 126,27	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.305	8 000 000	0,00	-983,31	8 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.308	6 000 000	0,00	-659,68	6 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.311	13 000 000	0,00	-1 459,08	13 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.323	7 000 000	0,00	-824,54	7 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.333	13 000 000	0,00	-1 948,00	13 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.346	18 000 000	0,00	-2 597,03	18 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.363	42 099 232	0,00	-6 488,36	42 099 232,00
OISEST/0.0/FIX/2.366	18 000 000	6 832,74	0,00	18 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.373	100 000 000	36 086,67	0,00	100 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.390	10 000 000	0,00	-576,49	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.396	12 194 507	0,00	-28,62	12 194 507,00
OISEST/0.0/FIX/2.396	9 000 000	0,00	-514,16	9 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.399	100 000 000	0,00	-5 162,17	100 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.410	50 000 000	8 054,83	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.411	21 500 000	7 307,06	0,00	21 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.413	50 000 000	0,00	-11 671,37	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.415	50 000 000	0,00	-12,01	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.415	150 000 000	0,00	-25,62	150 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.417	5 000 000	0,00	-2 051,92	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.418	9 000 000	3 193,74	0,00	9 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.418	100 000 000	0,00	-17 060,56	100 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.424	23 000 000	0,00	-1 856,26	23 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.427	100 000 000	0,00	-8 012,22	100 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.430	5 000 000	0,00	-1 019,81	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.436	11 344 251	0,00	-4 898,19	11 344 251,00
OISEST/0.0/FIX/2.436	12 000 000	0,00	-1 593,48	12 000 000,00



5. Comptes de l'exercice

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
OISEST/0.0/FIX/2.439	13 000 000	10 562,82	0,00	13 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.441	18 000 000	0,00	-984,58	18 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.442	13 000 000	0,00	-501,63	13 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.444	75 000 000	0,00	-6 393,37	75 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.447	18 000 000	0,00	-1 799,91	18 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.452	80 000 000	0,00	-1 420,80	80 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.475	50 000 000	24 859,58	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.510	4 000 000	3 071,84	0,00	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.511	17 500 000	0,00	-2 241,94	17 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.515	120 000 000	70 732,00	0,00	120 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.526	50 000 000	31 012,75	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.529	50 000 000	0,00	-2 771,95	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.532	150 000 000	88 869,50	0,00	150 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.548	10 000 000	2 439,94	0,00	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.558	27 000 000	6 238,74	0,00	27 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.567	30 000 000	0,00	-1 947,77	30 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.574	7 000 000	0,00	-371,00	7 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.577	11 000 000	0,00	-783,81	11 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.583	10 000 000	136,38	0,00	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.585	15 000 000	0,00	-1 680,67	15 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.589	50 000 000	21 383,00	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.603	6 000 000	2 797,27	0,00	6 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.605	75 000 000	34 406,50	0,00	75 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.606	75 000 000	31 785,83	0,00	75 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.630	75 000 000	43 152,13	0,00	75 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.646	20 000 000	10 155,59	0,00	20 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.652	9 000 000	4 311,26	0,00	9 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.655	50 000 000	3 221,50	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.666	50 000 000	4 581,89	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.670	30 000 000	421,87	0,00	30 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.670	10 000 000	4 492,55	0,00	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.674	17 500 000	4 129,36	0,00	17 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.680	70 000 000	30 100,00	0,00	70 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.683	7 000 000	2 884,00	0,00	7 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.684	16 000 000	9 757,76	0,00	16 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.691	35 000 000	20 291,76	0,00	35 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.693	100 000 000	26 854,89	0,00	100 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.696	70 000 000	39 881,45	0,00	70 000 000,00



5. Comptes de l'exercice

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
OISEST/0.0/FIX/2.701	8 000 000	3 235,16	0,00	8 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.702	100 000 000	56 727,50	0,00	100 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.703	7 000 000	4 430,08	0,00	7 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.706	50 000 000	27 358,20	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.733	50 000 000	12 589,22	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.735	25 000 000	5 716,25	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.748	50 000 000	23 654,89	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.769	11 000 000	2 132,34	0,00	11 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.874	100 000 000	0,00	-10 802,00	100 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.893	150 000 000	32 310,00	0,00	150 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.897	100 000 000	19 240,00	0,00	100 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.921	34 000 000	0,00	-6 214,17	34 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.924	20 000 000	0,00	-3 907,34	20 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.932	80 000 000	10 364,00	0,00	80 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.936	50 000 000	5 427,50	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.937	50 000 000	5 177,50	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.939	100 000 000	9 355,00	0,00	100 000 000,00
Sous-total 3.		812 781,83	-462 440,91	4 688 577 889,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		812 781,83	-462 440,91	4 688 577 889,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.



5. Comptes de l'exercice

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.



5. Comptes de l'exercice

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	7 877 301 481,75
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	2 889 973,17
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	350 340,92
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	606 803 508,42
Autres passifs (-)	-6 621 459,19
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	8 480 723 845,07



5. Comptes de l'exercice

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part OSTRUM SRI CASH C-NPF	EUR	3 962 072,51918	323,068
Part OSTRUM SRI CASH D-NPF	EUR	135 641,27923	221,744
Part OSTRUM SRI CASH E	EUR	6 457,14082	7 489,10
Part OSTRUM SRI CASH I	EUR	257 652,13868	11 613,72
Part OSTRUM SRI CASH M	EUR	281 223,94504	10 618,49
Part OSTRUM SRI CASH N	EUR	1,00000	106,15
Part OSTRUM SRI CASH P	EUR	259 697,62506	3 426,29
Part OSTRUM SRI CASH R	EUR	93 126,85961	105,95
Part OSTRUM SRI CASH T	EUR	129,42564	3 373,11
Part OSTRUM SRI CASH Z	EUR	18 966,00000	10 593,99
Part OSTRUM SRI CASH Z2	EUR	4 033,96796	10 599,40

OSTRUM SRI CASH

COMPTES ANNUELS
27/03/2024

BILAN ACTIF AU 27/03/2024 EN EUR

	27/03/2024	30/03/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	9 979 807 667,49	8 773 389 005,70
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	700 866 314,63	794 758 411,76
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	700 866 314,63	794 758 411,76
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	8 966 481 155,64	7 628 125 526,93
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	8 966 481 155,64	7 628 125 526,93
Titres de créances négociables	8 966 481 155,64	7 628 125 526,93
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	311 626 980,75	349 959 285,50
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	311 626 980,75	349 959 285,50
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	833 216,47	545 781,51
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	833 216,47	545 781,51
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	20 263 638,59	117 340,00
Opérations de change à terme de devises	20 020 892,52	0,00
Autres	242 746,07	117 340,00
COMPTES FINANCIERS	8 998 750,78	839 900 937,53
Liquidités	8 998 750,78	839 900 937,53
TOTAL DE L'ACTIF	10 009 070 056,86	9 613 407 283,23

BILAN PASSIF AU 27/03/2024 EN EUR

	27/03/2024	30/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 637 350 556,19	9 583 383 375,79
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	19 281 530,10	-12 334 325,82
Résultat de l'exercice (a,b)	330 513 112,00	41 012 386,22
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	9 987 145 198,29	9 612 061 436,19
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	28 241,29	282 087,68
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	28 241,29	282 087,68
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	28 241,29	282 087,68
DETTES	21 896 617,28	1 063 759,36
Opérations de change à terme de devises	19 807 347,23	0,00
Autres	2 089 270,05	1 063 759,36
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	10 009 070 056,86	9 613 407 283,23

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 27/03/2024 EN EUR

	27/03/2024	30/03/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
OISEST/0.FIX/2.0115	0,00	20 176 985,00
OIST /2.23% 15/05/23	0,00	100 847 681,89
OISEST/0./FIX/2.7502	0,00	100 568 208,06
OISEST/0/FIX/2.7562	0,00	50 276 493,99
OISEST/0./FIX/2.6197	0,00	50 239 115,28
OISEST/0./FIX/2.8367	0,00	17 084 850,40
OISEST/0/FIX/2.84	0,00	10 049 380,85
OISEST/0.0/FIX/3.936	150 000 000,00	0,00
OISEST/0./FIX/3.8547	4 500 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/1.769	0,00	5 043 650,94
OISEST/0.0/FIX/1.881	0,00	9 079 374,95
OISEST/0.0/FIX/1.87	0,00	50 405 867,85
OISEST/0.0/FIX/2.196	0,00	25 214 049,06
OISEST/0.0/FIX/2.233	0,00	4 033 891,28
OISEST/0.0/FIX/2.182	0,00	25 191 701,63
OISEST/0.0/FIX/2.174	0,00	25 189 908,23
OISEST/0.0/FIX/2.068	0,00	25 176 358,23
OISEST/0.0/FIX/2.281	0,00	50 409 716,46
OISEST/0.0/FIX/2.349	0,00	25 200 571,54
OISEST/0.0/FIX/2.348	0,00	10 080 038,62
OISEST/0.0/FIX/2.312	0,00	100 800 235,44
OISEST/0.0/FIX/2.36	0,00	45 350 516,68
OISEST/0.0/FIX/2.206	0,00	100 665 577,11
OISEST/0.0/FIX/2.306	0,00	50 356 978,54
OISEST/0.0/FIX/2.241	0,00	50 328 749,75
FIX/2.5138/OISEST/0.	0,00	25 142 824,58
OISEST/0.0/FIX/2.409	0,00	50 293 230,50
OISEST/0.0/FIX/2.413	0,00	15 086 540,70
OISEST/0.0/FIX/2.282	0,00	5 027 001,90
OISEST/0.0/FIX/2.594	0,00	20 117 888,10
OISEST/0.0/FIX/2.447	0,00	60 338 124,30
OISEST/0.0/FIX/2.710	0,00	10 060 744,05
OISEST/0.0/FIX/2.709	0,00	150 905 310,75
OISEST/0.0/FIX/2.470	0,00	40 221 292,60
OISEST/0.0/FIX/2.354	0,00	28 144 459,65
OISEST/0.0/FIX/2.349	0,00	50 258 013,67
OISEST/0.0/FIX/2.35	0,00	3 015 480,82
OISEST/0.0/FIX/2.505	0,00	40 217 689,68
OISEST/0.0/FIX/2.740	0,00	30 174 487,26
OISEST/0.0/FIX/2.397	0,00	4 522 500,36
OISEST/0.0/FIX/2.401	0,00	4 522 554,36

HORS-BILAN AU 27/03/2024 EN EUR

	27/03/2024	30/03/2023
OISEST/0.0/FIX/2.426	0,00	65 315 372,18
OISEST/0.0/FIX/2.427	0,00	10 550 944,74
OISEST/0.0/FIX/2.425	0,00	11 053 381,68
OISEST/0.0/FIX/2.728	0,00	50 286 443,99
OISEST/0.0/FIX/2.737	0,00	23 128 521,23
OISEST/0.0/FIX/2.408	0,00	4 019 395,52
OISEST/0.0/FIX/2.747	0,00	10 055 167,69
OISEST/0.0/FIX/2.425	0,00	23 110 670,70
OISEST/0.0/FIX/2.471	0,00	6 530 364,67
OISEST/0.0/FIX/2.478	0,00	10 046 134,38
OISEST/0.0/FIX/2.538	0,00	31 133 040,12
OISEST/0.0/FIX/2.77	0,00	25 116 440,42
OISEST/0.0/FIX/2.553	0,00	60 259 177,00
OISEST/0.0/FIX/2.405	0,00	10 039 675,24
OISEST/0.0/FIX/2.406	0,00	39 154 733,45
OISEST/0.0/FIX/2.683	0,00	16 573 153,15
OISEST/0.0/FIX/2.575	0,00	50 209 685,47
OISEST/0.0/FIX/2.592	0,00	40 165 388,23
OISEST/0.0/FIX/2.832	0,00	40 174 828,23
OISEST/0.0/FIX/2.592	0,00	10 041 247,06
OISEST/0.0/FIX/2.579	0,00	10 040 466,69
OISEST/0.0/FIX/2.723	0,00	50 211 333,44
OISEST/0.0/FIX/2.92	0,00	75 316 493,83
OISEST/0.0/FIX/2.661	0,00	30 113 757,25
OISEST/0.0/FIX/2.674	0,00	10 036 610,68
OISEST/0.0/FIX/2.819	0,00	35 131 042,36
OISEST/0.0/FIX/2.675	0,00	11 040 249,74
OISEST/0.0/FIX/2.707	0,00	75 252 859,69
OISEST/0.0/FIX/2.598	0,00	5 016 257,31
OISEST/0.0/FIX/2.848	0,00	14 048 026,48
OISEST/0.0/FIX/3.055	0,00	10 032 445,93
OISEST/0.0/FIX/2.969	0,00	50 165 879,67
OISEST/0.0/FIX/2.509	0,00	12 036 067,10
OISEST/0.0/FIX/3.104	0,00	25 068 833,65
OISEST/0.0/FIX/2.782	0,00	4 513 290,06
OISEST/0.0/FIX/3.161	0,00	50 113 705,56
OISEST/0.0/FIX/3.075	0,00	10 022 378,22
OISEST/0.0/FIX/3.17	0,00	50 102 591,11
OISEST/0.0/FIX/2.545	0,00	97 714 799,24
OISEST/0.0/FIX/2.548	0,00	6 013 218,42
OISEST/0.0/FIX/2.714	0,00	15 034 921,04
OISEST/0.0/FIX/2.548	0,00	4 008 812,28
OISEST/0.0/FIX/2.861	0,00	2 505 880,17
OISEST/0.0/FIX/2.578	0,00	58 125 372,32
OISEST/0.0/FIX/2.876	0,00	8 519 317,03
OISEST/0.0/FIX/2.888	0,00	26 056 961,99

HORS-BILAN AU 27/03/2024 EN EUR

	27/03/2024	30/03/2023
OISEST/0.0/FIX/2.891	0,00	105 229 408,81
OISEST/0.0/FIX/2.891	0,00	4 008 739,38
OISEST/0.0/FIX/2.892	0,00	8 518 562,69
OISEST/0.0/FIX/2.582	0,00	15 031 407,69
OISEST/0.0/FIX/2.595	0,00	18 036 469,28
OISEST/0.0/FIX/2.590	0,00	5 010 130,36
OISEST/0.0/FIX/2.638	0,00	23 042 359,45
OISEST/0.0/FIX/3.300	0,00	40 041 828,61
OISEST/0.0/FIX/2.636	0,00	50 092 085,76
OISEST/0.0/FIX/2.936	0,00	18 033 420,88
OISEST/0.0/FIX/2.575	0,00	20 036 034,31
OISEST/0.0/FIX/2.948	0,00	13 023 048,48
OISEST/0.0/FIX/2.784	0,00	50 089 611,96
OISEST/0.0/FIX/2.782	0,00	150 267 635,88
OISEST/0.0/FIX/2.690	0,00	10 017 252,39
OISEST/0.0/FIX/2.778	0,00	15 026 598,59
OISEST/0.0/FIX/2.776	0,00	15 026 568,59
OISEST/0.0/FIX/2.669	0,00	2 504 088,74
OISEST/0.0/FIX/2.795	0,00	25 042 837,36
OISEST/0.0/FIX/2.711	0,00	8 012 677,62
OISEST/0.0/FIX/2.795	0,00	100 170 749,44
OISEST/0.0/FIX/2.754	0,00	5 006 885,93
OISEST/0.0/FIX/2.755	0,00	7 510 328,89
OISEST/0.0/FIX/3.019	0,00	2 002 504,37
OISEST/0.0/FIX/2.615	0,00	5 007 668,51
OISEST/0.0/FIX/3.112	0,00	11 012 322,04
OISEST/0.0/FIX/2.75	0,00	4 005 217,62
OISEST/0.0/FIX/2.785	0,00	25 032 935,15
OISEST/0.0/FIX/2.94	0,00	25 032 340,78
OISEST/0.0/FIX/2.875	0,00	7 011 960,42
OISEST/0.0/FIX/3.047	0,00	50 080 731,56
OISEST/0.0/FIX/2.871	0,00	10 016 696,31
OISEST/0.0/FIX/2.818	0,00	40 073 345,24
OISEST/0.0/FIX/2.797	0,00	40 063 825,24
OISEST/0.0/FIX/2.797	0,00	19 130 476,55
OISEST/0.0/FIX/2.962	0,00	30 043 428,93
OISEST/0.0/FIX/2.775	0,00	20 022 283,64
OISEST/0.0/FIX/3.213	0,00	15 010 847,73
OISEST/0.0/FIX/2.853	0,00	10 012 438,92
OISEST/0.0/FIX/3.204	0,00	50 041 044,58
OISEST/0.0/FIX/2.690	0,00	13 014 679,37
OISEST/0.0/FIX/2.754	0,00	15 014 007,62
OISEST/0.0/FIX/2.869	0,00	28 032 279,55
OISEST/0.0/FIX/2.918	0,00	20 018 289,85
OISEST/0.0/FIX/2.918	0,00	17 015 529,37
OISEST/0.0/FIX/2.918	0,00	100 091 349,25

HORS-BILAN AU 27/03/2024 EN EUR

	27/03/2024	30/03/2023
OISEST/0.0/FIX/2.920	0,00	50 045 474,63
OISEST/0.0/FIX/3.112	0,00	50 040 847,00
OISEST/0.0/FIX/2.947	0,00	23 012 497,41
OISEST/0.0/FIX/2.956	0,00	10 005 293,66
OISEST/0.0/FIX/2.967	0,00	50 148 235,28
OISEST/0.0/FIX/3.099	0,00	75 037 063,94
OISEST/0.0/FIX/3.165	0,00	10 000 867,84
OISEST/0.0/FIX/3.193	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.962	10 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.961	50 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.959	150 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.959	60 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.956	40 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.955	4 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.948	20 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.930	100 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.931	11 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.932	15 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.894	50 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.894	50 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.897	9 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.892	70 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.893	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.888	50 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.895	50 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.906	22 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.770	50 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.758	23 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.774	3 500 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.770	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.774	20 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.785	3 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.788	50 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.694	22 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.873	26 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.698	12 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.698	75 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.736	34 100 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.873	22 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.703	5 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.692	50 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.814	20 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.881	19 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.720	50 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.778	15 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.878	10 500 000,00	0,00

HORS-BILAN AU 27/03/2024 EN EUR

	27/03/2024	30/03/2023
OISEST/0.0/FIX/3.880	10 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.716	15 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.826	4 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.796	11 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.885	5 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.886	49 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.878	15 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.725	5 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.832	5 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.886	4 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.722	40 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.892	4 500 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.886	10 500 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.820	12 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.887	7 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.824	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.858	17 500 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.818	17 500 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.885	16 500 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.861	35 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.886	12 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.763	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.724	100 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.675	15 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.852	19 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.860	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.694	21 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.694	30 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.855	12 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.841	2 700 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.840	7 500 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.849	6 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.810	20 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.871	20 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.865	30 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.866	11 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.866	3 500 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.870	9 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.736	32 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.787	7 500 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.723	10 500 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.864	12 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.716	10 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.751	6 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.871	20 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.795	15 000 000,00	0,00

HORS-BILAN AU 27/03/2024 EN EUR

	27/03/2024	30/03/2023
OISEST/0.0/FIX/3.879	7 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.750	50 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.752	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.885	3 500 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.890	12 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.846	4 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.819	16 500 000,00	0,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 27/03/2024 EN EUR

	27/03/2024	30/03/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	20 740 739,73	4 788 507,37
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	9 851 851,58	953 788,18
Produits sur titres de créances	314 353 028,39	42 240 935,28
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	3 298 914,05	105 323,76
Produits sur instruments financiers à terme	2 680 903,65	3 403 714,32
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	350 925 437,40	51 492 268,91
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	43 601,78	169 150,02
Charges sur instruments financiers à terme	-1 212 768,88	523 132,08
Charges sur dettes financières	182,87	2 074 281,21
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	-1 168 984,23	2 766 563,31
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	352 094 421,63	48 725 705,60
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	13 002 194,73	7 029 803,61
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	339 092 226,90	41 695 901,99
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-8 579 114,90	-683 515,77
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	330 513 112,00	41 012 386,22

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

L'exercice couvre la période du 31 mars 2023 au 27 mars 2024.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisées au cours d'ouverture du jour appelé J des marchés soit en fonction de zone d'appartenance du marché :

- Zone Asie : cours de clôture J des marchés
- Zone Europe : cours d'ouverture J
- Zone Amérique : cours de clôture (J-1).

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours d'ouverture communiqués par différents prestataires de services financiers.

Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou

les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés pour le calcul de la valeur liquidative du jour (J) :

- Zone Asie : au cours de compensation du jour
- Zone Europe : au cours d'ouverture du jour (J)
- Zone Amérique : au cours de compensation de (J-1).

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010392951 - Part OSTRUM SRI CASH M : Taux de frais maximum de 0,30% TTC
FR0011221936 - Part OSTRUM SRI CASH Part G1 : Taux de frais maximum de 0,50% TTC
FR0010622639 - Part OSTRUM SRI CASH Part P : Taux de frais maximum de 0,60% TTC
FR0010622514 - Part OSTRUM SRI CASH Part C-NPF : Taux de frais maximum de 1,20% TTC
FR0010579805 - Part OSTRUM SRI CASH Part T : Taux de frais maximum de 0,60% TTC
FR0010529743 - Part OSTRUM SRI CASH Part I : Taux de frais maximum de 0,30% TTC
FR0010492728 - Part OSTRUM SRI CASH E : Taux de frais maximum de 0,50% TTC
FR0013188752 - Part OSTRUM SRI CASH Part Z2 : Taux de frais maximum de 0,30% TTC
FR0012750461 - Part OSTRUM SRI CASH Part Z : Taux de frais maximum de 0,30% TTC
FR0010622480 - Part OSTRUM SRI CASH Part D-NPF : Taux de frais maximum de 1,20% TTC
FR001400HDP6 - Part OSTRUM SRI CASH PART R : Taux de frais maximum de 0,50% TTC
FR001400HDS0 - Part OSTRUM SRI CASH PART N : Taux de frais maximum de 0,50% TTC

Commission de surperformance:

Définition du modèle de calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « J/J-1 », c'est-à-dire basée sur la comparaison entre la performance au jour le jour de chaque catégorie de part du FCP et son indicateur de référence, sur la période de référence considérée. L'indice de référence, retenu pour le calcul de la commission de surperformance, est l'€STR capitalisé cours de clôture, libellé en euro.

Période de référence de la performance :

La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence, at à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance. Elle est fixée à cinq ans. La société de gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en œuvre :

Lors de la clôture de l'exercice comptable précédent si des commissions de surperformance ont été prélevées sur cette clôture ;

- Ou à défaut, une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule,
- Ou à défaut, à la date de lancement du fonds.

A titre d'information, la date de départ de la période de référence de la performance de cinq ans débute le 1^{er} avril 2022

Définition de la Période d'observation et de la fréquence de cristallisation :

1/ La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1^{er} avril au 31 mars.

2/ La fréquence de cristallisation : la cristallisation des commissions de surperformance consiste à figer et donc à considérer comme définitive et exigible au paiement, une somme provisionnée.

La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable selon les modalités de calcul décrite ci-dessous :

Si, sur la période de référence, la performance, positive, négative ou nulle, de la part I du fonds (nette des frais de gestion fixes) est supérieure à l'indicateur de référence, positif, négatif ou nul, la commission de surperformance sera égale à 20% TTC de la différence.

A l'inverse, si, sur la période de référence, la performance de la part I du fonds (nette des frais de gestion fixes) est inférieure à l'indicateur de référence, la commission de surperformance sera nulle.

Ainsi, si la performance de la part I du fonds (nette des frais de gestion fixes) entre deux valeurs liquidatives consécutives est supérieure à l'indicateur de référence, cette surperformance fera l'objet d'une provision au

titre de la commission de surperformance lors du calcul de la valeur liquidative de la catégorie de parts concernée.

Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance est perçue à la clôture comptable uniquement si sur la période écoulée, si la performance de la part I du fonds est supérieure à celle de l'indicateur de référence lors de la dernière valeur liquidative de la période de référence et ce, même si le fonds enregistre une performance négative pour autant que le fonds surperforme son indice de référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts OSTRUM SRI CASH E	Capitalisation	Capitalisation
Parts OSTRUM SRI CASH M	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Parts OSTRUM SRI CASH Part C-NPF	Capitalisation	Capitalisation
Parts OSTRUM SRI CASH Part D-NPF	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Parts OSTRUM SRI CASH Part G1	Capitalisation	Capitalisation
Parts OSTRUM SRI CASH Part I	Capitalisation	Capitalisation
Parts OSTRUM SRI CASH PART N	Capitalisation	Capitalisation
Parts OSTRUM SRI CASH Part P	Capitalisation	Capitalisation
Parts OSTRUM SRI CASH PART R	Capitalisation	Capitalisation
Parts OSTRUM SRI CASH Part T	Capitalisation	Capitalisation
Parts OSTRUM SRI CASH Part Z	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts OSTRUM SRI CASH Part Z2	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 27/03/2024 EN EUR

	27/03/2024	30/03/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	9 612 061 436,19	10 276 358 996,05
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	52 073 909 291,03	58 174 023 317,86
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-52 068 118 269,04	-58 914 057 705,42
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	20 482 686,09	4 314 960,11
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-42 309,84	-17 221 752,61
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	17 820,82	81 746,74
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-378 831,90	-372 734,54
Différences de change	-9 722,92	176,81
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-27 054 226,18	47 063 686,79
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	11 478 122,66	38 532 348,84
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-38 532 348,84	8 531 337,95
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	137 202,17	174 892,41
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	400 896,00	263 693,83
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-263 693,83	-88 801,42
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	339 092 226,90	41 695 901,99
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	37 047 894,97 (**)	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	9 987 145 198,29	9 612 061 436,19

(*) 30/03/2023 : Frais de certification annuelle d'un LEI -50,00 €

(**) 27/03/2024:: La somme de 37 047 894,97 euros correspond au passage de la méthode du coupon encaissé à la méthode du coupon couru.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	661 713 185,61	6,63
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	39 153 129,02	0,39
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	700 866 314,63	7,02
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	5 278 136 592,20	52,85
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	3 688 344 563,44	36,93
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	8 966 481 155,64	89,78
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	2 383 800 000,00	23,87
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	2 383 800 000,00	23,87
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	39 153 129,02	0,39	661 713 185,61	6,63	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	5 701 257 483,62	57,09	3 265 223 672,02	32,69	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 998 750,78	0,09
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	2 383 800 000,00	23,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	297 973 385,69	2,98	402 892 928,94	4,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	5 451 943 964,02	54,59	3 514 537 191,62	35,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	8 998 750,78	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	1 742 300 000,00	17,45	641 500 000,00	6,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 SEK		Devise 2 USD		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	19 781 846,70	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	19,20	0,00	5 920,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	19 807 347,23	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	27/03/2024
CRÉANCES		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	20 020 892,52
	Collatéraux	189 197,26
	Autres créances	53 548,81
TOTAL DES CRÉANCES		20 263 638,59
DETTES		
	Vente à terme de devise	19 807 347,23
	Frais de gestion fixe	1 269 665,41
	Frais de gestion variable	581 604,64
	Collatéraux	238 000,00
TOTAL DES DETTES		21 896 617,28
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-1 632 978,69

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part OSTRUM SRI CASH E		
Parts souscrites durant l'exercice	8 996,14789	64 321 919,05
Parts rachetées durant l'exercice	-5 111,62625	-36 601 352,55
Solde net des souscriptions/rachats	3 884,52164	27 720 566,50
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7 466,15605	
Part OSTRUM SRI CASH M		
Parts souscrites durant l'exercice	2 007 019,94132	20 189 759 185,91
Parts rachetées durant l'exercice	-1 941 910,36828	-19 557 431 546,27
Solde net des souscriptions/rachats	65 109,57304	632 327 639,64
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	315 092,13386	
Part OSTRUM SRI CASH Part C-NPF		
Parts souscrites durant l'exercice	3 691 276,18128	1 136 328 188,54
Parts rachetées durant l'exercice	-1 711 257,95272	-527 170 137,81
Solde net des souscriptions/rachats	1 980 018,22856	609 158 050,73
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 623 710,49007	
Part OSTRUM SRI CASH Part D-NPF		
Parts souscrites durant l'exercice	98 023,79499	20 734 885,14
Parts rachetées durant l'exercice	-35 685,70881	-7 549 125,00
Solde net des souscriptions/rachats	62 338,08618	13 185 760,14
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	124 951,51883	
Part OSTRUM SRI CASH Part G1		
Parts souscrites durant l'exercice	85,00000	86 142,20
Parts rachetées durant l'exercice	-134,18848	-134 397,13
Solde net des souscriptions/rachats	-49,18848	-48 254,93
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	75,00000	
Part OSTRUM SRI CASH Part I		
Parts souscrites durant l'exercice	2 559 888,62946	28 172 491 128,29
Parts rachetées durant l'exercice	-2 709 785,91454	-29 813 368 937,20
Solde net des souscriptions/rachats	-149 897,28508	-1 640 877 808,91
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	420 733,75700	
Part OSTRUM SRI CASH PART N		
Parts souscrites durant l'exercice	1,00000	100,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1,00000	100,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,00000	
Part OSTRUM SRI CASH Part P		
Parts souscrites durant l'exercice	258 368,31279	844 390 820,26
Parts rachetées durant l'exercice	-109 644,15510	-357 254 672,45
Solde net des souscriptions/rachats	148 724,15769	487 136 147,81
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	211 620,09559	

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part OSTRUM SRI CASH PART R		
Parts souscrites durant l'exercice	14 001,00000	1 428 450,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	14 001,00000	1 428 450,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	14 001,00000	
Part OSTRUM SRI CASH Part T		
Parts souscrites durant l'exercice	5,00000	16 203,48
Parts rachetées durant l'exercice	-0,91188	-2 951,91
Solde net des souscriptions/rachats	4,08812	13 251,57
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	132,38653	
Part OSTRUM SRI CASH Part Z		
Parts souscrites durant l'exercice	137 666,00000	1 373 800 544,03
Parts rachetées durant l'exercice	-149 724,00000	-1 495 757 808,03
Solde net des souscriptions/rachats	-12 058,00000	-121 957 264,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	9 860,00000	
Part OSTRUM SRI CASH Part Z2		
Parts souscrites durant l'exercice	26 935,00000	270 551 724,13
Parts rachetées durant l'exercice	-27 160,03204	-272 847 340,69
Solde net des souscriptions/rachats	-225,03204	-2 295 616,56
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 656,96796	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part OSTRUM SRI CASH E	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI CASH M	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI CASH Part C-NPF	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI CASH Part D-NPF	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI CASH Part G1	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI CASH Part I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI CASH PART N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI CASH Part P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI CASH PART R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI CASH Part T	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part OSTRUM SRI CASH Part Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI CASH Part Z2	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	27/03/2024
Parts OSTRUM SRI CASH E	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	83 768,49
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,23
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts OSTRUM SRI CASH M	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 870 594,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,11
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts OSTRUM SRI CASH Part C-NPF	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 682 155,45
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,22
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts OSTRUM SRI CASH Part D-NPF	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	39 227,42
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,22
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.7. FRAIS DE GESTION

	27/03/2024
Parts OSTRUM SRI CASH Part G1	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	126,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,26
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts OSTRUM SRI CASH Part I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	5 847 581,27
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,11
Frais de gestion variables provisionnés	474 837,37
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts OSTRUM SRI CASH PART N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,03
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts OSTRUM SRI CASH Part P	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	743 276,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,21
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.7. FRAIS DE GESTION

	27/03/2024
Parts OSTRUM SRI CASH PART R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	968,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables provisionnés	7,83
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts OSTRUM SRI CASH Part T	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	771,32
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,19
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts OSTRUM SRI CASH Part Z	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	233 249,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,12
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts OSTRUM SRI CASH Part Z2	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	25 629,48
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,14
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	27/03/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	27/03/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	27/03/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			845 200 833,55
	666901971IPA	BPCE (ISSUER) 090924 FIX 0.0	49 123 714,80
	666902054IPA	BPCE (ISSUER) 160924 FIX 0.0	73 630 826,60
	666900690INF	BPCE 020524 OISEST 0.22	152 627 625,00
	666900936INF	BPCE 130524 OISEST 0.19	101 579 119,11
	666900566INF	BPCE 150424 OISEST 0.18	30 575 845,23
	666900938INF	LA BANQUE POSTALE 130524 OISEST 0.16	152 346 728,67
	666901473INF	LA BANQUE POSTALE 250424 OISEST 0.09	50 432 689,99
	666901564IPA	LA BANQUE POSTALE 260724 FIX 0.0	98 725 779,28
	666900993INF	LA BANQUE POSTALE 270524 OISEST 0.16	101 441 774,31
	666901621IPA	LA POSTE 260624 FIX 0.0	17 330 091,45
	666901620IPA	LA POSTE 270524 FIX 0.0	17 386 639,11
OPC			311 626 980,75
	FR0010322438	OSTRUM SRI CASH A1P1 Part IC	311 626 980,75
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			1 156 827 814,30

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	27/03/2024	30/03/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	330 513 112,00	41 012 386,22
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	330 513 112,00	41 012 386,22

	27/03/2024	30/03/2023
Parts OSTRUM SRI CASH E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 755 141,34	101 159,63
Total	1 755 141,34	101 159,63

	27/03/2024	30/03/2023
Parts OSTRUM SRI CASH M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	107 507 419,77	10 619 911,67
Total	107 507 419,77	10 619 911,67

	27/03/2024	30/03/2023
Parts OSTRUM SRI CASH Part C-NPF		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	36 799 443,28	2 002 579,71
Total	36 799 443,28	2 002 579,71

	27/03/2024	30/03/2023
Parts OSTRUM SRI CASH Part D-NPF		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	870 276,91	52 359,46
Total	870 276,91	52 359,46

	27/03/2024	30/03/2023
Parts OSTRUM SRI CASH Part G1		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 537,58	553,20
Total	2 537,58	553,20

	27/03/2024	30/03/2023
Parts OSTRUM SRI CASH Part I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	156 638 676,25	26 412 482,80
Total	156 638 676,25	26 412 482,80

	27/03/2024	30/03/2023
Parts OSTRUM SRI CASH PART N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1,65	0,00
Total	1,65	0,00

	27/03/2024	30/03/2023
Parts OSTRUM SRI CASH Part P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	22 965 192,13	812 571,41
Total	22 965 192,13	812 571,41

	27/03/2024	30/03/2023
Parts OSTRUM SRI CASH PART R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	24 398,42	0,00
Total	24 398,42	0,00

	27/03/2024	30/03/2023
Parts OSTRUM SRI CASH Part T		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	14 085,05	1 632,00
Total	14 085,05	1 632,00

	27/03/2024	30/03/2023
Parts OSTRUM SRI CASH Part Z		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 376 214,08	929 301,02
Total	3 376 214,08	929 301,02

	27/03/2024	30/03/2023
Parts OSTRUM SRI CASH Part Z2		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	559 725,54	79 835,32
Total	559 725,54	79 835,32

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	27/03/2024	30/03/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	19 281 530,10	-12 334 325,82
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	19 281 530,10	-12 334 325,82

	27/03/2024	30/03/2023
Parts OSTRUM SRI CASH E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	104 491,66	-32 134,48
Total	104 491,66	-32 134,48

	27/03/2024	30/03/2023
Parts OSTRUM SRI CASH M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	6 238 604,65	-3 171 077,03
Total	6 238 604,65	-3 171 077,03

	27/03/2024	30/03/2023
Parts OSTRUM SRI CASH Part C-NPF		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 187 702,27	-636 136,33
Total	2 187 702,27	-636 136,33

	27/03/2024	30/03/2023
Parts OSTRUM SRI CASH Part D-NPF		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	51 776,27	-16 632,16
Total	51 776,27	-16 632,16

	27/03/2024	30/03/2023
Parts OSTRUM SRI CASH Part G1		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	149,92	-152,76
Total	149,92	-152,76

	27/03/2024	30/03/2023
Parts OSTRUM SRI CASH Part I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	9 113 309,81	-7 918 229,32
Total	9 113 309,81	-7 918 229,32

	27/03/2024	30/03/2023
Parts OSTRUM SRI CASH PART N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,17	0,00
Total	0,17	0,00

	27/03/2024	30/03/2023
Parts OSTRUM SRI CASH Part P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 354 788,96	-258 119,91
Total	1 354 788,96	-258 119,91

	27/03/2024	30/03/2023
Parts OSTRUM SRI CASH PART R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 309,70	0,00
Total	2 309,70	0,00

	27/03/2024	30/03/2023
Parts OSTRUM SRI CASH Part T		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	834,42	-518,27
Total	834,42	-518,27

	27/03/2024	30/03/2023
Parts OSTRUM SRI CASH Part Z		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	194 807,98	-277 486,85
Total	194 807,98	-277 486,85

	27/03/2024	30/03/2023
Parts OSTRUM SRI CASH Part Z2		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	32 754,29	-23 838,71
Total	32 754,29	-23 838,71

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	30/03/2023	27/03/2024
Actif net Global en EUR	4 492 514 590,33	9 064 800 392,61	10 276 358 996,05	9 612 061 436,19	9 987 145 198,29
Parts OSTRUM SRI CASH E en EUR					
Actif net	24 918 695,87	20 018 024,12	19 486 957,84	25 036 012,87	54 099 669,04
Nombre de titres	3 558,19909	2 868,45686	2 808,86205	3 581,63441	7 466,15605
Valeur liquidative unitaire	7 003,17	6 978,67	6 937,66	6 990,10	7 245,98
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-14,32	-13,26	-31,73	-8,97	13,99
Capitalisation unitaire sur résultat	-12,82	-11,17	-5,63	28,24	235,07
Parts OSTRUM SRI CASH M en EUR					
Actif net	1 371 758 477,08	2 287 066 336,18	2 417 641 842,59	2 471 283 606,85	3 231 959 115,47
Nombre de titres	138 601,73658	231 833,43498	246 468,65121	249 982,56082	315 092,13386
Valeur liquidative unitaire	9 897,12	9 865,12	9 809,12	9 885,82	10 257,18
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-20,23	-18,74	-44,87	-12,68	19,79
Capitalisation unitaire sur résultat	-15,14	-13,15	-6,00	42,48	341,19
Parts OSTRUM SRI CASH Part C-NPF en EUR					
Actif net	336 536 887,74	389 940 045,71	429 641 607,37	495 618 503,59	1 132 703 083,22
Nombre de titres	1 113 949,39538	1 295 334,22271	1 435 653,41869	1 643 692,26151	3 623 710,49007
Valeur liquidative unitaire	302,111	301,034	299,265	301,527	312,581
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-0,61	-0,57	-1,36	-0,38	0,60
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,58	-0,50	-0,24	1,21	10,15
Parts OSTRUM SRI CASH Part D-NPF en EUR					
Actif net	18 106 452,17	15 984 702,13	13 781 869,35	12 958 449,55	26 807 891,43
Nombre de titres	87 318,77089	77 362,41516	67 095,42061	62 613,43265	124 951,51883
Valeur liquidative unitaire	207,360	206,621	205,407	206,959	214,546
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-0,42	-0,39	-0,93	-0,26	0,41
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,40	-0,34	-0,16	0,83	6,96

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	30/03/2023	27/03/2024
Parts OSTRUM SRI CASH Part G1 en EUR					
Actif net	999,26	996,14	990,77	124 030,97	77 667,16
Nombre de titres	1,00000	1,00000	1,00000	124,18848	75,00000
Valeur liquidative unitaire	999,26	996,14	990,77	998,73	1 035,56
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,00	-1,81	-4,51	-1,23	1,99
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,27	-1,31	-0,41	4,45	33,83
Parts OSTRUM SRI CASH Part I en EUR					
Actif net	1 770 985 514,95	5 639 918 645,67	6 749 988 906,33	6 170 704 731,43	4 720 215 021,37
Nombre de titres	163 580,71601	522 632,27346	629 069,83197	570 631,04208	420 733,75700
Valeur liquidative unitaire	10 826,37	10 791,37	10 730,11	10 813,82	11 219,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-22,13	-20,50	-49,06	-13,87	21,66
Capitalisation unitaire sur résultat	-16,56	-14,39	-6,56	46,28	372,29
Parts OSTRUM SRI CASH PART N en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	102,53
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	102,53
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,17
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	1,65
Parts OSTRUM SRI CASH Part P en EUR					
Actif net	178 541 133,97	192 252 864,60	190 419 564,71	201 103 296,34	701 535 420,13
Nombre de titres	55 731,59682	60 226,44530	60 004,69809	62 895,93790	211 620,09559
Valeur liquidative unitaire	3 203,58	3 192,16	3 173,41	3 197,39	3 315,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-6,55	-6,06	-14,52	-4,10	6,40
Capitalisation unitaire sur résultat	-6,18	-5,32	-2,57	12,91	108,52

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	30/03/2023	27/03/2024
Parts OSTRUM SRI CASH PART R en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	1 435 463,52
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	14 001,00000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	102,52
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,16
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	1,74
Parts OSTRUM SRI CASH Part T en EUR					
Actif net	464 092,43	401 427,27	525 239,80	403 854,17	432 059,11
Nombre de titres	147,16990	127,73639	168,12206	128,29841	132,38653
Valeur liquidative unitaire	3 153,44	3 142,62	3 124,15	3 147,77	3 263,61
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-6,44	-5,97	-14,29	-4,03	6,30
Capitalisation unitaire sur résultat	-5,77	-4,82	-2,54	12,72	106,39
Parts OSTRUM SRI CASH Part Z en EUR					
Actif net	756 785 361,65	492 226 334,21	423 341 026,57	216 250 970,99	100 912 714,64
Nombre de titres	76 616,00000	49 994,00000	43 243,00000	21 918,00000	9 860,00000
Valeur liquidative unitaire	9 877,64	9 845,70	9 789,81	9 866,36	10 234,55
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-20,19	-18,70	-44,77	-12,66	19,75
Capitalisation unitaire sur résultat	-15,11	-13,13	-5,99	42,39	342,41
Parts OSTRUM SRI CASH Part Z2 en EUR					
Actif net	34 416 975,21	26 991 016,58	31 530 990,72	18 577 979,43	16 966 990,67
Nombre de titres	3 482,55299	2 740,00000	3 219,15109	1 882,00000	1 656,96796
Valeur liquidative unitaire	9 882,68	9 850,73	9 794,81	9 871,40	10 239,78
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-20,20	-18,71	-44,77	-12,66	19,76
Capitalisation unitaire sur résultat	-15,12	-13,13	-5,99	42,42	337,80

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
CDCEPS 0 06/19/24	EUR	34 100 000	33 793 441,00	0,33
TOTAL FRANCE			33 793 441,00	0,33
LUXEMBOURG				
CODEIS SECURITIES OISEST+0.05% 05-02-25	EUR	100 000 000	100 628 420,25	1,00
PURPLE PROTECTED ASSET OISEST+0.05% 18-10-24	EUR	225 000 000	229 163 633,56	2,30
PURPLE PROTECTED ASSET OISEST+0.05% 18-11-24	EUR	30 000 000	30 454 733,83	0,31
PURPLE PROTECTED ASSET OISEST+0.08% 17-12-24	EUR	42 000 000	42 646 141,30	0,43
SG ISSUER OISEST+0.03% 02-05-24	EUR	250 000 000	258 820 256,67	2,59
TOTAL LUXEMBOURG			661 713 185,61	6,63
SUEDE				
VATTENFALL AB 3.25% 18-04-24	EUR	5 200 000	5 359 688,02	0,06
TOTAL SUEDE			5 359 688,02	0,06
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			700 866 314,63	7,02
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			700 866 314,63	7,02
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
CONTINENTAL AG 280324 FIX 0.0	EUR	5 000 000	5 000 000,00	0,05
FRESENIUS MEDICAL CARE AG 190424 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 990 035,42	0,04
FRESENIUS MEDICAL CARE AG 310524 FIX 0.0	EUR	12 000 000	11 912 930,77	0,12
FRESENIUS SE 210624 FIX 0.0	EUR	11 000 000	10 895 026,57	0,11
METRO AG 090424 FIX 0.0	EUR	9 000 000	8 987 141,50	0,09
SANTANDER CONSUMER BANK 130924 FIX 0.0	EUR	150 000 000	147 271 215,73	1,47
SCHAEFFLER AG 200524 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 938 774,97	0,10
SCHAEFFLER AG 220424 FIX 0.0	EUR	7 500 000	7 478 408,17	0,08
TOTAL ALLEMAGNE			205 473 533,13	2,06
AUSTRALIE				
NATIONAL AUSTRALIA BANK LTD 080524 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 778 334,31	0,50
TOTAL AUSTRALIE			49 778 334,31	0,50
BELGIQUE				
BARRY CALLEBAUT SERVICES NV 120424 FIX 0.0	EUR	7 000 000	6 987 538,31	0,07
BARRY CALLEBAUT SERVICES NV 150424 FIX 0	EUR	9 500 000	9 479 721,93	0,10
COFINIMMO SA 030424 FIX 0.0	EUR	7 500 000	7 494 971,37	0,07
COFINIMMO SA 070624 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 960 514,85	0,05
COFINIMMO SA 140624 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 974 057,94	0,03
COFINIMMO SA 150424 FIX 0.0	EUR	49 000 000	48 901 602,64	0,49
COFINIMMO SA 160824 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 908 352,20	0,06
COFINIMMO SA 280324 FIX 0.0	EUR	12 000 000	12 000 000,00	0,12
TOTAL BELGIQUE			98 706 759,24	0,99
ESPAGNE				
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 110724 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 829 788,63	0,14
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 13092	EUR	150 000 000	147 281 126,58	1,48
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 170624 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 560 611,72	0,49
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 010824	EUR	30 000 000	29 588 801,47	0,30

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BANCO SANTANDER SA 040424 FIX 0.0	EUR	150 000 000	149 884 163,69	1,50
BANCO SANTANDER SA 120424 FIX 0.0	EUR	100 000 000	99 834 648,86	1,00
CAIXABANK SA. 040724 FIX 0.0	EUR	12 000 000	11 873 925,56	0,12
TOTAL ESPAGNE			502 853 066,51	5,03
ETATS-UNIS				
HONEYWELL INTERNATIONAL INC 160424 FIX 0	EUR	15 000 000	14 968 322,00	0,15
NATIONAL GRID NORTH AMERICA 180624 FIX 0.0	EUR	11 000 000	10 899 713,31	0,11
NATIONAL GRID NORTH AMERICA 250624 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 950 725,82	0,05
NATIONAL GRID NORTH AMERICA 290424 FIX 0.0	EUR	22 000 000	21 920 814,22	0,22
TOTAL ETATS-UNIS			52 739 575,35	0,53
FRANCE				
ACCOR SA 220424 FIX 0.0	EUR	7 000 000	6 980 261,37	0,07
ACCOR SA 230524 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 962 267,06	0,06
ACCOR SA 310524 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 956 985,80	0,06
ALSTOM SA 170524 FIX 0.0	EUR	48 500 000	48 212 126,73	0,48
ALSTOM SA 280324 FIX 0.0	EUR	19 500 000	19 500 000,00	0,19
ARVAL SERVICE LEASE SA 290724 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 668 893,29	0,25
AXA SA 200524 FIX 0.0	EUR	37 000 000	36 785 421,85	0,37
BANQ F OISEST+0.19% 05-07-24	EUR	50 000 000	50 493 270,00	0,51
BANQUE FEDERATIVE 050824 OISEST 0.19	EUR	25 000 000	25 153 919,08	0,25
BANQUE FEDERATIVE 090724 OISEST 0.19	EUR	50 000 000	50 464 400,19	0,51
BANQUE FEDERATIVE 190724 OISEST 0.19	EUR	50 000 000	50 406 249,75	0,51
BANQUE PALATINE 110424 OISEST 0.2	EUR	20 000 000	20 390 188,64	0,21
BANQUE PALATINE 300824 OISEST 0.165	EUR	50 000 000	50 043 706,49	0,50
BFCM (BANQUE FEDE 130524 OISEST 0.2	EUR	75 000 000	76 186 647,67	0,76
BFCM (BANQUE FEDER 060524 OISEST 0.19	EUR	170 000 000	172 814 765,56	1,73
BNP PA OISEST+0.16% 30-04-24	EUR	50 000 000	50 852 499,92	0,51
BNP PARIBAS 120424 OISEST 0.15	EUR	200 000 000	203 825 237,33	2,04
BNP PARIBAS 160724 OISEST 0.14	EUR	50 000 000	50 413 038,00	0,50
BONDUELLE 030624 FIX 0.0	EUR	10 500 000	10 418 476,92	0,10
BONDUELLE 070624 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 975 306,43	0,03
BOUYGUES 280324 FIX 0.0	EUR	55 000 000	55 000 000,00	0,55
BPCE (ISSUER) 090924 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 123 714,80	0,49
BPCE (ISSUER) 160924 FIX 0.0	EUR	75 000 000	73 630 826,60	0,74
BPCE 020524 OISEST 0.22	EUR	150 000 000	152 627 625,00	1,53
BPCE 130524 OISEST 0.19	EUR	100 000 000	101 579 119,11	1,02
BPCE 150424 OISEST 0.18	EUR	30 000 000	30 575 845,23	0,31
CA CONSUMER FINANCE 110924 FIX 0.0	EUR	100 000 000	98 226 428,79	0,98
CA CONSUMER FINANCE 290824 FIX 0.0	EUR	100 000 000	98 358 753,60	0,98
CAISSE FEDERALE D 040424 OISEST 0.2	EUR	30 000 000	30 608 693,60	0,30
CA OISEST+0.17% 05-06-24	EUR	100 000 000	101 318 869,67	1,01
CASA C OISEST+0.17% 04-07-24	EUR	50 000 000	50 490 686,67	0,51
CASA L OISEST+0.17% 13-05-24	EUR	50 000 000	50 616 780,00	0,51
CDC HABITAT 060524 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 912 321,90	0,20
CDC HABITAT 060924 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 650 534,89	0,20
CDC HABITAT 100424 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 970 609,81	0,20
CFCM - COMPAGNIE F 040424 OISEST 0.18	EUR	25 000 000	25 504 450,22	0,26
CFCM - COMPAGNIE F 070524 OISEST 0.17	EUR	25 000 000	25 405 537,79	0,26

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CFCM - COMPAGNIE F 110424 OISEST 0.18	EUR	30 000 000	30 581 986,30	0,30
CFCM MAINE ANJOU B 050624 OISEST 0.18	EUR	10 000 000	10 096 907,09	0,10
CFCM MAINE ANJOU B 050624 OISEST 0.21	EUR	25 000 000	25 334 809,08	0,25
CFCM MAINE ANJOU B 070624 OISEST 0.21	EUR	30 000 000	30 394 952,80	0,30
CFCM MAINE ANJOU B 240524 OISEST 0.21	EUR	10 000 000	10 146 343,54	0,10
CFCM MAINE ANJOU BA 050824 OISEST 0.205	EUR	30 000 000	30 197 305,58	0,30
CFCM MAINE ANJOU BASSE NORMANDIE 060824 OISEST 0.2	EUR	30 000 000	30 182 775,65	0,30
CFCM MAINE ANJOU BASSE NORMANDIE 170724 OISEST 0.2	EUR	40 000 000	40 336 356,10	0,40
CFCM MAINE ANJOU BASSE NORMANDIE 260924 OISEST 0.2	EUR	20 000 000	20 005 521,90	0,20
CFCM M OISEST+0.19% 05-09-24	EUR	30 000 000	30 083 063,78	0,30
COFACE S A E 190924 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 628 178,24	0,19
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 040624 FIX 0.0	EUR	8 500 000	8 432 161,95	0,08
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 190624 FIX 0	EUR	7 000 000	6 932 425,09	0,07
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 280524 FIX 0.0	EUR	3 500 000	3 474 836,22	0,03
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 290524 FIX 0	EUR	2 500 000	2 481 742,28	0,03
COVIVIO HOTELS SCA 220424 FIX 0.0	EUR	3 300 000	3 290 490,71	0,03
COVIVIO HOTELS SCA 280324 FIX 0.0	EUR	5 000 000	5 000 000,00	0,05
CRCAM ALPES PROVENCE 110424 OISEST 0.16	EUR	20 000 000	20 386 093,09	0,20
CRCAM ANJOU ET MAINE 050724 FIX 0.0	EUR	35 000 000	34 626 271,72	0,34
CREDIT AGRICOLE CIB 080724 OISEST 0.17	EUR	50 000 000	50 467 461,11	0,50
CREDIT AGRICOLE SA 040924 FIX 0.0	EUR	40 000 000	39 319 029,36	0,40
CREDIT AGRICOLE SA 170524 OISEST 0.175	EUR	100 000 000	101 523 615,67	1,02
CREDIT AGRICOLE SA 180624 OISEST 0.17	EUR	50 000 000	50 585 556,24	0,51
CREDIT AGRICOLE SA 310724 OISEST 0.16	EUR	70 000 000	70 458 215,92	0,71
CREDIT MUTUEL ARKEA 050824 OISEST 0.18	EUR	25 000 000	25 153 557,97	0,25
CREDIT MUTUEL ARKEA 080724 OISEST 0.17	EUR	100 000 000	100 933 122,22	1,01
CRED M OISEST+0.17% 07-06-24	EUR	25 000 000	25 321 480,13	0,25
DANONE SA 050424 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 996 446,54	0,04
DANONE SA 210824 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 844 154,56	0,10
DANONE SA 220724 FIX 0.0	EUR	14 000 000	13 824 719,15	0,14
DANONE SA 270924 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 805 994,93	0,10
DANONE SA 280324 FIX 0.0	EUR	10 000 000	10 000 000,00	0,10
DASSAULT SYSTEMES. 040624 FIX 0.0	EUR	9 000 000	8 927 878,71	0,09
DIAC SA 070524 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 909 480,44	0,20
DIAC SA 090524 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 857 463,95	0,29
EDF 030424 FIX 0.0	EUR	90 000 000	89 940 330,59	0,90
ELIS SA EX HOLDELIS SA 130524 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 979 057,56	0,04
ELIS SA EX HOLDELIS SA 240624 FIX 0.0	EUR	4 500 000	4 455 299,00	0,05
ENGIE SA 050424 FIX 0.0	EUR	171 000 000	170 848 468,80	1,71
GECINA 050624 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 848 663,86	0,20
GECINA 130524 FIX 0.0	EUR	3 500 000	3 482 409,71	0,04
GECINA 200524 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 970 945,47	0,05
GECINA 220724 FIX 0.0	EUR	21 000 000	20 735 653,59	0,20
GECINA 240624 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 760 374,05	0,25
GECINA 290524 FIX 0.0	EUR	35 000 000	34 761 430,37	0,35
HSBC CONTINENTAL EUROPE SA 190724 OISEST 0.18	EUR	50 000 000	50 395 941,42	0,50
KERING FINANCE 260624 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 757 077,37	0,25
KERING FINANCE ZCP 11-06-24	EUR	15 000 000	14 877 914,31	0,15

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KLEPIERRE 050724 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 948 046,62	0,05
KLEPIERRE 160924 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 823 774,80	0,10
LA BANQUE POSTALE 130524 OISEST 0.16	EUR	150 000 000	152 346 728,67	1,52
LA BANQUE POSTALE 250424 OISEST 0.09	EUR	50 000 000	50 432 689,99	0,50
LA BANQUE POSTALE 260724 FIX 0.0	EUR	100 000 000	98 725 779,28	0,99
LA BANQUE POSTALE 270524 OISEST 0.16	EUR	100 000 000	101 441 774,31	1,01
LA DIFF INDU ET AU ZCP 06-05-24	EUR	20 000 000	19 911 731,30	0,20
LA POSTE 260624 FIX 0.0	EUR	17 500 000	17 330 091,45	0,17
LA POSTE 270524 FIX 0.0	EUR	17 500 000	17 386 639,11	0,17
LCL CREDIT LYONNAIS 050924 FIX 0.0	EUR	75 000 000	73 715 531,03	0,74
LCL CREDIT LYONNAIS 090824 OISEST 0.17	EUR	50 000 000	50 277 922,67	0,51
LCL CREDIT LYONNAIS 100724 OISEST 0.18	EUR	50 000 000	50 455 435,33	0,50
LCL CREDIT LYONNAIS 160724 OISEST 0.18	EUR	50 000 000	50 420 238,00	0,51
NATI OISEST+0.19% 20-06-24	EUR	90 000 000	91 045 224,68	0,91
NATIXIS 050724 OISEST 0.18	EUR	50 000 000	50 486 385,44	0,51
NATIXIS 080724 OISEST 0.18	EUR	25 000 000	25 234 536,11	0,25
NATIXIS 120724 OISEST 0.18	EUR	25 000 000	25 222 973,14	0,25
NEXANS SA 200924 FIX 0.0	EUR	2 800 000	2 742 461,33	0,03
NEXANS SA 260824 FIX 0.0	EUR	1 700 000	1 669 945,13	0,02
ORANO SA 090524 FIX 0.0	EUR	11 000 000	10 947 374,51	0,11
ORANO SA 110424 FIX 0.0	EUR	10 500 000	10 483 195,84	0,11
ORANO SA 130524 FIX 0.0	EUR	9 000 000	8 952 833,98	0,09
ORANO SA 290424 FIX 0.0	EUR	12 000 000	11 956 278,28	0,12
PERNOD RICARD 240624 FIX 0.0	EUR	3 600 000	3 565 246,14	0,04
PERNOD RICARD 280324 FIX 0.0	EUR	19 000 000	19 000 000,00	0,19
RCI BANQUE 180724 FIX 0.0	EUR	40 000 000	39 505 706,36	0,39
RCI BANQUE SA 060824 FIX 0.0	EUR	16 500 000	16 264 083,95	0,16
RCI BANQUE SA 120924 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 454 782,16	0,29
RCI BANQUE SA 230924 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 033 745,37	0,49
REGIE AUTONOME 060924 FIX 0.0	EUR	200 000 000	196 550 016,53	1,97
SAVENCIA SA 120424 FIX 0.0	EUR	10 500 000	10 482 131,02	0,10
SAVENCIA SA 280324 FIX 0.0	EUR	3 000 000	3 000 000,00	0,03
SAVENCIA SA 280324 FIX 0.0	EUR	11 500 000	11 500 000,00	0,12
SEB SA 060524 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 974 216,58	0,06
SEB SA 190624 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 864 618,46	0,15
SEB SA 310724 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 799 183,30	0,15
SOCIETE FINANCIERE AGACHE 150424 FIX 0.0	EUR	11 000 000	10 978 086,09	0,11
SOCIETE FINANCIERE AGACHE 300724 FIX 0.0	EUR	70 000 000	69 052 299,39	0,69
SOCIETE FONCIERE LYONNAISE 150424 FIX 0.	EUR	10 000 000	9 979 894,01	0,10
SOCIETE FONCIERE LYONNAISE 150524 FIX 0.	EUR	9 000 000	8 951 847,42	0,09
SOCIETE FONCIERE LYONNAISE 170524 FIX 0.	EUR	20 000 000	19 888 527,57	0,20
SOCIETE FONCIERE LYONNAISE 280324 FIX 0.0	EUR	5 000 000	5 000 000,00	0,05
SOCIETE FONCIERE LYONNAISE 290424 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 985 743,79	0,04
SOCIETE GENERALE 020924 OISEST 0.14	EUR	100 000 000	100 322 027,75	1,01
SOCIETE GENERALE 310724 OISEST 0.15	EUR	50 000 000	50 334 105,42	0,51
SOCIETE GENERALE SA 020424 OISEST 0.15	EUR	100 000 000	101 979 420,33	1,03
SOCIETE GENERALE SA 100724 OISEST 0.14	EUR	40 000 000	40 360 281,60	0,40
SOCIETE GENERALE SA 310524 OISEST 0.17	EUR	100 000 000	101 374 396,81	1,02

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VALEO SA 080424 FIX 0.0	EUR	18 000 000	17 976 648,73	0,18
VALEO SA 100624 FIX 0.0	EUR	3 500 000	3 469 752,76	0,04
VALEO SA 120624 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 822 590,90	0,20
VALEO SA 170624 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 971 678,93	0,03
VALEO SA 240624 FIX 0.0	EUR	7 000 000	6 928 350,69	0,07
VEOLIA ENVIRONNEMENT. 180424 FIX 0.0	EUR	150 000 000	149 652 574,07	1,50
VEOLIA ENVIRONNEMENT. 220424 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 862 283,14	0,50
VEOLIA ENVIRONNEMENT. 290424 FIX 0.0	EUR	22 000 000	21 922 513,17	0,22
VEOLIA ENVIRONNEMENT 040424 FIX 0.0	EUR	60 000 000	59 953 562,97	0,60
VEOLIA ENVIRONNEMENT 140824 FIX 0.0	EUR	42 500 000	41 869 594,52	0,42
VEOLIA ENVIRONNEMENT 230824 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 606 397,97	0,25
VERALLIA SASU 200924 FIX 0.0	EUR	6 500 000	6 374 128,80	0,06
VILOGIA STE ANONYME D HLM 150724 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 939 566,16	0,05
WORLDLINE SA 060524 FIX 0.0	EUR	7 500 000	7 467 535,51	0,08
TOTAL FRANCE			5 654 433 553,25	56,62
IRLANDE				
CRH FINANCE DAC 150524 FIX 0.0	EUR	12 000 000	11 935 225,15	0,12
CRH FINANCE DAC 240624 FIX 0.0	EUR	23 000 000	22 773 264,32	0,23
CRH FINANCE DAC 250624 FIX 0.0	EUR	11 500 000	11 385 367,88	0,11
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 090524	EUR	70 000 000	69 677 245,71	0,70
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 160424 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 968 647,59	0,15
TOTAL IRLANDE			130 739 750,65	1,31
ITALIE				
ENI SPA 260424 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 919 663,16	0,25
SNAM SPA 170424 FIX 0.0	EUR	13 000 000	12 970 973,84	0,13
SNAM SPA 190424 FIX 0.0	EUR	38 000 000	37 906 722,93	0,38
SNAM SPA 190424 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 990 181,36	0,04
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 060524 FIX 0.0	EUR	12 000 000	11 947 992,38	0,12
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 150424 FI	EUR	21 000 000	20 957 895,59	0,21
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 150424 FI	EUR	50 000 000	49 899 751,40	0,50
UNICREDIT S.P.A. 040724 FIX 0.0	EUR	75 000 000	74 211 475,04	0,74
UNICREDIT SPA 110924 FIX 0.0	EUR	80 000 000	78 586 908,28	0,79
TOTAL ITALIE			315 391 563,98	3,16
LUXEMBOURG				
ARCELLOR MITTAL ZCP 27-05-24	EUR	7 000 000	6 952 583,38	0,07
ARCELORMITTAL 200524 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 964 068,71	0,06
DH EUROPE FINANCE II SARL 050624 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 609 712,95	0,50
DH EUROPE FINANCE II SARL 120424 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 991 449,44	0,05
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 090924 F	EUR	50 000 000	49 107 704,82	0,49
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 150824 F	EUR	10 000 000	9 848 003,72	0,10
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 230824 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 197 646,52	0,49
MOHAWK CAPITAL LUXEMBOURG SA 150524 FIX	EUR	25 000 000	24 859 925,92	0,25
MOHAWK CAPITAL LUXEMBOURG SA 260424 FIX 0.0	EUR	19 000 000	18 935 446,96	0,19
TOTAL LUXEMBOURG			219 466 542,42	2,20
PAYS-BAS				
AKZO NOBEL NV 100524 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 882 277,11	0,25
AKZO NOBEL NV 200524 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 709 643,90	0,50
AMERICA MOVIL BV 120424 FIX 0.0	EUR	7 000 000	6 988 203,62	0,07

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AMERICA MOVIL BV 160424 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 946 694,87	0,25
AMERICA MOVIL BV 160424 FIX 0.0	EUR	17 000 000	16 963 752,51	0,17
AMERICA MOVIL BV 170424 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 966 342,36	0,15
AMERICA MOVIL BV 170424 FIX 0.0	EUR	4 500 000	4 489 902,71	0,04
AMERICA MOVIL BV 250424 FIX 0.0	EUR	8 000 000	7 974 924,27	0,08
AMERICA MOVIL BV 250424 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 952 983,00	0,15
AMERICA MOVIL BV 250424 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 843 276,68	0,50
DAIMLER TRUCK 280324 FIX 0.0	EUR	50 000 000	50 000 000,00	0,50
ECOLAB NL 11 BV 310524 FIX 0.0	EUR	12 000 000	11 913 338,67	0,12
EDP FINANCE BV 190424 FIX 0.0	EUR	23 000 000	22 942 284,10	0,23
EDP FIN ZCP 08-04-24	EUR	29 500 000	29 462 891,49	0,29
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 280324 FIX	EUR	27 000 000	27 000 000,00	0,27
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 280324 FIX 0.0	EUR	127 000 000	127 000 000,00	1,27
FERROVIAL SE 080724 FIX 0.0	EUR	8 100 000	8 010 768,32	0,08
FERROVIAL SE 090524 FIX 0.0	EUR	2 700 000	2 687 639,23	0,02
FERROVIAL SE 120724 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 954 832,21	0,03
FERROVIAL SE 160724 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 822 294,28	0,15
FERROVIAL SE 180724 FIX 0.0	EUR	7 500 000	7 410 710,49	0,08
HEINEKEN NV 090524 FIX 0.0	EUR	18 000 000	17 916 469,24	0,18
HEINEKEN NV 230524 FIX 0.0	EUR	9 000 000	8 944 336,61	0,09
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 110924 FIX 0.	EUR	100 000 000	98 254 410,51	0,99
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 140624 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 573 435,46	0,49
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 180624 FIX 0.0	EUR	17 000 000	16 848 057,39	0,17
ING BANK N.V. 040924 OISEST 0.145	EUR	50 000 000	50 131 938,00	0,50
ING BANK N.V. 050424 OISEST 0.17	EUR	50 000 000	51 000 998,26	0,51
KONINKLIJKE KPN NV 250424 FIX 0.0	EUR	10 500 000	10 467 250,42	0,11
TELEFONICA EUROPE BV 010824 FIX 0.0	EUR	21 000 000	20 715 185,87	0,21
TELEFONICA EUROPE BV 020524 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 903 795,94	0,25
TELEFONICA EUROPE BV 040724 FIX 0.0	EUR	22 000 000	21 767 174,91	0,22
TELEFONICA EUROPE BV 080524 FIX 0.0	EUR	9 000 000	8 959 417,52	0,09
TOTAL PAYS-BAS			900 405 229,95	9,01
PORTUGAL				
REN-REDES ENERGETICAS NACIONAI 280324 FIX 0.0	EUR	47 500 000	47 500 000,00	0,47
TOTAL PORTUGAL			47 500 000,00	0,47
ROYAUME-UNI				
AMCOR UK FINANCE PLC 090424 FIX 0.0	EUR	19 000 000	18 974 243,73	0,19
AMCOR UK FINANCE PLC 110424 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 984 189,87	0,10
AMCOR UK FINANCE PLC 170624 FIX 0.0	EUR	11 000 000	10 901 027,39	0,11
AMCOR UK FINANCE ZCP 24-06-24	EUR	38 000 000	37 629 036,24	0,38
HALEON PLC 290524 FIX 0.0	EUR	7 500 000	7 448 074,06	0,07
HALEON PLC 300424 FIX 0.0	EUR	14 500 000	14 446 456,26	0,14
HALEON PLC 310524 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 892 921,88	0,15
HALEON PLC 310524 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 957 168,75	0,06
HALEON PLC 310524 FIX 0.0	EUR	7 500 000	7 446 460,94	0,07
MIZUHO BANK, LTD 020524 FIX 0.0	EUR	19 000 000	18 926 837,26	0,19
MIZUHO BANK, LTD 040424 FIX 0.0	EUR	26 000 000	25 979 896,47	0,26
MIZUHO BANK, LTD 050424 FIX 0.0	EUR	22 000 000	21 980 559,90	0,22
MUFG BANK, LTD., LONDON BRANCH 020924 FIX 0.0	EUR	150 000 000	147 427 105,43	1,48

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NATIONAL WESTMINSTER BANK PLC 050724 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 474 259,31	0,49
NTT FINANCE UK LIMITED 180424 FIX 0.0	EUR	26 000 000	25 938 703,17	0,26
NTT FINANCE UK LIMITED 240424 FIX 0.0	EUR	14 000 000	13 957 634,04	0,14
NTT FINANCE UK LIMITED 250424 FIX 0.0	EUR	92 000 000	91 711 365,99	0,92
SSE PLC. 190424 FIX 0.0	EUR	10 500 000	10 473 991,74	0,10
SSE PLC. 290424 FIX 0.0	EUR	16 500 000	16 440 658,72	0,17
UBS AG, LONDON BRANCH 080524 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 778 193,21	0,50
TOTAL ROYAUME-UNI			599 768 784,36	6,00
SUEDE				
ASSA ABLO FINA SER ZCP 12-06-24	EUR	11 000 000	10 907 740,51	0,11
ASSA ABLOY AB 180624 FIX 0.0	EUR	12 000 000	11 891 790,72	0,12
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 110724 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 439 200,84	0,49
VATTENFALL AB 070624 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 603 226,82	0,50
VATTENFALL AB 100624 FIX 0.0	EUR	23 000 000	22 809 952,42	0,23
VATTENFALL AB 110624 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 790 704,48	0,25
VOLKSWAGEN FINANS SVERIGE AB 270924 FIX 0.0	SEK	130 000 000	11 113 669,39	0,11
VOLKSWAGEN FINANS SVERIGE AB 280524 FIX 0.0	SEK	100 000 000	8 668 177,31	0,09
TOTAL SUEDE			189 224 462,49	1,90
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			8 966 481 155,64	89,78
TOTAL Titres de créances			8 966 481 155,64	89,78
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
OSTRUM SRI CASH A1P1 Part IC	EUR	2 595,33	311 626 980,75	3,12
TOTAL FRANCE			311 626 980,75	3,12
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			311 626 980,75	3,12
TOTAL Organismes de placement collectif			311 626 980,75	3,12

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
OISEST/0./FIX/3.8547	EUR	4 500 000	594,23	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.675	EUR	15 000 000	14 063,13	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.692	EUR	50 000 000	53 306,83	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.694	EUR	21 000 000	17 439,99	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.694	EUR	22 000 000	23 322,20	0,01
OISEST/0.0/FIX/3.694	EUR	30 000 000	24 997,60	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.698	EUR	75 000 000	78 220,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.698	EUR	12 000 000	12 489,20	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.703	EUR	5 000 000	5 053,87	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.716	EUR	15 000 000	13 526,42	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.716	EUR	10 000 000	5 738,75	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.720	EUR	50 000 000	44 060,27	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.722	EUR	40 000 000	32 584,11	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.723	EUR	10 500 000	5 698,43	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.724	EUR	100 000 000	71 464,92	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.725	EUR	5 000 000	4 115,50	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.736	EUR	32 000 000	15 516,07	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.736	EUR	34 100 000	28 715,61	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.750	EUR	50 000 000	15 567,94	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.751	EUR	6 000 000	2 338,19	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.752	EUR	25 000 000	7 598,56	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.758	EUR	23 000 000	20 475,86	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.763	EUR	25 000 000	12 888,80	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.770	EUR	25 000 000	20 334,25	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.770	EUR	50 000 000	41 284,67	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.774	EUR	3 500 000	2 818,83	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.774	EUR	20 000 000	15 721,50	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.778	EUR	15 000 000	9 122,25	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.785	EUR	3 000 000	2 160,22	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.787	EUR	7 500 000	2 584,69	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.788	EUR	50 000 000	35 270,34	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.795	EUR	15 000 000	4 428,47	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.796	EUR	11 000 000	5 782,37	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.810	EUR	20 000 000	7 259,49	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.814	EUR	20 000 000	7 674,12	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.818	EUR	17 500 000	6 296,31	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.819	EUR	16 500 000	482,57	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.820	EUR	12 000 000	4 788,23	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.824	EUR	25 000 000	8 460,62	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.826	EUR	4 000 000	1 381,93	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.832	EUR	5 000 000	1 613,43	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.840	EUR	7 500 000	1 525,22	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.841	EUR	2 700 000	559,43	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.846	EUR	4 000 000	238,50	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.849	EUR	6 000 000	1 082,18	0,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OISEST/0.0/FIX/3.852	EUR	19 000 000	3 334,50	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.855	EUR	12 000 000	2 073,23	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.858	EUR	17 500 000	3 900,76	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.860	EUR	25 000 000	3 831,34	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.861	EUR	35 000 000	7 312,93	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.864	EUR	12 000 000	1 610,50	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.865	EUR	30 000 000	4 085,60	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.866	EUR	11 000 000	1 472,38	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.866	EUR	3 500 000	467,60	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.870	EUR	9 000 000	1 106,77	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.871	EUR	20 000 000	2 270,74	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.871	EUR	20 000 000	2 427,50	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.873	EUR	26 000 000	3 417,26	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.873	EUR	22 000 000	2 896,93	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.878	EUR	15 000 000	1 790,40	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.878	EUR	10 500 000	1 251,51	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.879	EUR	7 000 000	640,68	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.880	EUR	10 000 000	1 149,83	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.881	EUR	19 000 000	2 106,80	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.885	EUR	3 500 000	245,84	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.885	EUR	5 000 000	514,19	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.885	EUR	16 500 000	1 514,51	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.886	EUR	4 000 000	397,11	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.886	EUR	49 000 000	4 931,43	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.886	EUR	12 000 000	1 091,62	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.886	EUR	10 500 000	1 021,86	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.887	EUR	7 000 000	662,40	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.888	EUR	50 000 000	12 761,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.890	EUR	12 000 000	663,03	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.892	EUR	70 000 000	16 888,28	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.892	EUR	4 500 000	374,35	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.893	EUR	25 000 000	5 887,08	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.894	EUR	50 000 000	11 421,84	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.894	EUR	50 000 000	11 421,84	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.895	EUR	50 000 000	8 706,84	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.897	EUR	9 000 000	1 923,18	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.906	EUR	22 000 000	2 643,25	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.930	EUR	100 000 000	6 425,34	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.931	EUR	11 000 000	675,85	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.932	EUR	15 000 000	766,52	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.936	EUR	150 000 000	4 485,75	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.948	EUR	20 000 000	-555,10	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.955	EUR	4 000 000	-260,36	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.956	EUR	40 000 000	-2 834,57	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.959	EUR	60 000 000	-5 311,47	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.959	EUR	150 000 000	-13 278,67	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.961	EUR	50 000 000	-4 945,29	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.962	EUR	10 000 000	-1 055,83	0,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL Swaps de taux			804 975,18	0,01
TOTAL Autres instruments financiers à terme			804 975,18	0,01
TOTAL Instruments financier à terme			804 975,18	0,01
Créances			20 263 638,59	0,20
Dettes			-21 896 617,28	-0,22
Comptes financiers			8 998 750,78	0,09
Actif net			9 987 145 198,29	100,00

Parts OSTRUM SRI CASH M	EUR	315 092,13386	10 257,18
Parts OSTRUM SRI CASH Part Z2	EUR	1 656,96796	10 239,78
Parts OSTRUM SRI CASH Part D-NPF	EUR	124 951,51883	214,546
Parts OSTRUM SRI CASH Part Z	EUR	9 860,00000	10 234,55
Parts OSTRUM SRI CASH PART R	EUR	14 001,00000	102,52
Parts OSTRUM SRI CASH PART N	EUR	1,00000	102,53
Parts OSTRUM SRI CASH Part C-NPF	EUR	3 623 710,49007	312,581
Parts OSTRUM SRI CASH E	EUR	7 466,15605	7 245,98
Parts OSTRUM SRI CASH Part I	EUR	420 733,75700	11 219,00
Parts OSTRUM SRI CASH Part T	EUR	132,38653	3 263,61
Parts OSTRUM SRI CASH Part G1	EUR	75,00000	1 035,56
Parts OSTRUM SRI CASH Part P	EUR	211 620,09559	3 315,06



6. Annexe(s)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : OSTRUM SRI CASH
Identifiant d'entité juridique : 9695 00TJO0ZXDIJF3 03

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui

☒ ☐ ☒ Non

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 27.96% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le fonds a promu des caractéristiques environnementales et sociales. Ces caractéristiques reposent sur l'approche suivante :

- Exclure les secteurs et les émetteurs controversés grâce aux politiques sectorielles, d'exclusion et de gestion des controverses du Gestionnaire Financier par Délégation et aux politiques d'exclusion du label ISR ;
- Sélectionner les émetteurs les mieux notés selon une note ESG avec comme objectif de :
 - Maintenir la note ESG moyenne du portefeuille pondérée des encours supérieure à celle de son univers initial filtré équipondérée**. Chaque pilier (E, S et G) représente un poids minimum de 20% dans la note ESG de chaque valeur.
 - Maintenir une intensité carbone moyenne du portefeuille pondérée des encours inférieure à celle de l'univers d'investissement initial équipondérée*
 - Maintenir un score moyen en matière de liberté d'expression meilleur que celui de l'univers d'investissement initial* (uniquement pour émetteurs assimilés -souverains et les souverains green : agences garanties, agences supranationales, collectivités locales...)
 - Maintenir un score moyen en matière de lutte anti-corruption meilleur que celui de l'univers d'investissement initial ** (uniquement pour les émetteurs privés ou assimilés)

* L'univers d'investissement initial du fonds comprend les entités privées ou publiques de la zone OCDE émettant des titres de créance négociables et/ou des obligations court terme (maturité inférieure à 397 jours) libellés en euro ou toute autre devise de la zone OCDE. Il est composé uniquement d'émetteurs de « haute qualité de crédit » selon une évaluation et une méthodologie définie par Ostrum Asset Management et s'inscrivant dans le contexte de la réglementation européenne couvrant l'encadrement des fonds monétaires

** **L'univers d'investissement initial filtré est défini comme l'univers d'investissement initial duquel sont exclus 25% (jusqu'au 31 décembre 2025 puis 30% à partir du 1er janvier 2026 des émetteurs ayant les évaluations ESG les plus basses au sein de chacune des catégories d'émetteurs éligibles au sens du label ISR (y compris les émetteurs les plus controversés d'après les politiques d'exclusion et sectorielle d'Ostrum Asset Management et du label ISR et les émetteurs les moins bien notés)

Ces calculs sont réalisés hors actifs non éligibles au sens du label ISR.

Aucun indice de référence n'a été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

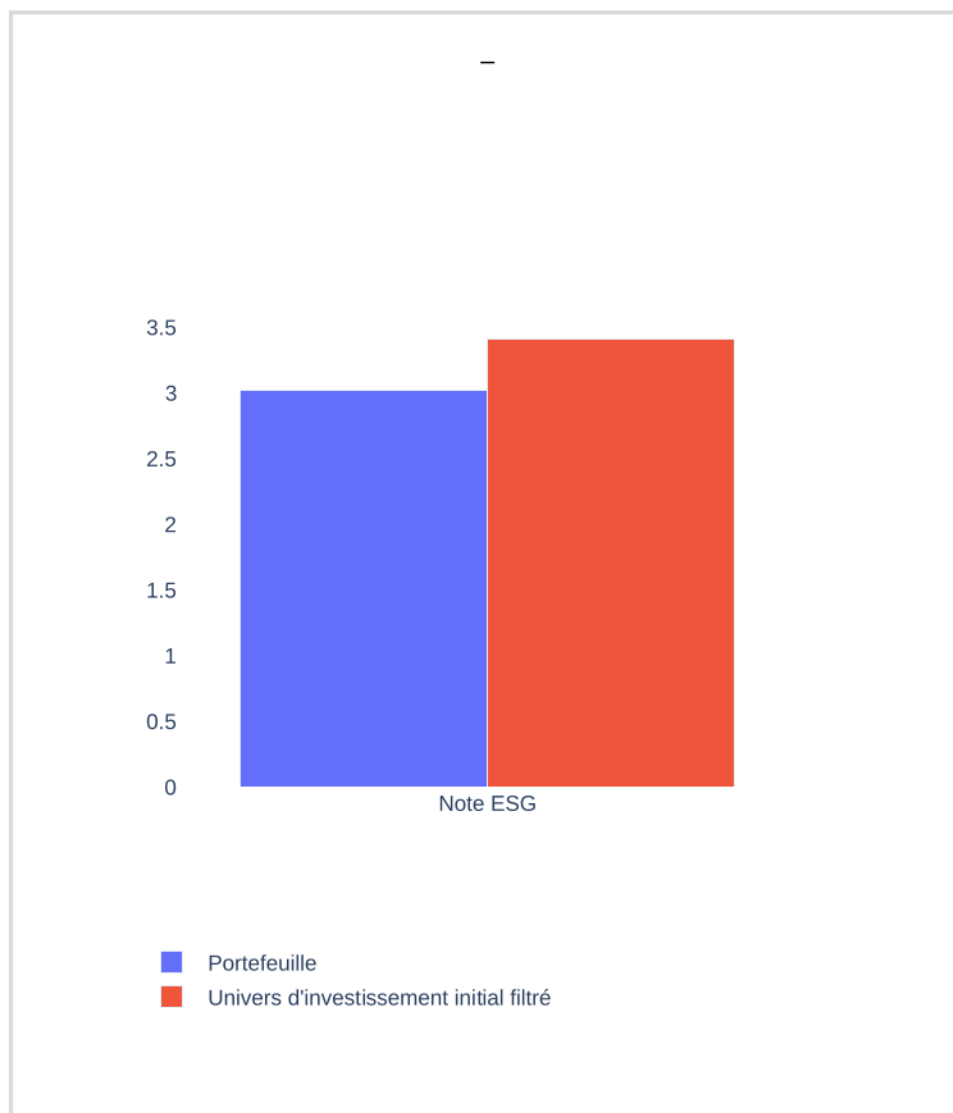
Point préalable : le fonds a obtenu le label ISR V3 en janvier 2025. Par conséquent, les résultats présentés ci-dessous sont ceux arrêtés au 31/03/2025 et ne correspondent pas à la moyenne des quatre trimestres de la période de référence habituelle.

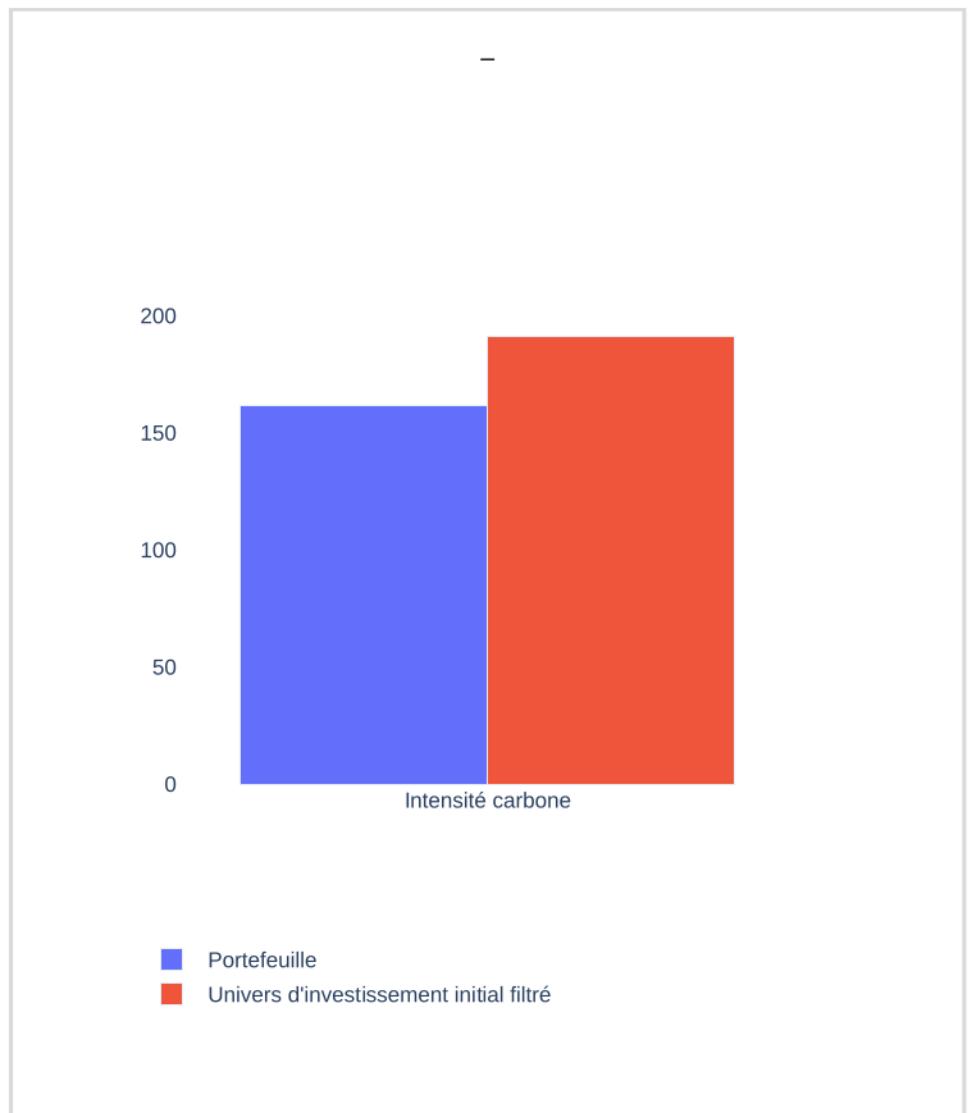
- **Note ESG*** : 3.02 vs 3.41 pour l'univers d'investissement initial filtré
- **Intensité carbone** : 161.63 tCO₂/M€ vs 191.30 tCO₂/M€ pour l'univers d'investissement initial.
 - *Ces calculs sont réalisés hors actifs non éligibles au sens du label ISR.
 - *Score GREAT : dont 1 est la meilleure note et 10 la moins bonne note.
- **Score moyen du fonds en matière de liberté d'expression et de l'univers d'investissement** (uniquement pour émetteurs assimilés souverains et les souverains green: agences garanties, agences supranationales, collectivités

locales...) : Non Applicable, le fonds ne comporte pas de titres Souverains green.

Par ailleurs, les indicateurs suivants qui sont rattachés au pilier Gouvernance seront suivis (uniquement pour les émetteurs privés et assimilés) :

- **score moyen en matière de lutte anti-corruption** du portefeuille 89.57% vs 80.38% pour l'univers d'investissement initial





● ***...et par rapport aux périodes précédentes ?***

La comparaison de la performance des indicateurs de durabilité avec la période précédente ne peut pas être établie en raison de l'application de nouvelles exigences pour la période de référence actuelle. En effet, le fonds a obtenu le label ISR V3 en janvier 2025, entraînant un changement dans les indicateurs qui sont suivis.

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?***

L'investissement durable correspond à un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Dans le cadre de ses investissements durables, le fonds pourra investir dans des green bonds, social bonds ou sustainability bonds dont les fonds levés financent des activités qui contribuent à un objectif environnemental et/ou social ou des sustainability-linked bonds associés à des indicateurs environnementaux et/ou sociaux qui, après examen de notre équipe d'analystes Obligations durables, ne sont pas « disqualifiés ». Sont également considérées comme ayant une contribution positive à un objectif E ou S les entreprises dont les produits ou services contribuent

à des activités économiques sociales ou environnementales positives à travers un indicateur d'impact durable établi selon la méthodologie de MSCI.

Enfin, certains titres émis par des souverains et analysés selon les 17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU répondant positivement à une sélectivité interne sont considérés comme ayant une contribution positive à un objectif E ou S.

Tous ces titres font ensuite l'objet d'une étude approfondie pour vérifier qu'ils ne nuisent pas significativement à un objectif environnemental et/ou social.

Pour finir, le gestionnaire financier par délégation s'assure que les sociétés ou souverains dans lesquels le fonds investit appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Les investissements passant les 3 étapes seront considérés comme des investissements durables. La définition détaillée est consultable sous le lien suivant <https://www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg#politique-esg>

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Afin de vérifier que les investissements durables de ce fonds ne causent aucun préjudice important à un objectif durable environnement ou social, le gérant a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (PAI) dans ses décisions d'investissement.

La méthodologie (Définition de l'investissement durable selon Ostrum Asset Management) est disponible sur le site internet d'Ostrum Asset Management (<https://www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg#politique-esg>). Des informations sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont disponibles dans le rapport périodique du fonds conformément à l'article 11(2) du règlement SFDR et sur le site internet d'Ostrum Asset Management (www.ostrum.com) rubrique "ESG".

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Afin de s'assurer que les investissements durables que le portefeuille entend notamment poursuivre ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social, Ostrum Asset Management prend en compte éléments tels que détaillés dans la méthodologie publiée sur le site Internet d'Ostrum Asset Management (Méthodologie de l'investissement Durable selon Ostrum Asset Management : www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg#politique-esg) et résumés ci-dessous :

1. politiques sectorielles et d'exclusion et politique d'engagement

Ostrum Asset Management dispose de politiques sectorielles et d'exclusion pour écarter les secteurs ou émetteurs non conformes à des principes de responsabilité fondamentaux, en se basant sur des standards comme le Pacte Mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE. Ces politiques permettent d'exclure les entreprises impliquées dans des controverses graves touchant aux droits humains, à l'environnement, et à l'éthique des affaires (Politique Worst offenders). Ostrum AM exclut également les acteurs liés à l'utilisation d'armes controversées. En ce qui concerne les énergies fossiles, la société applique des politiques pour répondre aux PAI environnementaux, tout en engageant le dialogue avec les entreprises émettrices de gaz à effet de serre. Les analystes prennent en compte les externalités environnementales et sociales lors de l'évaluation des obligations durables, afin d'assurer leur alignement avec

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

les objectifs visés. Enfin, les incidences négatives en lien avec les thématiques présentes dans notre Politique d'engagement sont des axes de dialogue avec les émetteurs.

2. L'ajout de la méthodologie de MSCI

En plus de l'application notre méthodologie, nous ajoutons celle de MSCI, ce qui nous conduit à appliquer un filtre supplémentaire, à savoir l'exclusion des entreprises qui ont une contribution positive mais qui :

- enfreignent les normes mondiales, telles que l'UNGC ou l'OCDE ou
- ont une note de controverse orange ou rouge ou
- sont impliquées dans des activités liées à des dommages importants ou
- sont impliquées dans l'un des secteurs suivants : producteur de tabac, armes controversées et charbon thermique.

3. Le cas des souverains

Pour s'assurer du respect du DNSH lorsque le pays est réputé contribuer positivement à un objectif social ou environnemental, Ostrum Asset Management s'assure que le pays ait une valeur du PAI sur l'intensité carbone inférieure à celle du 70ème quantile (se trouvant ainsi dans les 30% ayant les meilleures valeurs sur ce PAI) et qu'il ne fasse pas l'objet de violations conformément aux conventions et traités internationaux aux principes des Nations unies et, le cas échéant, à la législation nationale.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La politique du gestionnaire financier par délégation Worst Offenders s'appuie sur un socle de standards fondamentaux de responsabilité : le Pacte Mondial des Nations Unies ou encore les Principes directeurs de l'OCDE. Cette politique permet d'exclure des investissements toutes les entreprises, cotées ou non, pour lesquelles sont avérées des controverses sévères aux principes défendus par ces standards internationaux portant gravement atteinte aux droits de l'Homme, aux droits du travail, à la préservation de l'environnement et à l'éthique des affaires. Cette politique permet de vérifier que les PAI 10 et 11 notamment sont bien couverts.

La méthodologie (Définition de l'investissement durable selon Ostrum Asset Management) est disponible sur le site internet d'Ostrum Asset Management (<https://www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg#sfdr>)

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le fonds a pris en compte les 16 principales incidences négatives listées à l'annexe 1 (investissements dans des émetteurs privés et des émetteurs souverains et supra nationaux) relative à la déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du Règlement délégué (UE) 2022/1288 du 6 avril 2022.

La méthodologie est disponible sur le site internet d'Ostrum Asset Management (<https://www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg#prise-en-compte-des-pai>) Ostrum Asset Management

Au cours de la période de référence, l'ensemble des ses mesures ont été respectées. Aucun évènement spécifique survenu au cours de la période n'est à mentionner.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	%	Pays
OSTRUM SRI CASH A1P1.ICEUR	OPC Monétaires	2.68	France
SG ISSUER ESTR+3 BP 02-05-24	Institution bancaire diversifiée	1.99	France
PURPLE PROTECTED TR 18-10-23	Finance - Autres services	1.88	Luxembourg
EMTN SOGEIS ESTRC +7.50 % 05-02-24	Services de conseil et de gestion en investissement	0.80	France
BQ POST. 13-11-23 ESTRC+15.5BP (12-05-23)	Banques commerciales Non-US	0.80	France
BFCM 01-12-23 ESTER+21BP (30-05-23)	Banques commerciales Non-US	0.79	France
BBVA 09-02-24	Banques commerciales Non-US	0.79	Espagne
PURPLE PROTECTED TR 18-10-24	Finance - Autres services	0.59	Luxembourg
ARKEA 08-01-24 ESTR+19BP (06-07-23)	Banques commerciales Non-US	0.54	France
LCL 09-02-24 ESTR+20BP (09-08-23)	Banques commerciales Non-US	0.54	France
BQ POST. 16-02-24 ESTR+15.5BP (16-08-23)	Banques commerciales Non-US	0.54	France
SOC.GE.PAR. 29-02-24 ESTRC+16BP 29-08-23	Institution bancaire diversifiée	0.54	France

Les pourcentages sont calculés sur la base de la moyenne des 4 fins de trimestre de la période de référence.

Le pays affiché est le pays de risque, à savoir le pays où le titre est domicilié.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Au cours de la période de référence, la proportion d'investissements durables a été de 27.96% au 31/03/2025.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

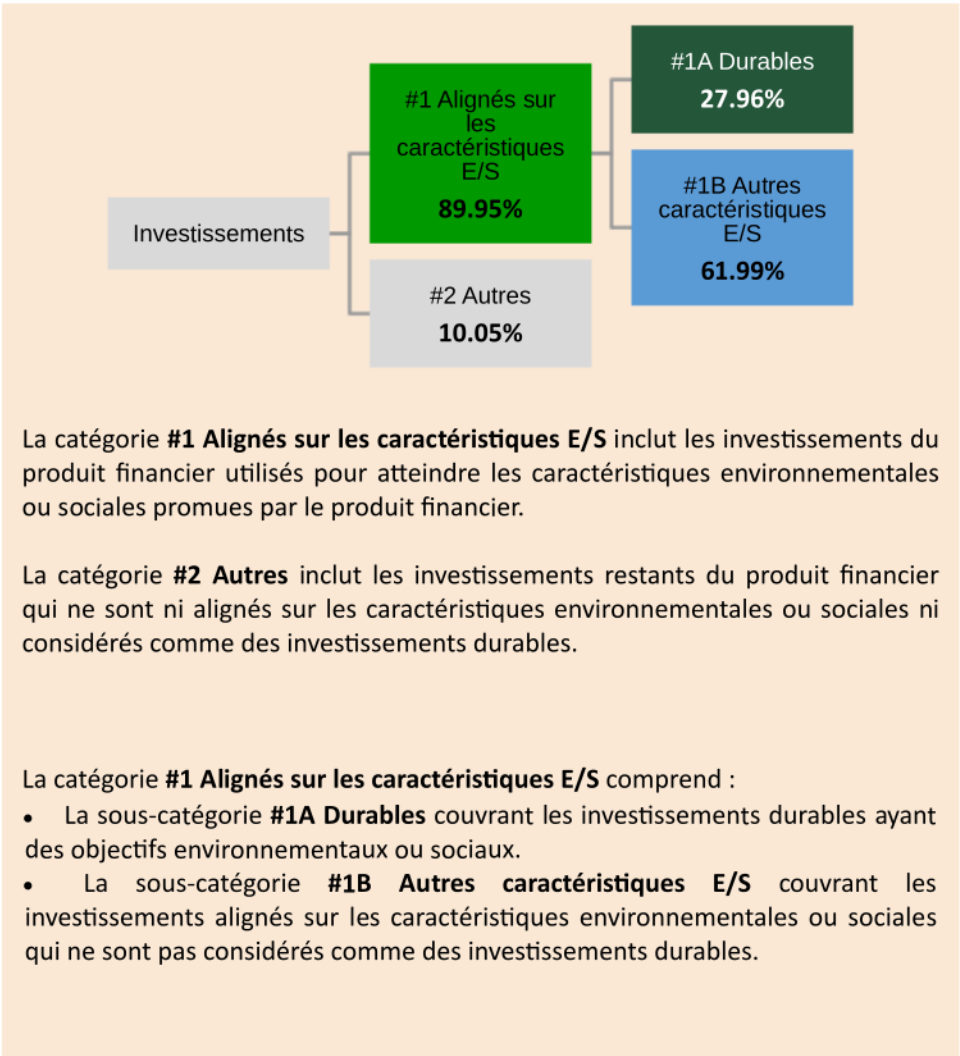
Point préalable : le fonds a obtenu le label ISR V3 en janvier 2025. Par conséquent, les résultats présentés ci-dessous sont ceux arrêtés au 31/03/2025 et ne

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/04/2024-31/03/2025

L'allocation des actifs décrit la part des investissements

dans des actifs
spécifiques.

correspondent pas à la moyenne des quatre trimestres de la période de référence habituelle.



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Au 31 mars 2025, le fonds investissait principalement dans les secteurs suivants : Institution bancaire diversifiée, Banques commerciales Non-US, Finance - Autres services.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La Société de Gestion a jugé préférable de fixer le taux d'alignement à 0%. En effet, après avoir effectué les recherches nécessaires, la Société de Gestion a estimé ne pas pouvoir apprécier comme il se doit ce taux d'alignement du fait d'un manque de données disponibles suffisamment fiables et/ou exhaustives.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin

de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimés en pourcentage:

- du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les

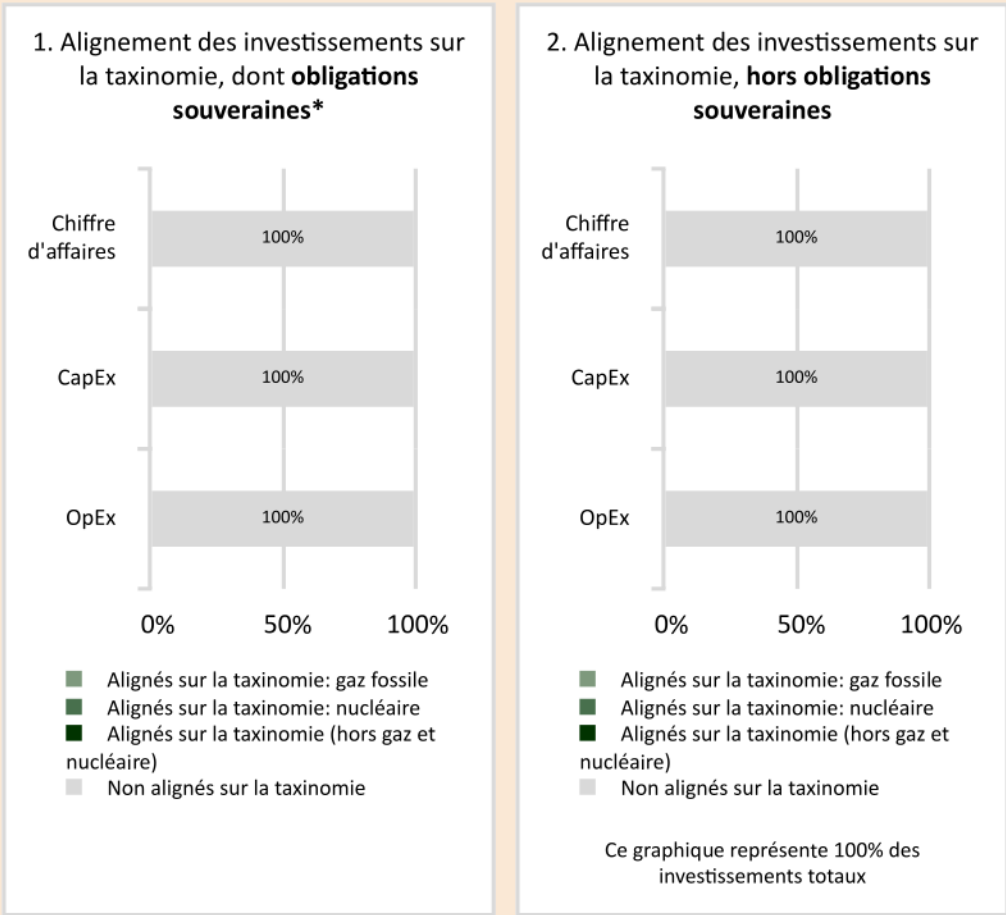
☐ Oui:

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

1. Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (atténuation du changement climatique) et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

La part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie est de 0%. Par conséquent, la part minimale des

sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

investissements dans des activités transitoires et habilitantes au sens du Règlement européen sur la taxonomie est donc également fixée à 0 %.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non Applicable.



Le symbole

représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Au cours de la période de référence, le fonds ne s'est pas engagé sur un minimum d'investissements durables. A titre informatif, cette proportion d'investissements durables a été de 27.96%.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Non Applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le Fonds a investi en moyenne de 12.86% dans la catégorie « n° 2 Autres ». Cette catégorie comprend de la dette souveraine (hors investissements durables), les titres non couverts par une notation ESG, les liquidités (hors cash non investi), les contrats à terme (dérivés) négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré uniquement à titre de couverture, les prises en pension pour la gestion de trésorerie et l'optimisation des revenus et de la performance du fonds.

Les informations sur liste des catégories d'actifs et instruments financiers utilisés et leur utilisation se trouvent dans ce prospectus à la rubrique « Description des catégories d'actifs et des instruments financiers dans lesquels l'OPCVM entend investir ».

Les garanties environnementales ou sociales minimales ne sont pas systématiquement appliquées.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le fonds a atteint ses objectifs environnementaux et sociaux via :

- L'obtention d'une note ESG moyenne supérieure à son univers d'investissement initial.
- L'obtention d'un indicateur en matière de lutte anti-corruption meilleur que celui de l'univers d'investissement initial.
- Une intensité carbone plus faible que son univers d'investissement initial.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- *En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?*
- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*
- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*
- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Non Applicable.

Non Applicable.



NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

43 avenue Pierre Mendès France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France - Tél. : +33 (0)1 78 40 80 00
Société anonyme au capital de 51 371 060,28 euros
329 450 738 RCS Paris - APE 6630Z - TVA : FR 203 294 507 38